Savante illusion !

La distance est un obstacle à notre promotion industrielle

• Lire en page économique

René Levesque dit :

"La cause de votre échec : l'attrait de Montréal..."

"Si une raffinerie de zinc n'a pas été établie au Lac St-Jean, c'est que les intérêts économiques des compagnies exploitantes ont prévalu sur tout autre argument. Voilà la raison pour laquelle une industrie du zinc s'installera plutôt à Valleyfield, au centre d'un marché plus rentable à l'entreprise privée".

C'est ce qu'a déclaré l'hon. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, au cours d'un interview accordé au représentant du "Progrès".

"Le gouvernement aurait été favorablement à l'exploitation de ce minerai au Lac St-eJan, a-t-il ajouté, afin de décentraliser l'industrie québécoise. Cependant le marché de l'acide, en particulier, s'est avéré insuffisant dans cette régoin et même le bas taux de l'électricité et la qualité du minerai n'ont pu contrebalancer l'attrait de la région de Montréal sur les capitalistes impliqués."

"Evidemment, a souligné M. Lévesque avec une certaine ironie, la chose aurait pu se faire dans le cadre d'une société générale ou si le gouvernement avait consenti une subvention de plusieurs millions. Ce geste aurait probablement soulevé l'ire d'une bonne partie des partisans de l'entreprise privée".

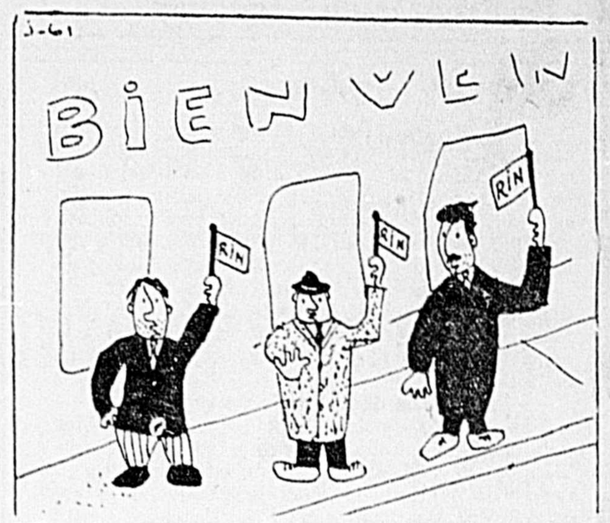
ETATISATION DE L'ELECTRICITE

M. Lévesque a déjà affirmé que le gouvernement québécois devrait s'approprier la plupart des ressources hydrauliques situées sur son territoire. Cependant, en ce qui concerne les régions du Lac St-Jean, Saguenay et Côte-Nord, il n'a voulu faire aucune déclaration.

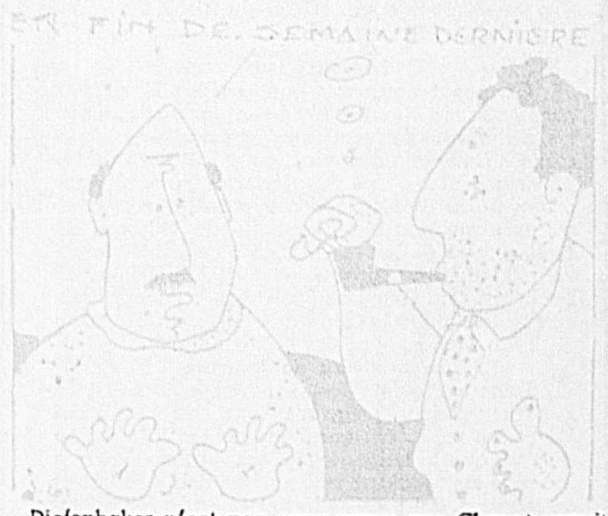
Toutefois, il semble, selon certaines sources officieuses, que le Lac St-Jean et le Saguenay, jouissant du plus bas taux de l'électricité au Québec, ne seront pas l'objet d'aucune étatisation avant que les régions de Montréal, Abitibi et Bas -du-Fleure ne soient couvertes d'un réseau appartenant entièrement à l'Etat.

De plus, disent-elles, une baisse des tarifs dans ces régions amèneraient même une hausse dans le Lac St-Jean et le Saguenay pour que l'uniformité de taux soit rétablie à l'échelle provinciale.

Quant aux forêts qui seront inondées dans les régions de Matagani et du Manicouagan, M. Lévesque a dit que son ministère collabore avec le ministère des Terres et Forêts, dirigé par (l'hon.) M. Bona Arsenault, pour que la plus grande quantité possible de bois soit sauvé de l'inondation et utilisé à des fins commerciales.



Attendre comme ça à donner mal au "Rin" à quelques Chicoutimiens.



Diefenbaker n'est pas venu parce que Chaput venait et Chaput n'est pas venu parce que Diefenbaker venait et bla... bla... bla ...

Le Progrès du Saguenay

OBJECTIF ET INDÉPENDANT

Au service de la région depuis 1887

75e ANNEE — No 10 CHICOUTIMI, 30 NOVEMBRE 1961 10 SOUS

PARAÎT TOUS LES JEUDIS

FOURRURE TOMAHAWK

Une marque exclusive à

Lessard sur la côte

Le royaume de l'élégance

CHICOUTIMI

Nos pharmaciens craignent-ils de DISPARAITRE?

Les pharmaciens, ceux de Chicoutimi surtout, s'inquiètent grandement pour l'avenir immédiat de leur profession et de leur commerce. Sans doute avec raison.

Eux qui ont toujours été les fidèles serviteurs des médecins en remplissant à la lettre les ordonnances médicales que leur apportaient les clients, voici qu'ils réalisent maintenant qu'un groupe de médecins de Chicoutimi, dirigés par le Dr Camille Jourdain, président de l'Institut Médical de Chicoutimi, vont entrer en pleine concurrence avec eux en s'adonnant à leur tour au commerce des produits pharmaceutiques.

Pour les pharmaciens, la menace est sérieuse: l'installation d'une pharmacie dans l'Institut médical, servant la clientèle de dix spécialistes en médecine, éventuellement de dix autres, risque d'entamer considérablement leur propre clientèle.

Pour sa part, le Dr Jourdain a déclaré que le public bénéficierait d'une pharmacie publique adjacente à l'immeuble où logera l'Institut médical, boulevard Talbot. "Comme une grande partie des clients viennent de l'extérieur, ils ne savent pas où se procurer les médicaments".

"Après avoir attendu longtemps pour fin de consultations, les clients n'ont plus le temps de commencer à courir les pharmacies".

Voilà ses arguments.

Les pharmaciens répliquent à peu près ceci :

- C'est là du dirigisme contraire à la profession au médecin.
- Sur le plan professionnel, c'est de la concurrence indue: chacun son métier . . .
- Les produits prescrits seront ceux disponibles dans leur propre pharmacie: pas nécessairement les meilleurs.
- Ordinairement, le médecin prescrit selon son bon jugement; à l'avenir, il pourra y avoir danger qu'il prescrive selon ce qu'il a sur ses tablettes.
- Après entente entre eux, ces médecins tiendront seulement une ligne de certains produits, dans la plupart des cas, pour éviter des inventaires que le pharmacien indépendant, lui, sait supporter afin de pouvoir répondre à toutes les ordonnances.
- La vocation de médecin va difficement de pair avec le commerce des produits pharmaceutiques.

• Le malade a tout intérêt à ce que la personne qui prescrit un remède et celle qui en retire un bénéfice en le préparant et le vendant, soient, dans les deux cas, des personnes différentes. La nature humaine . . .

Et voilà: le débat est lancé.

Nous croyons sincèrement que chacun des arguments fournis par les pharmaciens devraient être ou auraient dû être analysés sérieusement par tous ceux qui auront ou ont eu à prendre, de près ou de loin, une décision à ce sujet.

Un 8 décembre avec ou sans magasinage?

Les clients répondent en 3

Les vols à l'étalage : FLÉAU

• lire en 3

Commerce des Fêtes !

OU EN ES-TU ?

Par GUY BERGERON

Le Père Noël est arrivé. Les enfants rêvent des jouets qu'ils auront dans l'arbre. La maman a commencé à préparer le gâteau aux fruits, les bonbons et, dans quelques jours, les tourtières, les pâtés à viande rempliront la remise. Pour la jeune fille déjà, ce sont les économies pour l'achat d'une robe, d'un manteau pour le temps des Fêtes. Le papa, lui, se creuse la tête en se demandant, comment il payera toutes les factures.

Noël est dans l'air !

Nous avons voulu, au cours de la semaine, pour la joie des uns et le déplaisir des autres faire une tournée des commerces de Chicoutimi, pour savoir comment le commerce de Noël se comporte dans le moment et comment il s'annonce à un mois de la fête des enfants et des plus grands.

Cette enquête se résume aux considérations suivantes: Le commerce de Noël ne fait que débuter parce que, contrairement à l'habitude, la neige signe avant-coureur de Noël nous a fait défaut. Il promet autant que l'an dernier, même plus, et dans le temps présent, selon les marchands, il s'annonce de façon normale et même encourageante.

Voici les commentaires que nous avons recueillis sur les lieux de notre enquête :

LA LINGERIE

Dans le commerce de la lingerie pour dames, on nous a fait remarquer que le commerce de Noël est prometteur à date, même si le long automne a fait oublier l'esprit des Fêtes. Au cours de l'automne, le commerce n'a pas été aussi bon chez certains marchands, tandis que d'autres nous déclarent le contraire; mais il existe un fait, les dames et les demoiselles ont été attirées particulièrement par les choses nouvelles dont regorgent les étalages. Le véritable commerce de Noël cependant commence à s'agiter et on a toutes les raisons de croire qu'il sera aussi bon que dans le passé sinon meilleur.

Les jouets

Dans le commerce des jouets, tout s'est bien passé jusqu'à maintenant et on nous a fait remarquer qu'à date les ventes étaient supérieures à celles de l'an passé pour la même période. Comme dans les autres genres de commerce, la température ne l'a pas favorisé. Cependant, avec la neige qui a fait ces jours-ci son apparition, nul doute que les enfants auront des jouets dans l'arbre cette année.

En ce domaine, quand on parle de tendance, il faut souligner que cette année la poupée a perdu sa popularité pour les petites filles. Elles sont remplacées par les ensembles à vaisselle, les ensembles à couture, en un mot, les meubles en miniature qui entrent dans une maison. Cela ne veut pas dire nécessairement que la vogue de la poupée est passée et comme les années dernières certainement qu'il se vendra bon nombre de "vrais bébés".

Chez les garçons, les jeux mécaniques, les jeux de construction, et les jeux scientifiques tels que chimie et électronique sont les gros vendeurs dans les rayons des jeunes; mais encore là, la voiture de pompier, le camion-remorque, la grue mécanique sont populaires. Fait à remarquer cette année, la tendance dans la fabrication est de plastic-nylon qui résoudra bien des soucis aux mamans qui ne verront plus d'égratignures sur leurs murs.

La mercerie

Dans le commerce de la mercerie, Noël s'annonce moins prometteur que l'an dernier. Chez les uns, on parle de catastrophe à date, tandis que chez les autres, on est satisfait des résultats obtenus jusqu'à maintenant. Il ne fait nul doute que maintenant que la froide température est arrivée, les commerçants verront sortir de leurs étalages les morceaux plus gros comme se plait à les appeler un marchand. On se console présentement, en pensant au "Christmas spirit" bien en vie et qui promet. Dans ce milieu, on entend parler de chômage comme l'année dernière, mais la situation n'est pas critique.

La bijouterie

Le commerce de la bijouterie est lent à démarrer et pour le moment, rien ne ressemble à Noël, si ce n'est les mises de côté qui commencent à se faire plus nombreuses. Sans doute parce qu'il s'agit de cadeaux plus dispendieux on y pense deux fois, ce qui ne veut pas dire que l'on se montre pressé pour l'obtenir. On ne s'attend pas à ce que le commerce soit meilleur que celui de l'an dernier, on croit plutôt qu'il restera stagiaire.

Les bijoux, comme les bagues, les montres, demeurent d'actualité; les articles tels que les boutons de manchettes, ensembles de toilette, épinglettes, colliers seront les favoris comme cadeaux dans le temps des Fêtes.

La Musique

Le MINUIT CHRETIEN Raoul Jobin est moins en demande à date dans les comptoirs de musique. En effet, dans les chansons de Noël, Richard Verreault semble être le plus populaire. Cependant, les chorales sont en demande et tout laisse prévoir qu'on entendra encore des chants de Noël. Dans le temps des Fêtes, ce commerce ne subit pas tellement une hausse remarquable, sauf dans la musique appropriée. Fait à remarquer, le disque sur 33⅓ est le plus acheté, car, comme nous le disait un marchand, "pour les gens un long jeu est suffisant".

Ceci ne veut pas dire que les autres genres de musique tels que le classique, le populaire, le semi-populaire et le semi-classique ne sont pas en vogue. Chaque année, plusieurs personnes offrent en cadeaux des disques dispendieux comme un opéra ou une opérette. Il y aura de la musique dans nos foyers dans le temps des Fêtes et cela est de bon augure.

Les meubles

Le commerce des meubles peut paraître de mauvais goût dans le temps des Fêtes; il est bien entendu qu'il se vend moins de meubles dans le temps des Fêtes, mais comme me le disait un

(Suite à la 2ème page)

Où en es-tu...

(Suite de la 1ere page)

commerçait nous avons tellement vendu aujourd'hui qu'on ne sait pas à quoi s'en tenir, il est tout naturel que les ventes soient moins impressionnantes; cependant les commerces de meubles ont une clientèle pour les plus petits morceaux tels que, l'achat de lampes, de petites tables, de coussinets et de bien d'autres articles qui sont du domaine du meuble. Après tout nous n'en sommes pas dans le mois des mariages. Tout de même il y a des cadeaux tellement pratique dans cette ligne.

Une douzaine de roses

Les roses, les poinsettias et les hazlées sont les fleurs les plus populaires dans le temps des Fêtes. Même si la demi est moins impressionnant qu'en temps de Pâques, le commerce des fleurs est prospère dans le temps de Noël dans le "jardin des fleurs", c'est qu'il y a aussi les décorations de tables et dans ce genre de commerce la poussée ne commence pas avant le 10 décembre et elle ne se termine que le soir du 24. Et il y a les fiançailles... la belle-mère...

Les friandises

Comment concevoir une période des Fêtes sans bonbons ou sans friandises de quelque sortes. Déjà, dans les magasins principalement spécialisés dans ce commerce, on a fait de grandes provisions afin de ne pas décevoir la nombreuse clientèle des derniers jours. Il paraît que le commerce s'annonce bien. La boîte de bonbons de Noël comme le bonbon français rencontre la faveur du public. Aussi, il ne faut pas oublier la bonbonnière, le bonbon "mélangé". Pour se "sucrer le bec" dans le temps des Fêtes, un très beau choix de friandises attend la clientèle.

Le manteau de fourrure

Dans ce commerce, la température est le meilleur vendeur. Jusqu'à présent, les ventes ont été moins prospères que l'an dernier à la même date vu que la neige nous avait oublié ainsi que la froide température; mais, à part des marchands de fourrure, qui peut se lamenter de la belle température? Cependant, il ne fait aucun doute que le commerce sera aussi prospère que l'an dernier et avec la neige, le tout redeviendra normal; c'est du moins l'avis d'un commerçant. Même si les maris n'attendent jamais quelques jours avant Noël pour offrir à leur épouse un tel cadeau, on nous a assuré qu'il y avait des maris assez distraits et préoccupés qui ne pensent jamais au cadeau de leur femme avant le 24 et alors ils optent pour un manteau de fourrure.

Les livres

On ne peut parler du commerce des Fêtes et des divers articles qui s'offrent au choix du client sans parler des livres qui renseignent et instruisent. Dans ce genre de commerce, le marché est lent et ne débutera pas avant quelques jours. Cette année, le livre canadien semble avoir le plus de vogue sans pour cela négliger les albums, les aventures, les livres de prières, de méditations. Fait assez surprenant, les contes de Noël ne sont pas tellement en vogue. La raison est que les journaux en impriment dans leurs pages une grande quantité chaque année.

Articles de sport

Les articles de sport sont en bonnes positions et le commerce n'est pas prêt de s'éteindre; même on peut constater qu'il s'en va augmentant. Déjà, bon nombre de paires de ski, de patins, de goulets sont mis de côté pour le temps de Noël et nul doute que beaucoup d'arbres auront à leur pied de tels objets. Mais encore là la température n'a pas favorisé ce commerce jusqu'à maintenant, mais les marchands qui se spécialisent sont très optimistes et croient reprendre bientôt le temps perdu.

Verrerie et porcelaine

Dans ce genre de commerce on n'a pas à se plaindre; mais on admet que c'est un commerce difficile d'accès pour les bourses...

Cependant bon nombre de gens donnent en cadeaux de l'argenterie, bibelots, etc. Nul doute que cette année encore ce genre de commerce aura une bonne part des cadeaux dans l'arbre.

La pharmacie

Plusieurs se demanderont que viennent faire les pharmacies dans le commerce de Noël. Mais les pharmacies d'aujourd'hui ne vendent pas que des médicaments et des prescriptions. Elles étalent aussi des parfums, des cosmétiques, des cameras et du chocolat.

Le commerce de Noël est lent à démarrer, mais on s'attend à ce qu'il soit aussi prospère que l'an dernier.

L'HOMME DE LA SEMAINE

M. LS-PHILIPPE BOILY

Officier syndical
JONQUIERE



- Né à Jonquière, le 11 mai 1903.
- Fils de feu Ernest Boily et de Dame Delphine Simard.
- Marié à Mlle Emélie Bergeron: cinq enfants dont l'un deux est frère du Sacré-Coeur, le R. Fr. Réjean.
- Etudes: à l'Académie St-Michel de Jonquière et au Juvénat d'Arthabaska des RR. FF. du Sacré-Coeur.
- Carrière: officier syndical.

L'HOMME DE LA SEMAINE est président du Conseil régional des Syndicats nationaux du Saguenay-Lac St-Jean. Il fut, pendant 23 ans, secrétaire-gérant du Comité Paritaire des employés de bureaux et de magasins, il agit comme arbitre du tribunal d'appel de la Commission d'Assurance-chômage depuis son existence.

D'abord organisateur, il devint président des Syndicats nationaux, vice-président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada pendant 9 ans. Il resta encore secrétaire du Comité des finances de cette même confédération. Représentant de la C.T.C.C. auprès du conseil supérieur de la Coopérative du Québec, il eût l'honneur d'être son représentant au Conseil canadien de la coopération au congrès de Memramcook. Actionnaire-fondateur de la Glaneuse de Jonquière, il occupe la présidence du conseil régional depuis sa fondation. Directeur de la Caisse populaire de Jonquière, il fut pendant six ans secrétaire de la Chambre de Commerce de Jonquière et membre fondateur de Jonquière-Loisirs. De plus il occupa la fonction d'investigateur municipal de Jonquière de 1929-39.

M. Boily fut délégué à la conférence internationale du Travail à Genève comme conseiller technique du représentant canadien.

Inspiré des encycliques catholiques, M. Boily a approfondi les grandes doctrines sociales de l'Eglise concernant le problème ouvrier.

M. Boily s'est vu nommé, en fin de semaine, coordinateur de la Confédération des syndicats nationaux. Sa fonction consistera à unifier l'action syndicale dans toutes les mesures de sécurité sociale, en collaboration avec les conseils centraux et les corps publics; ainsi que l'étude du problème du chômage et les moyens à apporter pour y mettre fin.

Nous saluons en M. Boily, L'HOMME DE LA SEMAINE et nous le félicitons au nom de nos lecteurs.

Avec les félicitations des maîtres-tailleurs **LAFLAMME & CIE** LTEE CHICOUTIMI

Les décès

M. Armand Côté

Est décédé accidentellement le 26 novembre, à l'âge de 52 ans, M. Armand Côté, époux de feu dame Laura Lavoie, de la rue Roussel à Chicoutimi-Nord.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Emery Gravel Enr., de Chicoutimi-Nord.

M. Côté était le père de MM. Pierre-Julien, Albert, Aurélien, Ghislain et Claude Côté, de Mmes Lionel Bilodeau (Oliveite), Bertrand Belley (Marguerite), Rémi Larouche (Murielle), et de Mlle Patricia Côté.

M. Raoul Boivin

Est décédé le 24 novembre, à l'Hôtel - Dieu St-Vallier de Chicoutimi, à l'âge de 51 ans et 6 mois, M. Raoul Boivin, époux de dame Simone Gravel, du Rang 6, à Chicoutimi-Nord.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

Le service funèbre fut chanté mardi matin à 10 h. en l'église Ste-Anne, et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Boivin était le père de Mme Georges - Henri Gaudreault, née Lily, de Mme W. Boily, née Gemma, présentement au Youkon, de Marie-France, Gaetan, Claire et Jacques.

M. Benjamin Houle

Est décédé le 25 novembre au Petit-Saguenay, à l'âge de 73 ans et 6 mois, M. Benjamin Houde, époux de feu dame Martine Pelletier.

La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence Rang St-Etienne, Petit-Saguenay.

Le service funèbre fut chanté mardi, en l'église du Petit-Saguenay, et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Houde faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur.

Nicole Belley

Est décédée à Chicoutimi, le 22 novembre, Nicole, enfant bien-aimée de M. Raymond Belley et de dame Lucienne Hovington.

La petite dépouille mortelle a été exposée à la demeure de ses parents, 127 rue Laval, Chicoutimi.

La cérémonie des anges a eu lieu jeudi en l'église St-Joachim et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. X. Villeneuve

Est décédé à St-Jérôme, le 20 novembre, à l'âge de 75 ans, M. Xavier Villeneuve, époux de dame Maria Antille de St-Léon.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de la maison Entreprises Funéraires Ltée, 338 rue St-Joseph, Alma.

Les funérailles ont eut lieu ce matin en l'église Ste-Marie d'Isle-Maligne et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Villeneuve faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur.

Mme Alph. Bergeron

Est décédée le 23 novembre, à Alma, à l'âge de 58 ans et 2 mois, Mme Alphonse Bergeron née Yvonne Gauthier, de 435 Boul. St-Judes, Ouest, Alma.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire de la maison Entreprises funéraires Limitée, 338, St-Joseph, Alma.

Le service funèbre a été chanté lundi en l'église St-Judes et l'inhumation au cimetière paroissial.

La défunte était dame de Ste-Anne.

Mme Francis Hudon

Est décédée à St-Jérôme, à l'âge de 57 ans, Mme Maria Larouche, épouse en premières noces de feu M. Georges Fortin, et en secondes noces de feu M. Francis Hudon.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire de la maison Léopold Côté, de 102 rue de la Gare, St-Jérôme.

Le service funèbre a été chanté lundi en l'église St-Jérôme et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme Georges Fortin

Est décédée le 23 novembre, à St-Jérôme, à l'âge de 54 ans, Mme Georges Fortin, née Maria Larouche.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire de la maison Léopold Côté, de 102 rue de la Gare, St-Jérôme.

Les funérailles ont eut lieu lundi matin en l'église de l'endroit et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme Fortin était la mère de Jeannette, Francine, Jean-Roch, Maurice et de Marguerite, et la belle-soeur de Mme Alphonse Bouchard, de Bagotville, Mme Ludger Fortin de Laterrière, Mme Oscar Gagné d'Alma et de Mme Philippe Bouchard de Chicoutimi.

Remerciements

La famille de feu madame Théodule Boudreault désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de madame Théodule Boudreault, soit par offrande de messes, tributs floraux, visite au salon funéraire, assistance aux funérailles ou autrement.

D'une oreille ...à l'autre

Lors de sa visite dans la région dernièrement, CHARLES AZNAVOUR a encouragé un commerçant local en achetant un magnifique casque de fourrure... Pour AZNAVOUR la vitrine du magsin CLEMENT DUFOUR l'a impressionné et il s'en fallu de peu qu'il achète un manteau de vison... Une INNOVATION dans le commerce de l'hôtelerie sera mis à l'épreuve très bientôt: en effet JEAN-MARC BOUCHER qui vient de se porter acquéreur de l'HOTEL LAVAL, avec quelques hommes d'affaires de Chicoutimi, inaugurera la carte de CREDIT dans cet HOTEL, un nouveau service ...LUCIEN DESBIENS, bien connu dans l'hôtellerie est le nouveau gérant de cet hôtel...

La dernière livraison de la rue L'ACTUALITE ECONOMIQUE nous apporte une longue étude sur la FORET dans l'économie de la région du Saguenay, un texte de MARCEL COTE, licencié en sciences commerciales... Le céramiste CLAUDE GRENIER et l'émailleur CARLA exposent présentement à la GRENOUILLE.. L'AJC organise pour mardi, le 5 décembre, un grand souper canadien, à l'Ecole Secondaire Dominique-Racine... $10 le couvert... Les salons funéraires BLACKBURN, de Chicoutimi, ont été achetés dernièrement par un syndicat d'hommes d'affaires de la région dont le président est M. J.-A. Chateauneuf, de Chicoutimi; le gérant en serait M. Potvin (fils), des Entreprises funéraires d'Alma...

Des membres Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de la paroisse de la CATHEDRALE ont rendu visite à M. l'abbé ROMEO SIMARD ancien aumônier du mouvement et maintenant curé à St-Augustin... Tous les Lacordaire sont invités à se rendre à la grande ASSEMBLEE qui se tiendra, dimanche soir, dans la salle paroissiale de la Cathédrale; on procèdera à cette occasion à la remise de plusieurs boutons de 20 ans d'abstinence... Il est rumeur que des personnes de Chicoutimi ouvrent un RESTAURANT FRANÇAIS des plus chics sur la rue Racine... Ce restaurant ne recevrait que la clientèle avec du foin... M. Yvon CHEVIER et Jean DUFOUR ouvriront bientôt une buanderette automatique sur la rue BOSSE... et de deux... Il est rumeur que DOMINION STORE ouvre un magasin d'alimentation sur la rue Racine très bientôt... M. Roch Bergeron ne serait pas organisateur du NOUVEAU PARTI comme il fut annoncé par MAURICE VILLENEUVE...

LA MONTRE LA PLUS HONORÉE AU MONDE

LONGINES

10 GRANDS PRIX AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES
28 MÉDAILLES D'OR

LONGINES

GAGNANTE D'INNOMBRABLES HONNEURS D'OBSERVATOIRES POUR SA PRÉCISION

LONGINES

LA MONTRE OFFICIELLE POUR CHRONOMÉTRAGE DES CHAMPIONNATS SPORTIFS DANS LE MONDE ENTIER

LONGINES

LA MONTRE DES EXPLORATEURS, AVIATEURS, SAVANTS, INGÉNIEURS, DANS TOUS LES DOMAINES

LONGINES

LA MONTRE LA PLUS HONORÉE AU MONDE

Au moins une fois dans votre vie

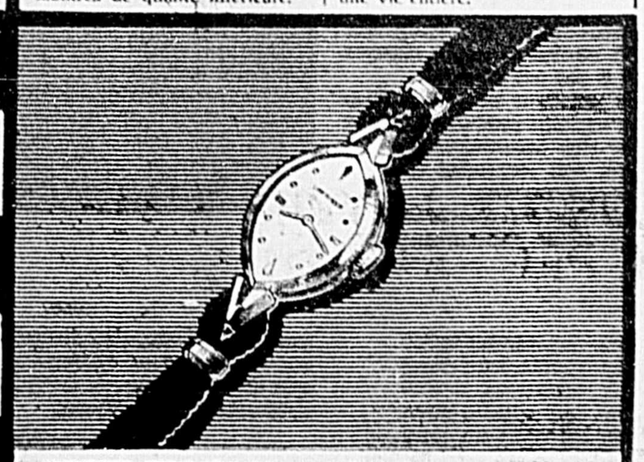
par Harrison J. Cowan

MONTREAL — Les années passent et les montres se suivent — la montre jouet pour enfant — la montre de graduation — les montres reçues en cadeau en différentes occasions. Mais la majorité d'entre nous espère toujours posséder un jour une montre spéciale, une montre de qualité insurpassable. La n'est pas une question de vanité, mais bien une conception naturelle de l'importance du temps, l'équivalent de la mesure de la vie.

Comment trouver une telle montre? Les bijoux par eux-mêmes ne sont pas suffisants, les spécifications telles que à l'épreuve des chocs, étanche, anti-magnétique, etc., non plus. Vous les trouverez dans les montres de qualité inférieure.

Si une montre est supérieure, elle l'est ouvertement. La compétition fait les champions. Des quelques montres de qualité véritable de l'univers, la Longines est la seule à avoir affronté régulièrement les arènes de compétition où la valeur réelle d'une montre est jugée. Si vous êtes prêt à vous procurer votre montre de meilleure qualité, la Longines vous donnera entière satisfaction.

Un fait surprenant toutefois, avec les années vous réaliserez que vous n'avez fait aucun déboursé pour les qualités supérieures de votre Longines. Des soins raisonnables conserveront à votre Longines ses qualités supérieures et vous assureront un bijou des plus appréciés pour une vie entière.



"LONGINES VOGUE 'M'". L'élégance indiscutable se retrouve dans chaque détail de cette montre d'un style exclusif en forme de marquise — plaquée or blanc ou jaune, $89.50. Avec corde métallique, $95.00.

Longines-Wittnauer Company of Canada
Montreal 2, Quebec

"N...non!...Mes cinquante dollars, ça veut dire tout cela...?"



Oui, Mlle Jocelyne Ladouceur, c'est vrai.

Votre dépôt de $50... et les dépôts de trois millions d'autres Canadiens dépassent largement trois milliards de dollars à la Banque de Montréal.

Et voici pourquoi c'est important:

Ce "trois milliards et plus" ne reste pas oisif au fond d'une voûte de banque.

Cet argent, y compris vos cinquante dollars, travaille du matin au soir sans arrêt, sous la forme de prêts qui aident les Canadiens à se procurer les objets dont ils ont besoin.

Cet argent remplit mille et une fins tant commerciales que personnelles. Il aide les cultivateurs, les pêcheurs, les mineurs, les exploitants pétroliers, les forestiers... les petites et grandes entreprises... les gens de toutes conditions.

Cet argent est employé à la construction de maisons, à l'achat de voitures, de camions, de tracteurs... il solde les frais de l'instruction à l'école et à l'université et pourvoit aux besoins de toutes sortes de la famille, d'organismes communautaires, ainsi que des gouvernements provinciaux et municipaux.... il travaille au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie.

Lorsque vous déposez vos économies à la B de M, non seulement vous gardez cet argent en lieu sûr et le faites fructifier par les intérêts qu'il vous rapporte, mais vous faites un placement qui vous est utile en aidant au développement du Canada maintenant et dans les années à venir.

Si vous désirez économiser de l'argent ou en emprunter dans un but utile, vous avez avantage à vous adresser à la B de M. Donc, s'il s'agit d'argent, voyez en premier lieu la première banque au Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

"MA BANQUE" B de M

Ressources: $3,949,615,542

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Pour vos prescriptions, téléphonez à 549-0950
Pharmacie Chicoutimi Ltée
28 est rue Racine

Le Progrès du Saguenay

Pour vos prescriptions téléphonez à: 549-1410
PHARMACIE HAMEL Inc.
447 est rue Racine



● Un grand manteau peut servir... pour cette dame il a son utilité et très discrètement mais pas assez pour notre photographe, elle enfouit un gilet... sans passer à la caisse.



● Le sac à cinq sous est un moyen courant pour les adeptes du vol à l'étalage . . . On peut apporter de plus gros morceaux . . .



● Eh ! mon ami ce collier n'est pas à vous ! Pourquoi le mettre dans votre poche ?



● La femme a un atout pour réussir dans le vol à l'étalage . . . Tous avez peut-être deviné : mais oui la sacoche . . .

Etes-vous en faveur de l'ouverture des magasins le 8 déc.?

Enquête de Guy BERGERON

Voilà la question que nous avons posée et on nous a répondu :



M. Jean Croteau

M. André Mazlade, président des marchands détaillants:

"Je suis en faveur d'ouvrir les magasins le 8 décembre, parce que notre région est la seule présentement qui voit ses magasins fermés en ce jour. Je ne comprends pas pourquoi nous fermerions alors qu'à Québec ils sont ouverts. Cette année, la fête tombe un vendredi et ce n'est pas mentir de dire que nos commerces vont perdre quelques $200,000. Pour ce qui est des employés nous nous engageons à les payr à temps double ce qui fait en réalité triple salaire."

M. J.-E. Legeault, vice-président de l'Association des marchands détaillants:

"Nous ne sommes plus en 1925 mais en 1961. Je considère que nous sommes les seuls dans la province qui n'ouvrent pas leurs portes le 8 décembre. Imaginez si nous sommes fermés ce jour-là, le nombre de ventes que les magasins vont perdre. Pour ce qui est de l'assistance à la messe, il n'y a pas de problème puisque nous ouvrirons à partir d'une heure l'après-midi."

M. Fernando Thiffeault:

"Je suis pour l'ouverture des magasins le 8 décembre parce que la fête qui tombe un vendredi est une de nos plus grosses journées. Tous mes commis sont en faveur d'ouvrir ce jour-là. J'espère que nous en viendrons à une entente avec le syndicat sur cette question."

Mlle Monique Tremblay, commis chez Zellers:

"Je ne suis pas en faveur de travailler le 8 décembre; c'est un congé qu'on nous doit et je tiens à le prendre."

Mlle Claudette Deschênes, commis chez Zellers:

"Je suis contre l'ouverture des magasins le 8 décembre. Tout le monde chôme cette journée-là, pourquoi travaillerait-on? J'aime autant pas être payé en double et ne pas travailler. Nous autres dans les magasins, on travaille toujours quand les autres ne travaillent pas."

M. Jean Tremblay, propriétaire de la Bijouterie Capitole:

"Il nous faut ouvrir le 8 décembre, afin de garder le commerce chez nous. Si nous fermons, il se peut fort bien que les marchands de Québec en profitent. Quant aux employés, nous les payerons temps double; je me demande pourquoi on n'en viendrait pas à une heureuse décision."

M. Georges Wheelan, employé chez Gagnon & Frères:

"Je suis pour l'ouverture le 8 décembre, parce que ça nous permettra d'augmenter notre revenu. De plus l'ouverture va avantager la clientèle qui ne travaillera pas ce jour-là."

Mlle Colette Pilote, commis.

"Pourquoi ne pas ouvrir le 8 décembre? Nous avons une occasion d'augmenter notre salaire; à l'approche des fêtes, ce n'est pas à dédaigner."

M. Benoit Girard, employé:

Lorsqu'on est marié et à la commission en plus du salaire, on y pense deux fois avant de refuser de travailler. Le 8 décembre est un vendredi, soit la grosse journée de la semaine, et je ne vois pas pourquoi nous fermerions. Même si nous sommes ouverts le jeudi soir, cela ne remplacera pas le vendredi."

M. Léo Favre, Bijoutier:

"Il est temps que nous cassions la glace et que nous ouvrions le 8 décembre. Dans les autres villes comme Québec et Montréal, les magasins sont ouverts, pourquoi pas nous. L'Eglise nous permet de travailler alors...."

M. Yves Barrette:

"Je suis contre, nous travaillons assez comme cela sans travailler les jours où l'on peut avoir congé."

Jean Croteau, ass.-gérant chez Sherwin-William:

"Les petits magasins ne peuvent se permettre d'ouvrir parce que le montant des profits qu'ils feraient ne couvriraient pas les dépenses encourues en cette journée. Non l'ouverture des magasins dans de telles conditions est au désavantage du petit!"



Mlle Colette Pilote



M. Georges Wheelan



M. Fernando Thiffeault

CADEAUX EXCLUSIFS
Magasin Delisle
Tapis — Tentures — Meubles
Coutellerie — Verrerie — Vaisselle
(sous-sol Edifice ABEL)
Tél.: 545-0101 CHICOUTIMI

Un cauchemar chez nos marchands

Les vols à l'étalage

Saviez-vous que, chaque jour, il se fait un nombre considérables de vols dans la région dont vous n'entendez jamais parler dans les journaux ni à la radio. Non ce ne sont pas des vols de banque avec revolver, fuite précipitée et tout le tra la la non . . . Ce n'est non plus des vols avec effraction où on détruit tout sur son passage, laissant bien souvent des personnes blessées, des bureaux renversés, des filières en désordre. Dans ce genre de vols, on n'emploie pas de marteau, de masse, de tournevis, de foreuse, non . . . Ce genre de vol est plus discret, plus silencieux; c'est le genre de vol où la main est plus vite que l'oeil, l'oeil moins vite que la main.

Par GUY BERGERON

Pour ce vol les instruments sont des plus simplifié, une sacoche, un sac à main, de grandes poches et voilà pour les instruments les plus courants . . . il y en a d'autres. Tout le monde est courant personne n'ose parler, personne ose le dire, c'est le vol le plus perpétré, c'est le vol caché . . . eh bien oui, c'est le vol à l'étalage.

A la suite d'une petite enquête que nous faisions dans les principaux magasins de Chicoutimi et cela dans quelques-uns seulement, car chez d'autres le silence était de rigueur, nous pouvons affirmer qu'il se vole de cette façon, par année, pour près de $100,000 et cela sans tambours ni trompettes. Au comptoir et dans les rayons de lingerie, du manteau de fourrures au peigne fin.

Pour une fois on leur cède le premier rang

Souvent on dit que la gent féminine est plus intelligente que la gent masculine que la femme est plus perspicace que l'homme, qu'elle a plus d'intuition, qu'elle est plus sensible, qu'elle a la langue bien pendue; aujourd'hui nous devons lui attribuer une autre qualité qui, celle-là, n'est pas à son avantage; elle est la championne du vol à l'étalage; du moins les responsables des magasins ont cette opinion. Pour une fois les hommes se classent bon derniers, car les enfants leur en montrent en cette matière, ceci pour dire que les jeunes se classent au deuxième rang en ce domaine.

Manières

Le vol à l'étalage est le souci des marchands et le fléau des magasins à rayon. Un gérant nous racontait comment chaque jour, sa succursale se faisait voler ses différents articles qui s'étalent sur les comptoirs. Les personnes qui emploient cette méthode ont des tours inimaginables. Même si la bourse, les poches des manteaux, les sacs à papier sont les instruments les plus courants, plusieurs se sont spécialisés, ce qui en font maintenant des professionnels dans le vol à l'étalage. Comme nous le faisait remarquer le gérant d'une de ses succursales, "nos employés ont du travail à faire et ne peuvent continuellement exercer la surveillance".

Voici un exemple du culot de certaines personnes: Une dame un jour prend rapidement un sous-vêtement; on ne peut prouver qu'elle l'a volée, mais on est positif; le lendemain cette dame vient échanger le sous-vêtement parce qu'il n'est pas de la bonne grandeur et on lui remet le prix du sous-vêtement en argent.

D'autres enfouissent sous leurs vêtements les différents objets qu'ils ont réussi à prendre sous le nez de la caissière. De plus les magasins doivent faire face à des bandes organisées et, la dernière, dans un magasin, on a découvert une de ses bandes. Les objets qui intéressent le plus ces personnes sont la lingerie, les briquets, les produits de bauté, bas nylon, et même . . . les brassières. En un mot tous les effets sont bons pour ces adeptes de la cleptomanie.

Que peut-on faire contre ce fléau? Les marchands redoublent de surveillance et même certains magasins ont engagé des personnes qui sont employées exclusivement à surveiller. A date les résultats sont bons et on arrête dans plusieurs cas des personnes prises en flagrant délit. Mais un fait existe: on ne pourra jamais éliminer tous les rats de comptoirs.

Première promotion d'infirmières à Jonquière

L'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption de Jonquière a été témoin en fin de semaine de la première promotion à l'école gardes-malades auxiliaires et de puériculture. En effet sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, 11 garde-malades et huit puéricultrices ont reçu leur diplôme.

Le secretariat de l'Association des comm. scolaires prend de l'ampleur

Au cours de la dernière assemblée des directeurs de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi, il a été décidé de donner plus de services provenant du secrétariat de cette Association.

"Si l'on veut cependant avoir des services, de commenter le président général M. Camille Lavoie, il faut équiper notre secrétariat de meilleure façon."

Il fut donc adopté de fournir au secrétaire de l'Association tout le matériel nécessaire pour son travail: bureaux, armoires, tables, etc. De plus, une aide-secrétaire sera engagée, à temps partiel pour débuter, afin de libérer le secrétaire du travail de clériçature.

"Les commissions scolaires du diocèse n'en seront que plus intéressées de conclure M. Lavoie, si elles constatent que leur Association est bien vivante, bien efficace et bien profitable pour chacune d'elles".

CAISSE DE NOEL

Ce qui compte, ce n'est pas ce que vous gagnez; c'est ce que vous gardez. Rien ne facilite autant la pratique de l'économie qu'un plan méthodique. Prenez l'habitude de l'épargne en vous inscrivant à la CAISSE DE NOEL.

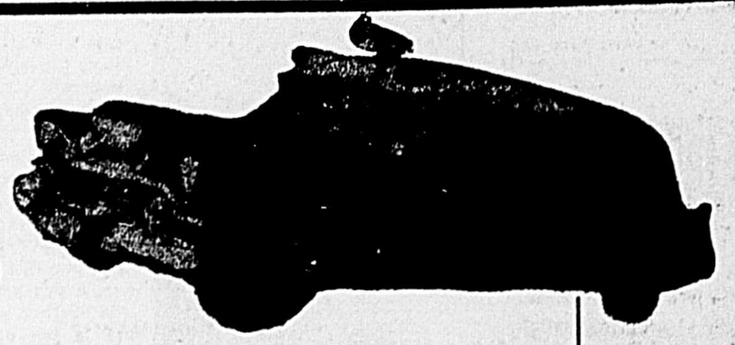
de la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Demandez un livret. Choisissez la Caisse qui vous convient le mieux: 50¢, $1, $2, $5, ou plus par semaine. Faites votre premier dépôt. Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle de petites économies grossissent.

QUATORZE SUCCURSALES DANS LES REGIONS DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

RÉORGANISATION COMPLÈTE
DES SALONS MORTUAIRES
— BLACKBURN —



SOUS LA DIRECTION GENERALE DE M. J.-LUDGER POTVIN, DIPLOME DE L'INSTITUT DES EMBAUMEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC



M. OLIVIER POTVIN,
Gérant

TEL.:
543-5511

CENTRE FUNERAIRE BLACKBURN INC.
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE

294, ave BEGIN — CHICOUTIMI

SERVICE D'AMBULANCE
AVEC OXYGENO
THERAPIE
• • •
JOUR ET NUIT

Le grand hebdomadaire de la région - Fondé en 1887

Publié et imprimé par Le Progrès du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi. Tél.: 543-4474.

Le Progrès *du Saguenay*

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

DIRECTEUR : DOMINIQUE LAPOINTE

ABONNEMENTS:
Par porteurs: 1 an, $3.60; 1 mois, $0.30.
Par la poste: 1 an, $3.60; 6 mois, $2.00.

Le Progrès du Saguenay est membre de l'A.B.C.

Les deux sons...

Deux sons de cloche en fin de semaine dernière: le discours de l'honorable Noël Dorion et celui du Dr Marcel Claveau. Le premier, en présence de Jean-Noël Tremblay, parlait devant les conservateurs du comté de Chicoutimi, réunis en assemblée annuelle; le second, devant les Chevaliers de Champlain.

Me Dorion s'est plu à vanter les bienfaits que nous a valus la Confédération, "ces alliances qui ont permis à notre peuple de grandir et de prospérer". Puis, il a fait une énumération des réalisations du gouvernement dont il fait partie, en matière de bilinguisme: la traduction simultanée, la possibilité de demander des formules dans l'une ou l'autre des deux langues pour la votation, le fait que l'anglais n'est plus la seule langue de communication entre ministres et entre employés des ministères, la papeterie du premier ministre est dans les deux langues, certains octrois à des pays africains de langue française pour la cause de l'éducation.

Ce sont là des réalisations tangibles qui restent à l'honneur de ceux qui ont su les apporter.

Mais qu'est-ce que tout cela au juste dans le contexte d'un grand Canada où nous voudrions sentir s'épauler, en droit et en fait, deux grandes races vivant en accord parfait dans le plus grand respect mutuel?

Qu'est-ce, sinon des sucettes?

Voyons ce qu'en pense le Dr Claveau:

"Malgré les beaux discours qui vantent le bilinguisme canadien comme un modèle du genre, je persiste à penser qu'il faut être ignorant ou naïf pour le croire", affirme-t-il.

Et il énumère des faits: douanes, gendarmerie royale, télégraphes, chemins de fer nationaux à "mentalité anglicisante même au pays du Québec"; l'armée du Canada qui est "de tradition et de langue anglaise", et d'autres.

"A part le bilinguisme à sens unique, c'est-à-dire le fait de parler aussi anglais pour un Canadien français, on ne sait pas ce que veut dire le mot langue au Canada . . . Nos compatriotes des autres provinces, assimilés déjà à presque 50 pour cent savent bien ce que signifie lutter pour la reconnaissance de leurs droits et de leur langue dans des provinces qui n'acceptent que l'unilinguisme anglais".

Après cent ans (ou presque) de régime soi-disant confédératif, notre compatriote anglais est maître partout dans les dix provinces du pays; les Canadiens français le sont dans le Québec seulement et même pas dans tous les secteurs de leur activité. Est-ce un succès?

La Confédération nous a peut-être fait éviter le pire; est-ce à dire maintenant que nous ne devrions pas examiner avec soin s'il n'y a pas possibilité de faire mieux? de passer à une autre étape?

De s'interroger sur l'opportunité de remplacer le système fédératif actuel par un véritable régime confédératif qui constituerait un "pacte entre deux grandes races"?

D'étudier à son mérite, dans le calme, la solution proposée par le Dr Marcel Chaput?

Dominique LAPOINTE

Offre et demande

En 1962, combien y aura-t-il de diplômés universitaires à travers le Canada en Génie?

Combien y aura-t-il de licenciés en Commerce dans le Québec?

Quel sera le traitement initial pour un diplômé en Génie physique?

Les réponses à ces questions très pertinentes apparaissent dans la brochure fournie par la section des emplois administratifs et professionnels du Service national de placement.

Le but de cette publication est de fournir les renseignements les plus récents qu'on puisse obtenir visant les perspectives d'emploi pour les diplômés d'université en 1962.

D'abord destinée aux finissants et aux diplômés de nos collèges et de nos universités ainsi qu'à leurs employeurs éventuels, cette brochure peut également rendre service aux étudiants, aux professeurs et aux orienteurs qui ont à choisir ou à aider les autres à choisir une carrière.

C'est pourquoi, nous recommandons fortement à toutes ces personnes de se procurer la série de publications sur l'"Offre et demande de diplômés universitaires".

D. L.

Pourquoi centraliser?

Le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, vient de faire connaître la composition du Conseil provincial des Arts. Vingt-six membres en feront parti; sur ce nombre, aucun nom en dehors des villes de Québec et de Montréal: des noms de Montréal surtout.

Le Conseil des Arts est un organisme provincial, destiné à conseiller le gouvernement sur des questions qui touchent toutes les parties du Québec, dans le domaine des arts.

Il y a des régions qui s'intéressent d'une façon particulière aux arts. Le Saguenay est certainement une de celles-là. On a un témoignage éloquent de toutes nos activités artistiques lorsque l'on voit que, chaque semaine, Le Progrès du Saguenay doit consacrer une ou deux pages aux arts seulement; Le Phare s'est vu obligé de créer un supplément artistique. Par contre, le plus grand quotidien de la ville de Québec n'a pas encore, pour sa part, jugé bon ou nécessaire de consacrer une seule page hebdomadaire aux arts de cette cité dont la population dépasse celle de notre région. C'est dire que les arts sont très avancés chez nous.

Un membre du Conseil des Arts, choisi dans notre région, aurait pu faire entendre le point de vue régional à ce sujet; il aurait pu éclairer le Conseil sur de nombreux problèmes qui nous concernent d'une façon particulière.

A l'esprit, il nous vient un nom quoiqu'on aurait pu en désigner d'autres très compétents aussi: René Bergeron.

D. L.

Les films à CKRS-TV

(le 1er déc. à 9h. p.m.) Adultes et adolescents
LA BONNE COMBINE

Américain. 1948. Comédie humoristique d'Edmund Goulding avec Edumund Sween et Burt Lancaster. Un agent de la Trésorerie de Washington tente de retracer un faux monnayeur. Humour et fantaisie. Réalisation habile. Excellente interprétation.

(le 1er déc. à 11h.30 p.m.) TOUS
IT AIN'T HAY

(le 2 déc. à 11h.30 p.m.) Adultes, des réserves
MARDI, ÇA SAIGNERA

Américain, 1954. Drame policier réalisé par Hugo Fregonese avec Edward G. Robinson. Ce film extrêmement dur et réaliste décrit sur un ton assez morbide les préparatifs d'une exécution capitale. Le cynisme monstrueux d'un tueur inspire une juste répulsion à côté de la noble figure d'un prêtre courageux. L'excès de brutalité réserve l'ensemble aux adultes avertis.

(le 5 déc. à 1h. p.m. Adultes et adolescents
LES PIONNIERS DE LA WESTERN UNION

Américain. 1940. Western réalisé par Fritz Lang avec Robert Young. Aux Etats-Unis, la seconde partie du XIXe siècle est marquée d'un exode progressif de l'est vers l'ouest qui entraine l'établissement de nouveaux moyens de communications tels que le télégraphe... L'humour et les gags redonnent un intérêt aux scènes classiques. Un film de qualité.

(le 6 déc. à 1h. p.m.) Adultes, des réserves
LA BETE MAGNIFIQUE

Mexicain. Drame sportif de Chano Urueta avec Miroslava. Les aventures tragiques de deux lutteurs qui rêvaient de devenir champions. Brutalité extrême confinant, à certains moments, au sadisme. Esprit de vengeance.

(le 7 déc. à 1h. p.m. TOUS
BIEN FAIRE . . . ET LA SEDUIRE

Américain. 1947. Comédie fantaisiste de S. Sylvain Simon avec Red Skelton et Janet Blair. Red Jones, qui vend des brosses pour satisfaire sa dulcinée, est inculpé dans l'assassinat de Mr Trist. Gros comique de gags et de situations, au rythme rapide. Bonne détente.

(le 7 déc. à 11h.30 p.m.) Adultes et adolescents
LA HACHE SANGLANTE

Américain. 1954. Western réalisé par Lesley Selander avec Rory Calhoun. Les auteurs montrent avec honnêteté comment, de part et d'autre, on peut justifier les pires massacres en leur donnant le nom de "représailles". Les nombreuses scènes de combat, leur brutalité justifiée par les nécessités de la guerre, ne conviennent pas sans réserve aux jeunes enfants. Scène de film.

"CLAIRE-JOIE"

— samedi prochain, le 2 décembre —

UN OBSTACLE A L'AMOUR: LE FLIRT

1. ENTRETIEN: Quand on cueille les fleurs au printemps, on verse des pleurs à l'automne.
2. SKETCH: A 17 ans, Pierre a déjà confiance dans les filles. Pourquoi?
3. CHANT: "O fille de Sion" de Deiss par la Chorale de l'Ecole Normale du Bon-Conseil.

L'OFFICE DIOCESAIN



337, rue Jacques-Cartier est — Tél.: 543-9975

PALACE

LES ENFANTS DE LA VIOLENCE

2-3-4 **Adultes, réserves.**

Italien. 1955. Mélodrame réalisé par Raffaello Matarazzo avec Lea Padovani. — Ce mélo, malgré une réalisation assez bonne, est interprété sans naturel ni spontanéité. La thèse du film est juste. — Mais on y trouve des scènes de violence et des situations délicates qui le font réserver aux adultes avertis.

L'AFFAIRE MIRELLA

2-3-4 **Adultes**

Italien. 1957. Mélodrame réalisé par Giuseppe Vari avec Irène Galter. Mélodrame classique dont l'histoire contient peu d'éléments nouveaux. — Réalisation banale dans l'ensemble. Un crime, présenté avec des détails très réalistes, fait réserver ce spectacle aux adultes.

OCEAN'S ELEVEN

5 au 8 ... Adultes, des réserves

Américain. 1960. Comédie dramatique produite et réalisée par Lewis Milestone avec Frank Sinatra et Dean Martin. Un vétéran de la dernière guerre, réunit dix de ses anciens compagnons de l'armée et leur demande de l'aider à effectuer un vol à main armée dans les cinq plus grands cabarets de Las Vegas. Film trop long. Une description réaliste et détaillée de la technique du vol motive des réserves.

UNTAMED YOUTH

5 au 8 Adultes, des réserves

Américain. 1956. Drame réalisé par Howard-W. Koch avec Mamie Van Doren. Deux jeunes soeurs arrêtées pour vagabondage sont conduites en cour et condamnées, par un juge féminin, à 30 jours de travaux sur une plantation de coton... Film invraisemblable et disgracieux. Le scénario est prétexte à des scènes de violence sadique et à des danses vulgaires. La volonté de faire "sensationnel" est évidente. Le thème et ses développements réservent le film aux adultes avertis.

SAGUENAY

DIEU SEUL M'ARRETERA

2-3-4 **TOUS**

Italien. 1957. Drame social réalisé par Renato Polselli avec Gérard Landry. Un soir d'orage, un jeune prêtre découvre un orphelin qui cherche un abri. Emu par sa détresse, le prêtre l'installe avec d'autres compagnons déshérités dans une caserne désaffectée. Un prêtre est présenté avec respect et sympathie. On cherche à mettre en valeur la pratique de la vraie charité pour la solution du problème de l'enfance abandonnée. TOUS.

UP PERISCOPE

2-3-4 **Adultes et adolescents**

Américain. 1959. Drame de guerre réalisé par Gordon Douglas avec James Garner. Tout en étant peu réaliste, l'action, pleine de suspense, se déroule néanmoins à un assez bon rythme. Quelques prises de vues sous-marines ajoutent de l'intérêt.

ASPHALTE

5 au 8 **Adultes, des réserves**

Français. 1958. Drame sentimental réalisé par Hervé Bromberger avec Françoise Arnoul. L'habileté du réalisateur réussit à faire oublier par moments tout ce que cette histoire comporte de conventionnel. L'amitié, l'union conjugale sont mises en valeur dans ce film, mais quelques images suggestives motivent des réserves.

CAR SAUVAGE EST LE VENT

5 au 8 ADULTES

Américain. 1958. Drame psychologique réalisé par George Cukor avec Anna Magnani et Anthony Quinn. Toutes les vedettes de ce film sont excellentes et leurs types cadrent fort bien avec le milieu décrit et le réalisme du récit. La lutte de deux êtres contre une passion coupable, l'aveuglement et l'incompréhension du mari jusqu'au revirement final constituent la trame de ce film pour adultes.

CARTIER

DANS LA SOURICIERE

3-4-5 ADULTES

Américain. 1959. Drame d'aventures réalisé par Norman Panama avec Richard Widmark. Le chef d'une bande de meurtriers essaie d'échapper à la justice avec l'aide de son avocat. Invraisemblable. La stratégie dans l'élaboration du crime et le climat violent des batailles font réserver ce film aux adultes.

CHEF DE RESEAU

3-4-5 ADULTES

Britannique. 1958. Film d'espionnage réalisé par André de Toth avec Jack Hawkins. — La reconstitution du climat nazi, faite avec discrétion et peut-être un peu de froideur, revêt un caractère d'authenticité et rappelle les terribles méthodes de la Gestapo. La construction dramatique et la mise en scène sont solides. Les problèmes personnels que rencontre un espion courageux et intelligent méritent réflexion.

POLYYANNA

6 au 9 TOUS — A VOIR

Américain. 1960. Conte réalisé par David Swift avec Hayley Mills et Jane Wyman. — Une cure d'optimisme. Grâce à une mise en scène très au point, à une reconstitution d'époque pleine de pittoresque et à une distribution remarquable, la petite Hayley Mills dans le rôle de Pollyanna, est charmante à croquer. Ce film est parmi les meilleurs que Walt Disney ait produits. — Cette oeuvre qui est à sa manière un hymne à la joie peut être vue par tous les publics.

DANIEL BOONE

6 au 9 **Adultes, adolescents.**

Américain. 1957. Film d'aventures réalisé par Albert Gannaway et Ismaël Rodriguez avec Bruce Bennet. Le célèbre pionnier de l'Ouest américain méritait mieux que cette pâle représentation de ses exploits. L'ensemble manque d'un véritable souffle épique. On présente dans ce film un héros doué de toutes les qualités et une vie de famille exemplaire, mais aussi quelques scènes de violence et de barbarie.

IMPERIAL

CHALEURS D'ETE

2 au 8 **A déconseiller**

Français. 1959. Comédie dramatique réalisée par Louis Félix avec Michel Bardinet. Ce film est l'occasion d'une peinture passionnelle et de scènes audacieuses et basse-ment commerciales. Mise à part une figure de jeune fille honnête, ce film présente une jeunesse sans morale. Une recherche constante d'érotisme motive la cote : A DECONSEILLER.

LES CINQ DE LA RUE KARSKA

2 au 8 ADULTES

Polonais. 1954. Drame social réalisé par Aleksander Ford avec Tadeusz Janczar. La valeur documentaire de l'oeuvre est gâtée par un ton de propagande agaçant. Ce film qui montre la réhabilitation des jeunes par le travail, contient des scènes dures et réalistes et des intentions de propagande.

CAPITOLE

AURORE, L'ENFANT MARTYRE

2 au 8 déc. ADULTES

LE ROSSIGNOL ET LES CLOCHES

2 au 8 déc. TOUS

Comédie dramatique et musicale avec Gérard Barbeau et Nicole Germain.

CENTRE

MIRAGES DE LA VIE

2 au 7 ADULTES

Américain. 1959. Drame sentimental réalisé par Douglas Kirk avec Lana Turner. Intrigue sentimentale qui provoquera les larmes des personnes trop sensibles. Malgré cet aspect trop mélodramatique, l'histoire est intéressante et sa réalisation plus que convenable. Des situations familiales délicates font réserver le film aux adultes.

L'ENFER DES HOMMES

2 au 7 ADULTES

Américain. 1954. Drame de guerre réalisé par Jesse Bibbs avec Audie Murphy. Fils aîné d'une famille nombreuse que le père a abandonné, Audie Murphy acquiert très jeune le sens de la responsabilité . . . Ce film met en valeur les hautes qualités d'un combattant. Quelques scènes de batailles et de délassement des soldats réservent le spectacle aux adultes.

BELLEVUE

CHALEURS D'ETE

2 au 8 **A déconseiller.**

Voir: Théâtre Impérial.

PRINCESS KENOGAMI

WHITE CHRISTMAS

2 au 7 **TOUS**

Américain. 1954 Comédie musicale réalisée par Michael Curtiz avec Danny Kaye et Bing Crosby. Cette comédie musicale a la valeur d'une saine distraction recommandable aux amateurs de rythme, de mélodies et de danses légères. Malgré une mise en scène fastueuse on y regrette l'évocation du beau Noël blanc, plein du mystère chrétien, et moins tapageur.

THE BIG NIGHT

2 au 7 **Adultes, adolescents.**

Américain. 1959. Drame réalisé par Sidney Salkow avec Randy Sparks et Venetta Stevenson. Deux adolescents rentrant d'une balade sont témoins d'une chasse à l'homme. L'intérêt soutenu; bonne photographie et interprétation homogène. Ce spectacle peut être vu par les adultes et les adolescents.

LE DERNIER WALT DISNEY

POLLYANNA



● L'optimisme d'une petite fille révolutionne un village américain.

Walt Disney aime la vie, se plaît à la voir en rose, la décrit aussi bien animale qu'humaine. Voici un film où une petite fille nous fait la leçon dans un langage si adroit qu'il pourrait surprendre. Mais j'ai entendu des petites filles de son âge parler aussi bien qu'elle: alors je ne crois pas à l'invraisemblance.

Pollyanna a onze ans quand cette histoire de 1900 nous est contée: elle est presque rousse, a des yeux bleus, un visage couleur sable. Elle a inventé le jeu d'être content, qui donnera sa lumière à une Amérique chrétienne qui a du mal à sortir du puritanisme. Le puritanisme a trouvé son modèle achevé dans la personne de la tante Polly qui élève cette petite fille.

Le père de Pollyanna était pasteur et il lui a laissé pour héritage une devise, tirée de Lincoln: "Dans les hommes, tu trouveras toujours du mal..." Ce qui signifie que ce n'est pas cela qu'on doit y chercher comme le fait le pasteur de cette petite ville. Il est entièrement sous la coupe de la tante Polly, qui fait la pluie et le mauvais temps dans la ville.

La petite fille parviendra à convertir sa tante et, même, à lui faire agréer pour mari le médecin de la famille. Pour en arriver là, elle entreprendra d'abord le pasteur qui a la révélation, par elle, de huit cents phrases optimistes disséminées dans la Sainte Bible: c'est son père qui les avait relevées. Une kermesse où l'on doit danser et rire est boycottée par la tante. Mais le pasteur la recommande, lui-même s'y rend et s'y divertit. Pollyanna, prévue pour un rôle, descend en secret le soir, par la fenêtre de sa chambre. Mais la fête finie, en regrimpant le long de l'arbre pour regagner son logement sous le toit, Pollyanna tombe et vient s'écraser sur le sol.

L'accident est grave. L'enfant a les jambes paralysées. Le drame est qu'elle n'a plus le courage d'être contente. "C'était un jeu idiot", déclare-t-elle. Mais toute la ville, qui a connu une sorte de résurrection en suivant sa doctrine, vient la remercier chaleureusement avant qu'elle prenne le train pour la clinique, et le sourire de Pollyanna reparaît. Si le moral est bon, la réussite de l'opération est assurée.

La petite fille miracle est Hailey Mills. "Les yeux du témoin" l'avait désignée à l'admiration de tous. Ici tous l'aimeront. **(POUR TOUS).**

(Louis DULAC, dans La Vie Catholique illustrée, no 813).

La Semaine de sécurité et

Les dangers des Fêtes

La "Semaine de sécurité routière" qui est la seule campagne d'application uniquement canadienne, aura lieu du 1er au 7 décembre inclusivement. Elle sera lancée par le Conseil canadien de la sécurité routière avec l'appui et la coopération entière de tous les organismes sécuritaires provinciaux.

"Nous sommes certains, a dit M. W. Arch. Bryce, directeur administratif du CCSR, que si les Canadiens voulaient, ils pourraient, durant cette semaine au moins, exercer leur fonction de piéton et d'automobiliste sans qu'il y ait une seule mortalité de la route, au pays. Tout automobiliste ou piéton, pourvu qu'il soit raisonnablement vigilant, est capable de prévenir un accident de la circulation. D'ailleurs, la majorité des accidents qui se produisent n'ont aucune raison d'être."

D'après M. C. E. Carson, président général du Conseil, tous les piétons de même que les automobilistes devraient, au cours de cette semaine, concentrer sur la façon convenable d'exercer ces fonctions et, "s'ils peuvent le faire pendant une semaine, dit-il, ils peuvent le faire tout aussi bien pendant les 51 autres."

La moyenne des mortalités de la route pour la première semaine de décembre, au Canada, s'élève à presque 11 personnes par jour. La "Semaine de sécurité routière" a été établie dans le but de réduire ce nombre à zéro et ainsi servir d'exemple aux automobilistes et aux piétons pour le reste de l'année.

Jeunes filles... jeunes femmes...

M. Raymond Lessard revient d'Europe avec d'excellentes idées nouvelles dont profitera sa clientèle féminine

M. Raymond Lessard, de Chicoutimi, propriétaire de la maison Lessard sur la Côte, revient d'un séjour de plusieurs semaines en Europe, où il a visité plusieurs pays dont la France et l'Italie. S'intéressant particulièrement à la mode, il s'est appliqué à y voir ce qui se passait et à analyser les tendances actuelles dans ce domaine. Il a même assisté à deux défilés de modes: chez Christian Dior et chez Balienciaga.

Pour le bénéfice de nos lectrices, il s'est prêté de bonne grâce à l'entrevue que voici :

— M. Lesard, vous qui avez visité la plupart des grandes capitales européennes au cours de votre voyage de six semaines, voudriez-vous nous dire quelle est la véritable ville de la mode ?

— Paris reste le centre de la mode, tant européenne qu'américaine.

— Que nous annonce Paris pour le printemps ?

— J'ai remarqué une grande unité dans toutes les nouvelles créations. Chez Dior et chez Balienciaga, entre autres, on ne cherche pas tellement à innover et à créer de nouvelles lignes; on continue plutôt dans le ton de la mode actuelle, en apportant quelques changements dans les coupes.

— La Parisienne s'habille-t-elle comme la Canadienne ?

— La femme parisienne est certainement la mieux habillée que je connaisse. Elle est sobre et de bon goût dans sa tenue vestimentaire. Rien d'excentrique. Quant aux hommes, disons que ce sont les Italiens qui s'habillent le mieux.

— Pouvez-vous comparer la mode américaine à la mode parisienne ?

— Il n'existe pas une mode typiquement américaine; c'est l'Europe qui donne le ton. Ordinairement, les maisons américaines achètent des créations européennes pour ensuite reproduire elles-mêmes le modèle à des milliers d'exemplaires.

— Revenez-vous de votre voyage avec de nouvelles idées qui pourront trouver application ici au Saguenay ?

— C'est lorsqu'on voyage que l'on constate le mieux que nous sommes qu'un petit point sur la carte du monde. Dans le domaine de la mode, il reste encore à améliorer ici. Mais je me suis rendu compte plus que jamais d'une chose: il y a place ici pour un magasin spécialisé, comme le nôtre, dans le domaine vestimentaire je suis revenu avec plus que jamais l'idée de pousser davantage certaines spécialités et j'ai commencé à ce faire. J'ai même fait plusieurs propositions à de grands couturiers afin d'assurer aux Saguenéens des articles exclusifs à l'instar de leurs amis de France.

NAISSANCE

M. et Mme René Simard, née Charlotte Beaulieu de Port-Alfred, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 11 novembre et baptisée le 19, sous les prénoms de: Marie-Charlotte-Lorette-Lise.

Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Simard, grands-parents de l'enfant.

Porteuse: Mme Epiphane Simard, tante de l'enfant.



BEAUTE DANS LA PERSONNALITE était le titre de la conférence qu'a prononcée, Mme Dorval lors du souper mixte du Club Kiwanis, lundi. Sur cette photo nous remarquons de gauche à droite Mme Emilien Desbiens, épouse du président qui a présentée la conférencière M. Desbiens et Mme Dorval.



● Lorsque vous sortez pour vos courses, surtout maintenant à l'approche de Noël, rappelez-vous que porter un bon soulier fait toute la différence entre revenir fourbue ou souriante. Les deux nouveaux trotteurs ci-dessus et autres modèles du genre fabriqués par les manufacturiers canadiens feront un plaisir de toutes les activités qui exigent que vous soyez debout, ils sont en vente d'un bout à l'autre du pays. A gauche, escarpin de veau grené beige et brun à talon laminé bas et bout carré. A droite, le soulier pour accompagner les tailleurs, il est aussi de veau grené, talon cubain laminé, base solide et bout allongé arrondi, la garniture de perforations se prolonge sur la barrette. Ces deux souliers qui ne sont pas doublés, sont souples et leurs semelles sont rendues moelleuses par un coussinet de caoutchouc-mousse.



● ORDONNANCE: Une douzaine de roses, à renifler chaque demi-heure.

Les fleurs font plaisir à une personne malade

Il y a un vieux dicton qui veut qu'un rhume bien soigné dure une quinzaine et qu'un rhume non soigné dure deux semaines. On a imaginé à travers les âges divers moyens de soigner les rhumes.

Il était un temps où l'on prenait une douche froide pour se prémunir contre les rhumes. D'autres ont porté des gousses d'ail au cou. Si on n'y trouvait aucun soulagement, ce moyen prévenait la contagion, car il éloignait les amis et les voisins. Les anciens Grecs mâchaient des pétales de roses pour demeurer en santé. On se sert encore de certaines fleurs pour traiter les rhumes ordinaires. Mais on a plutôt l'habitude d'envoyer des fleurs par l'entremise de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes pour plaire à l'oeil et relever le moral plutôt que pour guérir.

La cueillette des fleurs est aujourd'hui très facile. On peut choisir dans un catalogue les fleurs que l'on désire envoyer à un parent ou un ami et la livraison peut se faire à des milliers de milles de distance. C'est une excellente aubaine pour ceux qui ne peuvent sortir. Ils peuvent faire leur choix dans un catalogue fourni par leur fleuriste.

Dans le temps de nos grand'mères, on prétendait pouvoir guérir le rhume en portant des sous-vêtements rouges. La graisse d'oie était un autre remède à l'effet plutôt douteux. Les anciens croyaient que les rhumes étaient causés par l'air de la nuit, les feuilles en décomposition, les chats ou l'influence des comètes. Certaines gens portent des rubans bleus contre le rhume, mangent du poisson dans des assiettes bleues ou éternuent dans une bouteille de verre bleu, croyant que leur mal guérira.

La médecine moderne a d'autre théories au sujet des rhumes. Il faut se tenir éloigné de ceux qui ont le rhume afin de ne pas le contracter. Certains psychologues prétendent que le rhume n'existe que dans l'imagination et que l'ennui ou l'isolement en sont la cause. De toute façon, vous ne pouvez faire erreur si vous gardez des fleurs dans votre chambre. Elles sauront vous égayer et vous faire prendre la vie en rose.

Après les quilles

Qui n'a pas faim ?

"Venez chez nous après la dernière partie!" Vous êtes l'hôtesse qui avez formulé cette invitation et les quilleurs sont maintenant chez vous pleins d'appétit et de bonne humeur.

Que diriez-vous de leur servir un pain à la poudre à pâte chaud et bien beurré accompagné de chocolat chaud ou de café. Rien de plus facile à faire d'avance. Pendant que les invités enlèvent leurs manteaux, on le réchausse en vitesse.

Vous pouvez choisir par exemple une Galette marbrée au chocolat. Cuisez-la dans une assiette à tarte pour en changer l'apparence. Les marbrures sont faciles à obtenir et la même préparation au chocolat sert comme glace. Dans la glace comme dans le pain on reconnait la saveur inimitable du beurre toujours à la base des mets fins.

Une autre version de pain à la poudre à pâte est la Galette aux amandes. Elle possède une texture de muffin et sa garniture comporte un mélange de zeste d'orange, de sucre et d'amandes.

La dernière version de nos pains vite faits est la Galette au coco. Léger comme une plume, savoureux au suprême, il étale en plus une garniture de rêve au coco râpé.

GARNITURE

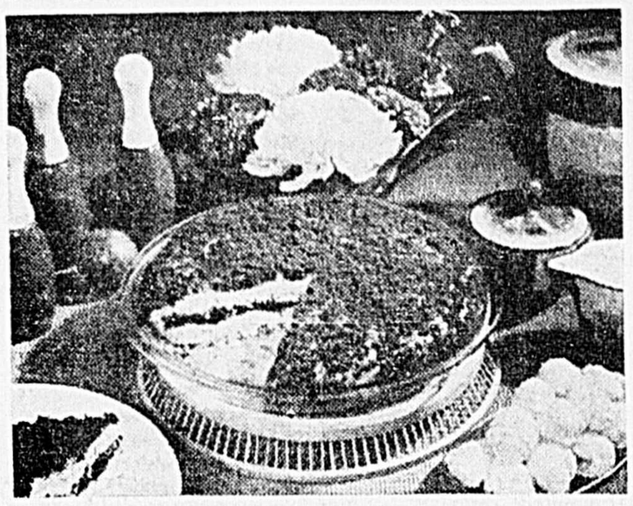
⅓ tasse de sucre
¼ tasse de cacao
½ tasse de panure sèche
¼ tasse de beurre fondu

GALETTE

1⅔ tasse de farine tout-usage tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
¾ c. à thé de sel
⅓ tasse de sucre
1 oeuf
1 tasse de beurre fondu

Garniture — Amalgamer le sucre, le cacao et la panure; arroser de beurre fondu et mêler parfaitement. Mettre de côte.

Pain — Beurrer généreusement une assiette à tarte de 9". Préchauffer le four à 375 degrés F. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Bien battre l'oeuf; le mêler au lait et au beurre fondu. Faire un puits au centre des ingrédients secs et y verser le liquide tout à la fois. Mêler légèrement pour humecter la farine. — Etendre un tiers de la pâte dans l'assiette à tarte préparée; saupoudrer la moitié de la panure. Etendre le reste de la pâte et saupoudrer du reste de la panure. Cuire à four préchauffé 30 à 35 minutes. Couper en pointes et servir chaud avec du beurre.



● Ca s'appelle Galette marbrée au chocolat. C'est un pain instantané à la poudre à pâte farci d'une garniture de miettes au chocolat. Une fois cuit c'est épicurien.



A Chicoutimi-Nord

Nouvel exécutif chez les filles d'Isabelle

Mme Anita Bouchard a été élue Régente des Filles d'Isabelle, cercle Maria-Goretti de St-Luc de Chicoutimi-Nord.

La nouvelle Régente sera secondée dans ses fonctions par Mmes Cécile Tremblay, vice-régente; Henriette Desbiens, secrétaire - archiviste; Yvette Brassard, secrétaire - financière; Mlle Paula Tremblay, secrétaire - financière; Mme Jeanne-Mance Lapointe, 1ère syndic; Jeanne d'Arc Tremblay, 2e syndic; Rose-Yvette Cloutier, 3e syndic; Marie-Joseph Côté, gardienne; Clairette Morissette, chancellière; Cécile Boulianne, monitrice; Gilberte Fillion, garde intérieure; Mlle Gertrude Jean, garde-extérieure; Mmes Soselyne Lavoie, rédactrice; Marie-Louise Lavoie, clerc guide; Alice Dion, 2e guide; Pâquerette Dutil, organiste; Marie-Emma Proulx, porte-bannière.

C'est Mme Reid, député Régente, qui présida à l'installation du nouveau conseil.



A la suite de trois stages d'étude, Mlle Blanche Paradis, institutrice de Notre-Dame-de-la-Doré et directrice régionale des Cercles des Jeunes Naturalistes du Saguenay, vient de recevoir son "brevet des Sciences de la Terre", de l'Université Laval, avec grande distinction. Elle devient la première laïque de la région à obtenir ce grade.

Pourquoi payer plus cher

quand vous pouvez avoir votre manteau de fourrure au prix de gros et à des conditions faciles de paiement.



Henri Lacroix, agent manufacturier. 24 ans d'expérience.

Grand choix de Loutre canadienne, Castor, Mouton de Perse gris ou noir, Ra[illegible] sus[illegible] teint[illegible] vison, Pattes de Mouton noir et brun, Mouton rasé brun uni et garni. Manteaux pattes de vison Saphyr, Pastel-Lutetia et noir.

Henri Lacroix Fourrures, 128 Racine Chicoutimi; tél.: bur. 543-3710, rés.: 543-5650. Entrée par le magasin "Boutique du Cadeau" Fras & Gagnon (sous-sol).

A LA LIBRAIRIE REGIONALE



La Librairie Régionale est heureuse d'annoncer à sa vaste clientèle qu'elle s'est acquise les services de Mme Paul Boileau de Chicoutimi à son rayon de livres. Mme Boileau est bien connue de la population pour ses nombreuses activités artistiques et littéraires. Dernièrement, elle était membre de l'équipe de Chicoutimi qui fut pendant 8 semaines championnes à l'émission Passes-d'Armes qui est à l'horaire des programmes de télévision sur le réseau de Radio-Canada. Elle a occupé pendant plusieurs années des postes dans l'administration de la Société d'Etudes et de Conférences. De plus, par son travail et ses connaissances, elle fut proclamée lauréate de deux concours littéraires. Mme Boileau veut assurer la nombreuse clientèle de la Librairie Régionale qu'elle se fera toujours un plaisir de la guider pour l'achat d'un livre ou de tout autre objet.

Je l'ai fait moi-même

Vous le pouvez aussi . . . Spruance se mélange rapidement et vous n'avez qu'à ajouter de l'eau. Vous gardez un bon goût chaque fois. Régalez votre famille avec un pain frais, fait à la maison.

MAINTENANT CHEZ VOTRE EPICIER

Ecrire pour recevoir le livre de recette gratuitement à :
R. J. BOURIS,
1672 College St.,
Ville St-Laurent, P.Q.



Tournez-Vous en Rond, Cherchant un Bon Laxatif?

NR AU COUCHER . . .
SOULAGEMENT AU LEVER!

Depuis plus de soixante-dix ans, NR . . le Remède de la Nature, procure un soulagement agréable et effectif du soir au lendemain. Et cela, sans nervosité ni besoin soudain. C'est un laxatif entièrement végétal, sur lequel vous pouvez compter. Prenez des tablettes NR ce soir!

NR Régulier • Recouvert de chocolat • Junior

Vous aide à vous porter mieux . . . et à paraître mieux!

Nature's Remedy

DOULEURS

Maux de Tête, de Dents, Rhumes, Grippes, Douleurs Arthritiques, Névralgiques, Rhumatismales, Malaises Fiévreux Soulagés Rapidement avec les Captabs ANTALGINE. (6) En vente partout.

ANTALGINE

saveur délicieuse





Les fruits et les breuvages aux fruits Gerber

Dès que vous goûtez aux purées de fruits ou aux breuvages aux fruits Gerber, vous êtes convaincue. Cette délicieuse saveur résulte des chauds rayons du soleil d'été. Les purées ont une consistance veloutée agréable et fournissent à bébé une abondance de vitamines et de sels minéraux importants. Les breuvages, passés au tamis fin, sont agréables au goût et riches en vitamine C.

Comme tous les aliments Gerber, les purées de fruits et les breuvages aux fruits Gerber sont préparés par des spécialistes qui se consacrent *uniquement* à la présentation d'aliments appétissants et nourrissants pour votre bébé.

Nous vous invitons à goûter à quelques-unes des purées de fruits Gerber (13 variétés allant des abricots aux poires Bartlett) et aux breuvages aux fruits Gerber (4 sortes, jus d'orange, breuvage à l'orange et aux bananes, etc.) Vous les trouverez délicieusement différents.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

ALIMENTS Gerber POUR BÉBÉS

NIAGARA FALLS, CANADA

Le message du Premier Ministre du Canada, l'hon. Diefenbaker

"Un tiers de la population du Canada est autorisée à conduire des automobiles et tous nous sommes piétons. Conducteurs et piétons ont des responsabilités quant à la sécurité routière et la prévention des accidents de la route.

"Je demande à chaque Canadien de développer des habitudes d'extrême précaution et de vigilance, non seulement durant la semaine de sécurité mais aussi chaque jour et chaque semaine de l'année."

Le Premier ministre,
John Diefenbaker.

Du 1er au 7 décembre

La Semaine de sécurité routière

De bonnes résolutions !

Le bureau de direction de la Chambre de commerce Senior de Chicoutimi a approuvé différentes résolutions lors de l'assemblée qui a eu lieu, mercredi soir, en son local de l'hôtel de ville.

Les membres de la Chambre de commerce rencontreront d'ici quelques jours les différents présidents des organismes tels que Marchands détaillants, Jeune Commerce et la Ligue des propriétaires pour s'entendre afin de présenter au conseil de ville une recommandation quant aux panneaux - réclames qui sont installés ici et là à Chicoutimi par la compagnie Claude Néon.

La Chambre adressera au ministère de la Santé une lettre de protestations contre le déménagement de l'Unité Sanitaire dans l'immeuble médico-chirurgicale. La prise de position de la Chambre de commerce est dû au nombre de protestations des résidents de la région qui ne voient pas d'un bon oeil le déménagement de l'Unité sanitaire.

— 0 —

Devant les plaintes formulées par les automobilistes et les camionneurs concernant l'entretien du boulevard Talbot en hiver, le Chambre demandera au ministère de la Voirie de porter une attention spéciale à l'entretien de ce boulevard. Le président M. Joseph-Eugène Houde a fait remarquer qu'à date lors des deux tempêtes de neige, l'entretien ne fut pas adéquat.

— 0 —

Chicoutimi aura encore cette année son carnaval. Il se tiendra du 1er au 6 mars, l'animateur en sera M. Robert Quenneville. Comme l'an passé, le comité d'organisation sera composé des différents membres des organisations de la cité.

La 'Semaine de sécurité routière' qui a lieu anneullement du 1er au 7 déc., inaugure une deuxième campagne de sécurité dont le but est de souligner les nombreux dangers qui entourent l'automobiliste comme le piéton durant la saison des Fêtes. Cette campagne qu'on a nommé, 'Les dangers des Fêtes', est d'application nationale. Lancée par les agences de sûreté, fédérale, provinciales et municipales, cette campagne qui est effective pendant tout le mois de décembre, jouit de l'appui de tous les organismes sécuritaires. Elle atteint son point culminant durant la semaine de Noël et du Jour de l'An. Malheureusement, ses avertissements contre le mélange dangereux de l'alcool et de la conduite de l'automobile sont très souvent ignorés.

"L'atmosphère de réjouissance qui règne à ce temps de l'année crée, chez l'automobiliste et le piéton, un relâchement général dans l'exercice de leur fonction dans la circulation routière, ce qui, très souvent, finit par une tragédie au moment même où la Chrétienté se réjouit," a déclaré le Conseil canadien de la sécurité routière, auteur de la 'Semaine de sécurité routière'.

En prévision de ces danger, le Conseil recommande aux automobilistes et aux piétons de conservez le calme et leur esprit de vigilance durant la saison des Fêtes. "Réjouissez-vous, mais soyez prudents," dit-il.



Me Mauril Tremblay a été é... lu président de l'Association conservatrice du Comté Chicoutimi, lors des assises qui se sont tenues en fin de semaine, à Chicoutimi. Il remplace à ce poste Me Edmond Savard.

Points de vérification pour conduite d'hiver

"Quoique les voitures de fabrication canadienne soient construites pour résister à nos froids d'hiver, il y a quand même plusieurs petits détails qui demandent à être vérifiés si l'on veut éviter un désastre." C'est l'avis du Conseil canadien de la sécurité routière; et celui-ci ajoute que la 'Semaine de sécurité routière' serait le temps idéal pour entreprendre la vérification de sa voiture.

VENTILATION — Le monoxyde de carbone ne donne jamais d'avertissement. Chaque hiver, des centaines de personnes meurent de ce poison rampant alors que le seul fait de laisser une fenêtre ouverte suffit pour éviter ce désastre. Alors, vérifiez le système d'échappement de votre voiture. Prenez garde aussi de ne jamais rester longtemps dans celle-ci lorsque le moteur est activé.

FREINS — Les freins de stationnement gèlent facilement lorsqu'appliqués. Ayez soin de vérifier tous les freins avant que ceux-ci ne manquent et entrainent un désastre.

CHAUFFAGE — Vérifiez le système de chauffage de la voiture de même que le dégivreur et assurez-vous de leur bon fonctionnement.

LES GLACES — Une vue claire de la route est vitale au conducteur. Toutes les glaces doivent être dénudées de neige et de givre. Ne conduisez jamais lorsque vous n'avez qu'un hublot pour vous guider: libérez la surface entière des glaces.

LES PNEUS — Vérifiez la semelle de vos pneus. Procurez-vous du sable ou un morceau de toile métallique: ces dispositifs vous aideront à vous déprendre dans la neige ou sur la glace.

Les pharmaciens protestent

L'Association des pharmaciens du district du Saguenay, par la voix de son président, donne son entier appui aux pharmaciens propriétaires du Grand Chicoutimi qui se lèvent contre les menées de l'Institut Médical, dirigé par le Dr Camille Jourdain.

M. Pierre Maltais d'Arvida précise, au nom de l'Association, que l'intention des médecins de l'Institut d'ouvrir une pharmacie dans leur édifice et d'en tirer des bénéfices, de quelque façon, constitue une manoeuvre pour le moins disgracieuse à l'endroit de la profession de médecine.

C'est se placer dans un contexte qui appelle la dichotomie à plus d'un niveau et c'est contribuer à généraliser cette tendance qu'on retrouve dans bien des milieux de vouloir partager la tranche des autres.

M. Maltais ajoute que dans des considérations de ce genre il faut être objectif et l'opinion de nombreuses personnes dans les différents milieux professionnels (et officiels) nous le montre bien.

"En notre nom et au nom du public nous répondons à l'Institut que des représentations faites "AMICUS HUMANI GENERIS" sont toujours une surenchère à l'expérience, à la saine logique et à la crédulité."

Un deuxième pont ?

L'Association libérale du comté de Chicoutimi doit rencontrer, sous peu, les responsables auprès du gouvernement au sujet de la possibilité de construire un nouveau pont entre Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, vu la grande urgence d'améliorer la circulation entre les deux rives, en prévision de l'ouverture de la route Chicoutimi-Nord - Tadoussac.

De même on présentera au ministre Gérin-Lajoie une recommandation en vue de compléter l'Institut de Technologie de Chicoutimi afin d'accommoder tous les besoins et de satisfaire toutes les demandes.

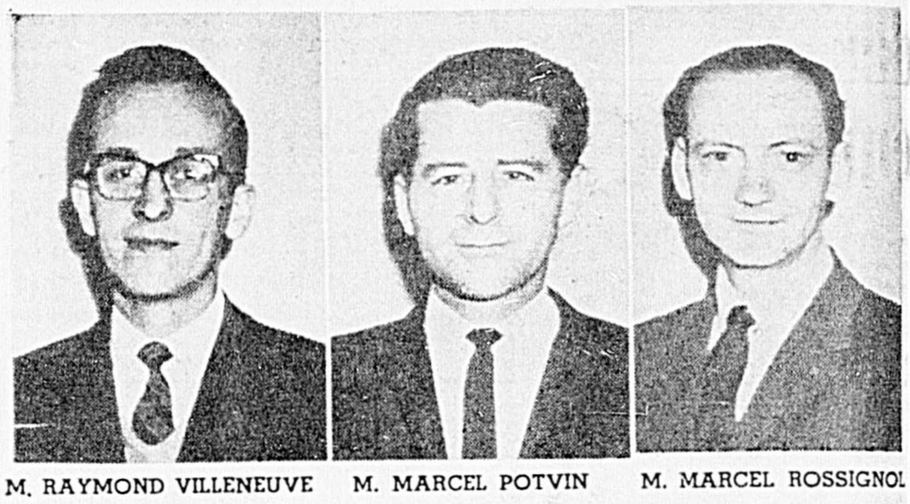
L'assemblée annuelle de l'Association du comté aura lieu dimanche, le 10 décembre, à l'école Pie X. Seuls les membres seront admis.

Nouveau gérant



M. Laval Gravel vient d'être nommé gérant du 1er magasin Idéal à ouvrir ses portes dans la région de Chicoutimi. Le nouveau super-marché sera situé précisément à Chicoutimi-Nord sur la rue de la Fabrique et il ouvrira ses portes vers le 15 décembre. Les magasins Idéal sont affiliés à Lamontagne Ltée.

NOMINATIONS AU PROGRES



M. RAYMOND VILLENEUVE — M. MARCEL POTVIN — M. MARCEL ROSSIGNOL

La direction du Progrès du Saguenay annonce les nominations de M. Raymond Villeneuve, comme chef du tirage, de MM. Marcel Potvin et Marcel Rossignol comme adjoints.

MM. Villeneuve, Potvin et Rossignol étaient au service du journal LA PRESSE depuis deux ans, avant leur venue au Progrès du Saguenay.

M. Marcel Potvin s'occupera uniquement des territoires de Jonquière, Kénogami et Arvida et M. Marcel Rossignol couvrira les villes de Chicoutimi-Nord, Bagotville et Port-Alfred.

De grâce, M. l'échevin !

Devoirs des piétons dans la circulation routière

"Il n'a pas le droit de me heurter! C'est contre la loi!" Cette remarque a été prononcée par un piéton qui traversait en toute confiance une des rues les plus achalandées d'Ottawa. D'après le Conseil canadien de la sécurité routière, auteur de la campagne nationale, "La Semaine de sécurité routière", (du 1er au 7 déc.), ces paroles reflètent l'attitude d'un nombre malheureusement trop grand de piétons qui "connaissent leurs droits et qui en prennent avantage un peu trop souvent."

Le CCSR reconnait au piéton tous ses droits dans le domaine de la circulation routière et il les défendrait volontiers en aucun temps.

Cependant, il reconnait aussi qu'aucune loi, morale ou légale, ne peut arrêter l'élan d'un véhicule, de deux tonnes ou plus, et ainsi l'empêcher d'enlever la vie à un être humain. "Dans une telle situation, ce sera le piéton vigilant et non le moraliste qui survivra. Il n'y a aucun déshonneur à se réfugier sur le trottoir pendant qu'un automobiliste insensé usurpe vos droits. Au contraire c'est faire preuve de bon sens! De plus, déclare le Conseil, c'est très souvent la différence entre la vie et la mort."

La vigilance est vitale au piéton. Un mouvement précipité de sa part peut très souvent iriter ou effrayer l'automobiliste au point de l'entrainer à causer un accident. Le Conseil recommande fortement à tous les piétons d'apporter leur concours durant la Semaine de sécurité routière', et toute l'année durant.

Appuyons la Campagne
DE SECURITE ROUTIERE
LA CITE DE CHICOUTIMI



Son Honneur Rosaire Gauthier (Maire)

et les échevins

MM: Ronaldo TAPIN
Roland ROY
Eugène AUBIN
Benoit PINEAULT
Charles GIRARD
Eddie MARTIN
Marcel DROLET
Geo.-Henri PERRON
Léo FAVRE
Greffier: M. Gaston CARRIER

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE
1er au 7 Décembre

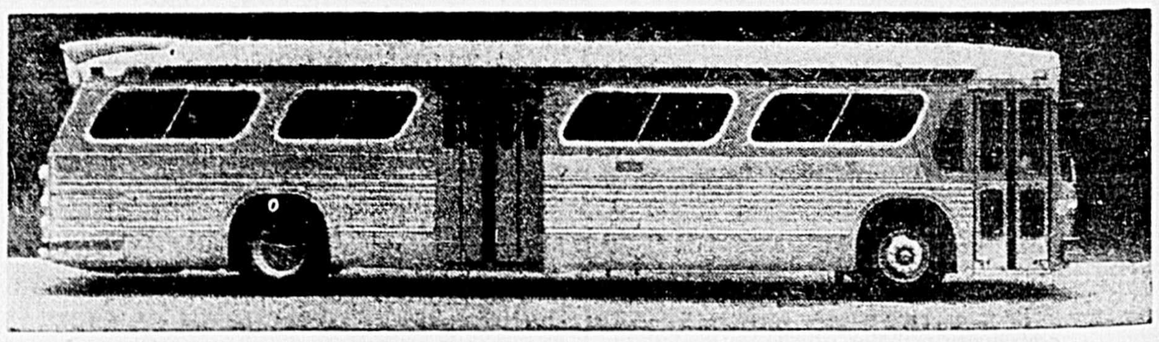
POUR VOS TRANSPORTS
COMMUNIQUEZ AVEC
BEN TRANSPORT Ltée
Téléphone 549-0232
BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE
1er au 7 Décembre

Compliments de
PIERRE JORON
Service Limitée
Local et longue distance — Déménagement
Emballage — Entreposage
Transport par camions citernes de produits pétrolifères
Asphalte et liquide de tous genres
Téléphone 543-4464
362 rue SAVARD CHICOUTIMI

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE
1er au 7 Décembre

Du 1er au 7 décembre
Semaine de la sécurité Routière



Autobus Saguenay Inc.
242 rue Morin, Téléphone 543-3344 Chicoutimi
J.-M. PARENT, GERANT

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE
1er au 7 Décembre

L'hiver approche !

Et votre voiture ?

"L'hiver n'est pas une nouveauté, même au Canada", déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. "Malheureusement, trop d'automobilistes s'engagent dans cette saison sans avoir préparé leurs voitures. A Churchill comme à Windsor, l'hiver canadien exige certains préparatifs." Voilà pourquoi le Conseil suggère à tous les automobilistes de fixer la 'Semaine de sécurité routière' comme date ultime pour effectuer les préparatifs d'hiver.

Etant donné que, durant la saison d'hiver, les jours raccourcissent énormément, le système d'éclairage de votre voiture devient alors beaucoup plus important. Le Conseil recommande d'allumer les phares de la voiture et d'en faire l'inspection minutieuse. Les phares sont vitaux à l'automobiliste lorsque la voiture est en marche. "Ne conduisez jamais dans l'obscurité ou durant une tempête à la seule clarté de vos feux de stationnement," nous dit le Conseil.

"En plus d'être illégale, cette pratique est aussi dangereuse. Dans une tempête de neige, par exemple, l'automobiliste qui se dirige vers vous distinguera le contour de votre voiture avant la lueur de vos feux de stationnement." Une autre forme de danger se présente lorsque vous conduisez votre voiture avec un seul des phares allumé. Une autre se présente encore lorsque vous négligez de signaler un virage ou bien de vous assurer que vos clignotants sont arrêtés après avoir effectué un virage.

"La prudence n'est pas l'indice d'une poule mouillée", déclare le CCSR. "C'est plutôt faire preuve de bon sens, surtout lorsqu'il s'agit de vie ou de mort.

Dangers des émotions

"Lorsque la vexation et l'irritabilité s'ajoute à la tension nerveuse créée chez l'automobiliste par la circulation moderne, celui-ci devient alors une menace," déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. Voilà pourquoi le Conseil qui est l'auteur de la 'Semaine de sécurité routière', (du 1er au 7 déc.) encourage-t-il le calme et la relaxion au volant.

"Toutefois, ajoute-t-il, ceci n'indique en aucune façon que l'automobiliste peut se permettre d'être moins vigilant. Au contraire, celui-ci doit être constamment conscient de la circulation qui s'effectue autour de lui-même. Le Conseil désire tout simplement indiquer à l'automobiliste qu'il ne doit pas perdre son temps à tenter de convertir les étourdis du volant et les poseurs; il doit concentrer plutôt sur ses propres manières au volant. "Laissez ces fanfarons se pavaner et s'imposer à la circulation en zigzagant d'une allée à l'autre ou en faisant siffler leurs pneus. Si ces derniers veulent absolument créer la confusion, vous serez mieux loin d'eux. Vous essayerez vainement de les convertir. Au contraire, vous les irriterez et ils n'en seront que plus menaçants."

"Conduisez calmement, sans émotion mais avec attention," nous dit le Conseil, durant la 'Semaine de sécurité routière', et pourquoi pas au cours de l'année aussi."

Mise au point de M. Maurice Parent

A la suite de la mise au point adoptée par l'Association des commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi, telle que parue dans les "Soleil" du 27 novem. M. Maurice Parent, président de la Commission scolaire d'Arvida, nous remet la déclaration suivante:

"Nous sommes surpris de la réaction de l'Association diocésaine concernant notre attitude dans nos déclarations à la suite de l'assemblée du 5 novembre.

"Nous avons été, nous le croyons, honnêtes et conséquents dans la position prise par notre commission. Nous avons tout simplement fait rapport à nos contribuables de notre opposition au seul facteur correctif Lamarre et donné les raisons qui la motivaient Nous croyons que nos 2,500 contribuables avaient le droit de connaitre notre attitude et qu'ils sont ceux qui peuvent juger nos actes. Qui a parlé de désunion? Rien dans nos déclarations a laissé transpirer qu'il y avait de la désunion dans le sein de l'Association. Si nous avons été dissidents sur une seule question, nous croyons que l'Association peut nous rendre le témoignage que nous avons participé d'une façon sincère et loyale dans la discussion des autres problèmes ou travaux.

"Ce n'est pas la première fois que l'on fait des menaces d'expulsion à notre Commission scolaire. Un ancien président de Commission scolaire avait même fait une proposition dans ce sens à une assemblée de l'Association diocésaine. Nous nous sommes défendus et nous sommes encore membre de l'Association.

Cette fois, la menace est mitigée, voilée. Si l'Association croit que nous n'apportons aucune contribution valable à son organisme, qu'elle prenne ses responsabilités. Quant à nous, nous croyons que le régime de la peur est disparu et qu'il est permis de dialoguer. C'est ce que nous avons fait et nous avons la conviction de rendre service à l'Association et à la communauté en général.

Enfin ! pour le pire ou pour le mieux...

Nos lecteurs ont le goût d'écrire

Chacun son métier et...

Monsieur le Directeur,

J'aimerais que vous fassiez passer dans votre colonne des lettres ouvertes les quelques commentaires qui suivront:

1— L'Institut Médical de Chicoutimi, association formée de quelques médecins de la ville dont le but est de coordonner le travail de chacun vers un **effort commun**, vient de demander à la ville de Chicoutimi le droit d'ouvrir dans sa "MAISON DE SOUFFRANCE", une pharmacie.

Je lisais dernièrement dans une journal local, une déclaration du Docteur Jourdain, qui se lisait comme suit: "Le docteur Jourdain affirme qu'une pharmacie est nécessaire dans son institut, parce que dit-il, "Il arrive fréquemment que le patient ne sait pas où aller pour faire remplir sa prescription".

Sortez un peu docteur Jourdain de votre bureau, descendez en ville par la rue Jacques-Cartier et vous verrez la pharmacie Simard, continuez sur la rue Racine et vous trouverez facilement la Pharmacie Hamel, Pharmacie Chicoutimi et si vous faites le tour vous en rencontrerez encore six autres. Pensez-vous que le monde sont assez "cave" pour ne pas savoir l'endroit où faire remplir leur prescription?

Ils savent certainement reconnaitre une pharmacie d'une taverne... après tout vous ne devez pas soigner pour la tête... du moins c'est ce que je crois.

Mais je sais qu'il y a des médecins qui vendent des médicaments à leurs patients. Est-ce que ce ne serait pas pour cette raison, que vous voulez avoir dans votre institut le droit de vendre des pilules?

Le patient est bien obligé d'en prendre, car c'est vous qui le soignez. Une chose est certaine, c'est que lorsque nous sommes médecins et que nous avons notre propre pharmacie, nous pouvons avoir la tentation de prescrire les médicaments que nous voulons; au lieu de 12 comprimés, en prescrire 48, c'est plus payant . . . La nature humaine. . .

Un bon médecin vie avec la médecine; il n'a pas besoin de vendre des pilules... n'est-ce pas?...

2— Le Dr Jourdain dit: "les pharmaciens ne veulent pas collaborer". Est-ce vous, docteur Jourdain, qui seriez capable d'opérer une pharmacie et payer $3,500 de loyer par mois? Si vous le faite, dans un an, votre nom sera certes chez Lefaivre et Marmette, syndics. Le public ne savait pas cela, mais aujourd'hui il comprendra mieux la situation et comprendra pourquoi les pharmaciens n'ont pas collaboré.

3— Non seulement vous voulez vendre des pilules, vous enlevez notre "Unité Sanitaire" de l'hôtel de ville. C'est plein de bon sens, c'est un loyer à ne pas manquer! C'est plaisant à la fin du mois! Mais pourquoi l'Unité Sanitaire, si ce n'est pas pour la classe ouvrière? Aurons-nous tous les moyens de prendre un taxi pour aller faire piquer notre bébé? Si vous, vous le pouvez, la majorité ne le peuvent. En plus, l'hôtel de ville est située dans le centre commercial; que vous veniez de Rivière-du-Moulin, de Chicoutimi-Nord, de St-Ignace ou de la Côte de la réserve, il est facile de s'y rendre en autobus, car la gare est à une minute de là.

Je vous remercie, cher public, de vous être rendu jusqu'à la dernière ligne et s'il y en a qui désirent faire parvenir des commentaires, ça me fera plaisir d'y répondre.

Un séparatiste.

La stéréophonie (F. M.) à la portée des Saguenéens

La Haute Fidélité en stéréo pourrait être possible pour tous au Saguenay; avec l'avènement des nouveaux développements Multiplex en Fréquence Modulée (FM) maintenant admis comme standard au Canada.

Avec un récepteur F.M. Multiplex, il sera possible pour tous d'obtenir une réception en stéréo au foyer moyennant que tous nous fassions des démarches en vue d'obtenir une station F.M. Multiplex au Saguenay.

Comme dans un article antérieur, je vous ai mentionné qu'au Saguenay, nous étions les seuls incapables de recevoir avec satisfaction des émissions F.M. Alors il nous faut un poste de radio local F.M. !

Avec la collaboration du public en général, il se pourrait que dans un avenir plus rapproché que l'on pense, cela devienne une réalité.

Un qui désire ce grand développement.

Donald Fillon

Lâchez le pauvre citoyen

M. le directeur,

J'écris pour répondre à la question de l'échevin Lambert, d'Arvida, qui est celle-ci:

"Je me demande quel préjudice pourrait subir les employés de commerce en ouvrant les magasins le jeudi soir."

L'échevin Brassard a répondu ce qui suit:

"Je ne vois aucun préjudice, puisque la convention de travail est signée pour 40 heures".

C'était là une réponse incomplète et je vais la terminer.

M. l'échevin Brassard, êtes-vous capable de remplacer une si belle soirée qu'est celle du jeudi soir par un abominable lundi avant-midi?

On fait des annonces pour fermer les yeux du public, en disant que les employés sont libres de travailler le jeudi soir ou de ne pas travailler; mais vous, chers lecteurs, allez-vous croire ces sottises? Exemple: on remplacerait un boucher pour deux heures, le jeudi soir, par un autre? Non, on va l'obliger à travailler, en lui donnant comme compensation deux heures le lundi avant-midi. S'il refuse, on lui offrira alors la . . . porte. Croyez-vous ça juste?

Cet exemple choisi s'applique dans presque tous les cas du commerce.

J'espère que j'ai répondu à une partie de cette question sur le préjudice, M. l'échevin Lambert. On avait assez d'ennuis sans y ajouter ceux-là; une autre fois, lorsque vous amenderez les règlements, de grâce! ne le faites pas aux dépens du pauvre citoyen.

Un employé de commerce d'Arvida.

La ségrégation dans les hôtels

M. le Directeur,

Je viens par la présente vous féliciter pour la véracité de vos articles que nous avons plaisir à lire dans votre magnifique journal hebdomadaire "Le Progrès du Saguenay". Continuez dans ce sens.

La ségrégation dans nos hôtels que vous avez traitée dans votre édition du 23 novembre est un fait que les Lacordaire doivent subir. Etant Lacordaire depuis 1949, donc depuis 12 ans, mon expérience me permet de vous appuyer dans ce que vous avancez.

Je ne connais pas la manière de faire des hôteliers de notre région à ce sujet car résidant dans cette même région, l'occasion de les visiter ne se présente pas souvent. Dans une autre région de notre province, peut-être me direz-vous que je surenchéris mais tel n'est pas le cas; j'ai déjà payé $0.75 pour un Seven Up alors que mon compagnon non-Lacordaire payait $1.40 pour une consommation de boisson alcoolique accompagnée d'une bouteille d'eau "Canada Dry". Pour ce qui est des réceptions, vous avez raison, depuis une couple d'années il y a amélioration.

En terminant, je vous félicite de nouveau pour cet exposé qui écrit par un non-lacordaire nous le fait mieux croire.

Je demeure, monsieur, un lecteur de votre journal.

Bien à vous,

Jean-Marc Belzile,
Petit Saguenay,
Cté Chicoutimi.

Nos lecteurs . . .

Sous le titre "M. Dominique Lapointe a raison...", un étudiant nous envoie la lettre qui suit:

St-Prime, le 25 novembre, 1961

"Je me fais un devoir de remercier M. Dominique Lapointe d'avoir saisi le problème de la ségrégation dans nos hôtels et surtout de l'avoir expose. Qu'un Lacordaire l'ait fait, c'eût été normal, car c'est lui l'attaqué, mais qu'un simple sympathisant s'en soit chargé, voilà qui démontre avec plus de vigueur encore l'anormalité du fait.

Pourquoi imposer à quelqu'un qui ne consomme pas de boissons alcooliques un prix triplé ou quadruplé pour sa liqueur douce. Cela semble vouloir lui interdire l'accès aux hôtels et aux grills.

C'est en quelque sorte lui dire d'une façon discrète qu'il est un indésirable, un gênant.

Mais si cet indésirable, par sa présence, empêche un désirable (du point de vue de l'hôtelier) de tomber dans l'ivrognerie, il est à mon point de vue un heureux indésirable...

Je ne veux pas dire par là que les propriétaires d'hôtels et de grills veulent faire de leurs établissements le royaume du buveur et en chasser tout abstinent, mais je cherche le pourquoi de cette taxe exorbitante à l'endroit de l'abstinent. En fin de compte, on est libre de prendre la boisson que l'on veut et l'hôtelier n'a pas le droit de faire payer à un client trois ou quatre fois la valeur de sa consommation.

Si vous allez dans un restaurant, vous payez *la liqueur* son prix et la boisson le sien à condition de remplir les exigences de la loi, c'est normal... Pourquoi ne serait-ce pas la même chose dans un hôtel et un grill?

Il faudrait à mon avis repenser la notion d'hôtel et de grill, pour en faire des endroits où des gens libres dans un pays libre puissent se rencontrer en amis sans qu'on les distingue, avec un certain mépris parfois, en deux classes: les buveurs et les abstinents."

Gilles Rainville,
Philosophie II,
St-Prime, Lac-St-Jean.

. . . nous appuient

Monsieur,

Permettez-nous de vous féliciter de l'excellente tenue de votre journal depuis que vous en assumez la direction : c'est un journal qui va de l'avant.

Vos éditoriaux sont toujours très objectifs et très à point. Il en est un, entre autres, qui a retenu notre attention et pour lequel nous aimerions grandement vous féliciter : Il s'agit de celui que vous avez écrit dans votre édition du 23 novembre et intitulé : "La ségrégation dans nos hôtels". Vous abordez là un sujet d'actualité et vous prenez position de la manière qui convient à un homme de votre trempe. Tous, en effet, avons remarqué cet état de chose révoltant et tous, nous vous appuyons dans votre lutte pour faire cesser une pareille "ségrégation".

Avec nos plus sincères félicitations et dans l'espoir de voir renaitre NOTRE QUOTIDIEN.

Bien à vous,
Un groupe d'étudiants de Chicoutimi.

Semaine de la Sécurité Routière du 1er au 7 décembre



Monsieur **Jos TREMBLAY,** propriétaire de la firme **CHICOUTIMI TRANSPORT LTEE,** est **président** de l'Association de sécurité routière de Chicoutimi et est aussi **vice-président** de l'Association régionale de sécurité routière. **Monsieur Tremblay** est heureux de venir appuyer cette semaine de la Sécurité Routière qui débutera du 1er au 7 décembre.

Chicoutimi Transport
LTEE
Téléphone 549-2581
Boulevard TALBOT CHICOUTIMI

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE — 1er au 7 Décembre

Madame ADRIEN ROY
Présidente de la firme
TREMBLAY EXPRESS Ltée
est aussi directrice
du comité provincial
de sécurité routière
"PRUDENTIA"
Tremblay Express Ltée
Téléphone 5424511
Boulevard du CENTENAIRE JONQUIERE

NOUVEAU TRANSPORT A CHICOUTIMI
NIL GIRARD TRANSPORT LTEE fait maintenant le transport général de Montréal, Québec, Chicoutimi et la région métropolitaine. Toutes vos marchandises seront manipulées avec soin et seront assurées. Vous obtiendrez un service rapide de livraison.
NIL GIRARD TRANSPORT Ltée
485 ST-PHILIPPE Tél.: 543-3833 CHICOUTIMI

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE — 1er au 7 Décembre

HAMEL TRANSPORT LTEE

HAMEL TRANSPORT LTEE

DESSERVANT TOUS LES JOURS LES REGIONS DE

•

CHICOUTIMI, JONQUIERE, KENOGAMI, ARVIDA, PORT-ALFRED, LAC ST-JEAN, ROBERVAL, CHIBOUGAMAU

•

SERVICE DE TELETYPE

•

TORONTO — MONTREAL — QUEBEC — CHICOUTIMI — CHIBOUGAMAU — CHAPAIS

•

TRANSPORT DE DYNAMITES
SERVICE DE DEMENAGEMENTS
REMORQUES
CAMIONS CITERNES

POUR MIEUX VOUS SERVIR

St-Félicien Téléphone 543 | **Chicoutimi** Tél.: 549-2442

HAMEL TRANSPORT LTEE

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE — 1er au 7 Décembre

HAMEL TRANSPORT LTEE

SEMAINE de la SÉCURITÉ ROUTIÈRE — 1er au 7 Décembre

ARTS et LETTRES

"BOUSILLE"

un texte de Guy Bouchard

Je ne croyais pas qu'un simple équipement de tournée puisse conditionner à ce point un cinéma comme l'Impérial.

Et malgré mes doutes, ce fut une représentation techniquement parfaite. (Décors, éclairage, acoustique.)

Et cette présentation de "Bousille et les Justes" nous fit sentir, plus que jamais, l'utilité d'un théâtre digne de ce nom. Le besoin d'une salle de théâtre bien équipée, petite, intime et centrale.

Une salle de spectacle sur notre "Grand Boulevard". Un théâtre tout près de la rue Racine, offert aux passants pour un sou de curiosité.

Une salle de spectacle exempte de tout préjugé, où, sans censure abusive et simpliste, la liberté de l'art puisse s'exprimer.

Une petite salle bien à nous, aux artistes, au public, sans restriction aucune.

Une salle qui soit centrale et accessible aux piétons, à l'homme de la rue, aux badauds.

Un théâtre enfin équipé pour le théâtre et non seulement pour le concert.

Et je me répète : je ne croyais pas qu'un simple équipement de tournée puisse conditionner à ce point un cinéma comme l'Impérial.

C'est à faire réfléchir nos promoteurs saguenéens. Autant la salle académique est froide, sans chaleur, autant l'Impérial fut chaud et intime.

Et c'est ça, indubitablement, la qualité première de tout lieu de théâtre.

Et "Bousille", c'était du "vrai" théâtre.

"Bousille et les Justes", ce fut un miroir grossissant placé sur une scène. Le public s'y regarde et s'y trouve ridicule.

Mais ridicule aussi, dans ce quatre actes, certaines charges outrancières, plus nuisibles qu'utiles, contre nos pratiques religieuses.

Je suis mille fois moins catholique que le Pape, mais je crois quand même que cette forme d'humour est extrêmement dangereuse pour l'auteur.

Je pense, entre autre, à la scène du fameux chapelet, au premier acte. Gélinas s'y est beaucoup trop attardé. Alors que le reste de la pièce ne nous faisait que réfléchir, cette longue et triste farce nous humiliait profondément.

C'est pourtant une pièce solidement construite et d'une tragédie mathématique. Mais "Bousille et les Justes" fut mal joué et c'est très regrettable pour l'oeuvre de monsieur Gélinas.

Outre Béatrice Picard, Duceppe et Gratien Gélinas, rien de bien professionnel n'est sorti de la bouche des autres.

Paul Guèvremont fut archi-mauvais. Pierre Dufresne n'était pas dans son élément. Mlle Champagne dit faux. Thérèse Arbic n'impressionne pas son personnage et madame Huot a rendu la mère avec une bouffonnerie absurde.

Heureusement que le jeune frère de "Bousille" avait de la gueule.

Drôle de pièce aussi ? un mélange de trop de choses, ou un mélange mal assorti par une distribution pas assez homogène.

"Bousille", joué à la façon de Juliette Huot, ce n'était qu'une comédie légère.

Et pourtant, c'est un drame terrible qui se joue sur le plateau.

Je le répète : bonne pièce, bonne mise en scène, bon texte.

Mais c'est une *bonne pièce qui cloche quelque part.*

Peut-être dans l'interprétation !

Sûrement dans l'interprétation.

Ou alors . . . que diraient les critiques qui ont créé "Bousille" si je leur avouais que je n'ai pas "vraiment" été satisfait ?

L'interprétation de monsieur Gélinas fut plus ennuyante quà son tour. Durant les deux premiers actes, il fut laborieux au possible. Mais c'est un grand acteur, ce Gratien, et seul un grand homme pouvait durer quatre actes sans se faire siffler. Son personnage est plausible, mais difficile le jeu de l'acteur, fatiguante sa diction aux modulations monotones.

"Bousille et les Justes", c'est une étude-acide et cruelle, de nos moeurs québécoises. Le personnage de Duceppe existe à deux cent mille exemplaires. C'est aussi celui qui correspond le plus à notre mentalité.

Et quel acteur.

Et quelle actrice, cette Béatrice Picard. Sans ces deux-là, tout nous aurait semblé moins juste.

Mais, au fond, pouvons-nous être entier envers une oeuvre si franche ?

Il est très difficile de s'accepter telle que nous sommes. Et nous sommes comme les personnages-clés de "Bousille".

Mais je reprocherai toujours à Gratien Gélinas certaines pesanteurs, certains arrêts trop prolongés sur quelques manies si populaires chez nous.

Si j'ai passé une belle soirée de théâtre . . .

C'était comme pour un grand repas, j'ai trop mangé.

Congrès

Le congrès annuel de l'Association des fanfares du Saguenay, tiendra son prochain congrès à Roberval, le 24 juin. Le président de l'Harmonie de Roberval a demandé à la SSJB locale d'organiser en même temps la célébration régionale de notre fête nationale.

Le plaisir de lire

Almanach du Peuple 1962

Amour au goût de mer
(Yves Thériault)

Recits indiscrets
(Anne-Marie de Launière-Dufresne)

Le fabuleux pari sur la lune
(Albert Ducrocq)

Sahara de l'aventure
(Frison-Roche)

Témoignage d'hier
(J. Bruchési)

En vente à

LA LIBRAIRIE REGIONALE Inc.
461 est, rue Racine
CHICOUTIMI
543-1553

Dix minutes avec

Gratien Gélinas

Par GUY BERGERON

Un maître, un écrivain, un homme doué d'une intelligence vive, voilà comment m'est apparu Gratien Gélinas, auteur de "Bousille et les Justes". J'ai eu le plaisir de passer quelques minutes avec Bousille ou si vous aimez mieux Gratien Gélinas, lors de sa tournée à Chicoutimi.

L'endroit, hôtel Chicoutimi — 4h. — vendredi dernier. Sans une minute de retard, M. Gélinas m'attendait.

De taille petite, pas beau, mais une minute avec lui vous fait oublier que la Providence ne l'a pas favorisé au point de vue physique . . . mais quel homme, qu'elle intelligence ! Gratien Gélinas parle lentement, ses mots sont mesurés, réfléchis.

Deux minutes avec lui, et vous êtes à l'aise. On parle de choses et d'autres, bien entendu de Bousille et les Justes, du théâtre, de son personnage, de ses projets, du théâtre amateur.

— Que pensez-vous du public de Chicoutimi ?

— Le public de la région est le plus intéressant avec celui de Québec.

— Est-ce que les personnages de Bousille met en lumière les moeurs du Québec ?

— Non, j'ai essayé de présenter des êtres humains comme il y en a chez vous, chez moi, partout.

— Etes-vous satisfaits de vos interprètes ?

— Oui, je suis satisfait, car j'ai les meilleurs artistes professionnels qu'on puisse avoir.

— Que pensez-vous de Gilles Latulipe ? Comment l'avez-vous découvert ?

— J'ai fait passer plusieurs auditions pour trouver un candidat comme l'interprète du Frère Nolaque. J'avais l'intention d'attribuer le rôle à un de mes fils, mais comme celui-ci étudie présentement au Conservatoire, il ne pouvait tenir le rôle. Un jour, il me présenta Gilles Latulipe et dès que je lui confiai l'interprétation. Je puis dire que j'en suis très satisfait.

— M. Gélinas permettez-moi de vous poser une question très indiscrète ?

— Oui, allez.

— Dans la représentation de jeudi, j'ai remarqué qu'un interprète a eu le fou-rire pendant quelques instants, comment cela se fait-il ?

— Vous savez lorsque nous sommes en tournée, il arrive toutes sortes d'imprévus. Cela est dû au fait que nous jouons bien souvent sur des scènes très restreintes.

Or jeudi soir, lors de la représentation, Pierre Dufresne a eu un moment de rire. Dans la pièce, Pierre Dufresne, son rôle l'exige, doit fermer une porte très fort. L'autre soir lorsqu'il ferma la porte, celle-ci vint le frapper; défectuosité du décor. Surpris, Pierre Dufresne se mit à rire quelques secondes. Voilà ce qui s'est passé. Evidemment, imbécile serait celui qui baserait toute une critique de la pièce sur ce simple incident.

Déjà le dix minutes était écoulé.

IMPERIAL — CHICOUTIMI
Commençant samedi jusqu'à jeudi
EN PRIMEUR 2 FILMS DE LA NOUVELLE VAGUE



L'AME DU CHOEUR

Par Raymond Tremblay, ptre

Diplômé en chant sacré de l'Institut grégorien de Paris, stagiaire à Solesme

Qui d'entre-nous n'a pas rêvé un jour d'être chef d'orchestre? Lequel également, à l'audition d'un choeur célèbre, ne s'est pas interrogé sur ses possibilités d'être l'âme de ce choeur? N'est-il pas vrai qu'à ce moment notre âme a vibré devant ce spectacle imaginaire? Et pourquoi? Ne serait-ce pas qu'en chacun de nous, il y a "un artiste qui sommeille" et que dans notre âme une zone merveilleuse est réservée au rêve . . .

La réalité hélas, est beaucoup plus âpre et plus onéreuse.

C'est ainsi qu'un chef de choeur doit par un travail constant et ardu réussir à synthétiser en lui le chanteur, le chef, le professeur et l'animateur.

Un chef chanteur... cela ne veut pas dire un chef doué d'une voix merveilleuse ou encore un chef artiste de concert... Tant mieux si c'est le cas. Ce qui importe avant tout, c'est qu'il soit un interprète et non un créateur.

Mais qu'est-ce qu'un bon interprète, me direz-vous?

C'est celui qui possède au plus intime de lui-même l'habitude des choses de l'esprit et du coeur.

Le chef-interprète doit savoir analyser l'oeuvre, en découvrir les secrètes beautés, y déceler son âme. C'est seulement après ce travail qu'il lui sera possible de transmettre à ses chanteurs, cette flamme, cette vie, pour qu'eux aussi puissent communier et recevoir dans leur coeur un reflet de la lumière et de la joie de la source première.

Quel moyen devra utiliser le chef pour parvenir à la joie, but ultime de tout art choral?

Aussi surprenant que cela puisse sembler, le moyen qu'il utilisera, comportera toujours une part de mystère.

Quel est-il ce moyen mystérieux?

C'est **l'expression**, c'est-à-dire la révélation au grand jour du message de l'artiste et ceci au moyen du langage musical.

Tout le monde admettra que quelque soit le cheminement employé, il est indispensable que le message de l'artiste parvienne au coeur de l'auditeur.

Pour atteindre ce but, il est donc essentiel que le compositeur soit artiste. Cela, le chef de choeur doit le savoir et posséder la culture générale suffisante pour pouvoir juger de la valeur d'une composition.

En effet, de l'âme du compositeur doit jaillir une oeuvre qui soit à la fois le fruit de l'inspiration et de la connaissance du langage musical.

Cette oeuvre écrite en plusieurs partitions est normalement par la suite remise aux membres d'un choeur.

C'est alors que le chef communique à ces derniers le fruit du travail personnel qu'il a déjà accompli sur chacune des partitions.

Par son art il transforme devant eux la froide écriture en un solfège vivant et intelligent.

De même qu'un téléspectateur doit savoir regarder au-delà de l'image, le chef de choeur doit lui aussi savoir regarder au-delà du solfège, au delà de la technique, afin de découvrir l'âme de l'auteur.

Grâce au travail du chef, le choeur est pour ainsi dire envahi par l'esprit du compositeur, il baigne dans la poésie, il vit dans l'attente de pouvoir communiquer aux autres hommes le fruit de sa nouvelle découverte.

C'est seulement à ce moment que le flambeau de l'art est prêt à être transmis plus loin, car c'est seulement sous l'effet de l'esprit qui les anime, que les vibrations sonores qui parviennent à l'oreille de l'auditeur peuvent faire oublier qu'elles sont matérielles.

A ce moment, le chef a réalisé l'expression. Il a rempli le mandat que l'art lui avait conféré.



JEAN-CLAUDE DERET, animateur de la nouvelle série *Illusions*, nous présentera les plus grands prestidigitateurs de France qui nous en feront voir de toutes sortes . . . Rien dans les mains, rien dans les poches . . . , ce sont des *Illusions*. Ne manquez pas ce quart d'heure hebdomadaire, le samedi à 8 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Radio-Canada — L'élan d'un quart de siècle

ABONNEZ-VOUS AU PROGRES
seulement
30¢ par MOIS

CHARLES AZNAVOUR



Voici une photo nouvelle de la collection déjà commencée la saison dernière et vous présentant une autre de vos vedettes préférées derrière le micro de CJMT.

Théâtre PALACE
TEL.: 548-4404
436 Mellon Arvida

30 nov. 1er déc. jeu.-ven.
EXODUS
2-3-4 déc. sam. à lun.



Samedi et lundi:
8 h. 25
Dimanche:
2 h. 30, 5 h. 30 et 8 h. 40



Heures des représentations:
Samedi et lundi:
7 h., 9 h. 50
Dimanche:
1 h., 4 h., 7 h. 10 h. 05

5 au 8 déc. mar. à ven.
OCEAN'S ELEVEN
(cinémascope couleurs)
avec Frank Sinatra, Dean Martin et Angie Dickinson
UNTAMED YOUTH
avec Mamie Van Doren et John Eussell

THÉÂTRE
CAPITOLE
CHICOUTIMI
Tél.: 543-3097

30 nov. 1 dec. Jeu. ven.
Anthony Quinn et Sophia Loren
ATTILA
EN COULEURS
Rep. à 1 h., 4 h. 7 h., 10 h. 1
Egalement à l'affiche
LA VENGEANCE DU DESTIN
avec Mily Vitale et Alberto Farnese
Rep. à 2h.30, 5h.25, 8h.35

Du 2 au 8 déc. Sam. à ven.
2 grands succès du cinéma canadien
Paul Desmarteaux
Lucie Mitchell
Yvonne Laflamme
Jeannette Bertrand
Jean Lajeunesse
LA PETITE AURORE L'ENFANT MARTYRE
Rep. à 2 h. 40 6 h. 05 9 h. 4

Nicole Germain
Gérard Barbeau
Juliette Béliveau
Jean Coutu
Roger Baulu
Juliette Huot
LE ROSSIGNOL ET LES CLOCHES
Rep. à 1 h., 4 h. 20 7 h. 55

THÉÂTRE
CARTIER
CHICOUTIMI
Tél.: 543-3138

30 nov. 1 dec. Jeu. ve.
THE GUNS OF NAVARONE
(Scope-couleurs)
avec Gregory Peck
aussi:
ACAPULCO
avec Ralph Meeker
en couleurs
admission: $1.0

Dec. 3-4-5 Dim. lun. ma
DANS LA SOURICIERE
avec Ricard Widmark et Le J. Cobb.
En Couleurs
Aussi:
CHEF DE RESEAU
avec Jack Hawkins et Alexander Knox

Dec. 6 au 8 Mer. à ven.
POLLYANNA
En Couleurs
avec Jane Wyman et Richard Egan
aussi
DANIEL BOONE
avec Bruce Bennett

THEATRE
IMPÉRIAL
CHICOUTIMI
Tél.: 543-5469

30 nov. 1-2 déc. Jeu. ven. sam.
JULES CESAR
avec Marlon Brand
sujets courts
Cinémascope
en couleurs

POUR NOEL DONNEZ A VOTRE FAMILLE UNE MAISON CONFORTABLE

FAITES-LUI CONSTRUIRE LA MAISON DONT ELLE RÊVE DEPUIS LONGTEMPS

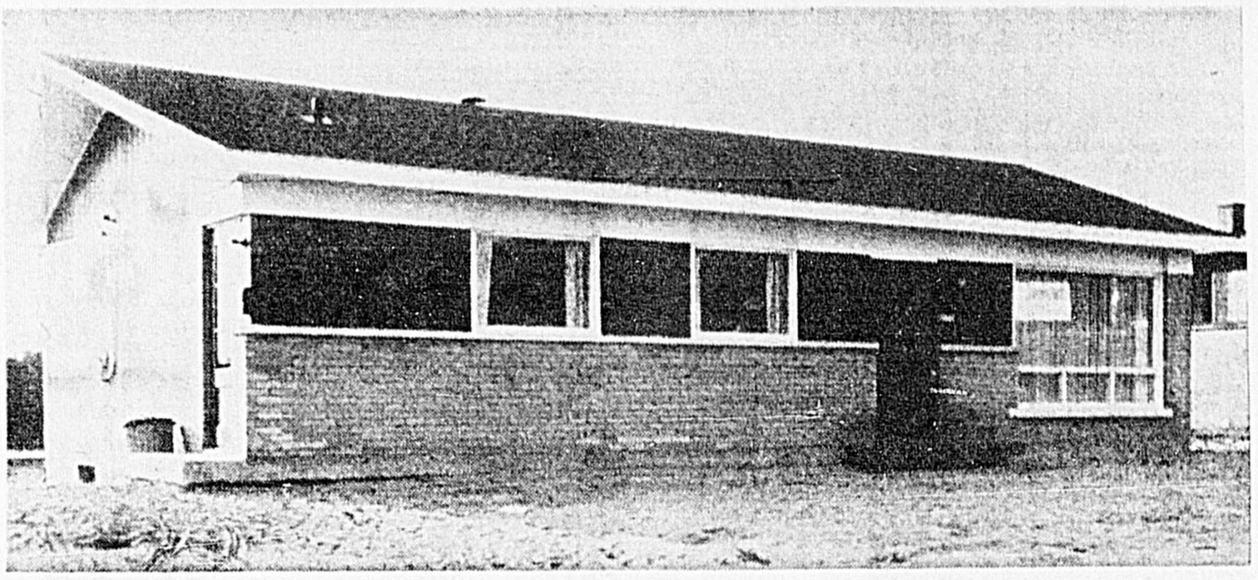
UN SEUL CONSTRUCTEUR PEUT LUI FAIRE REALISER CE RÊVE

Laurent GAUTHIER Construction Enr.

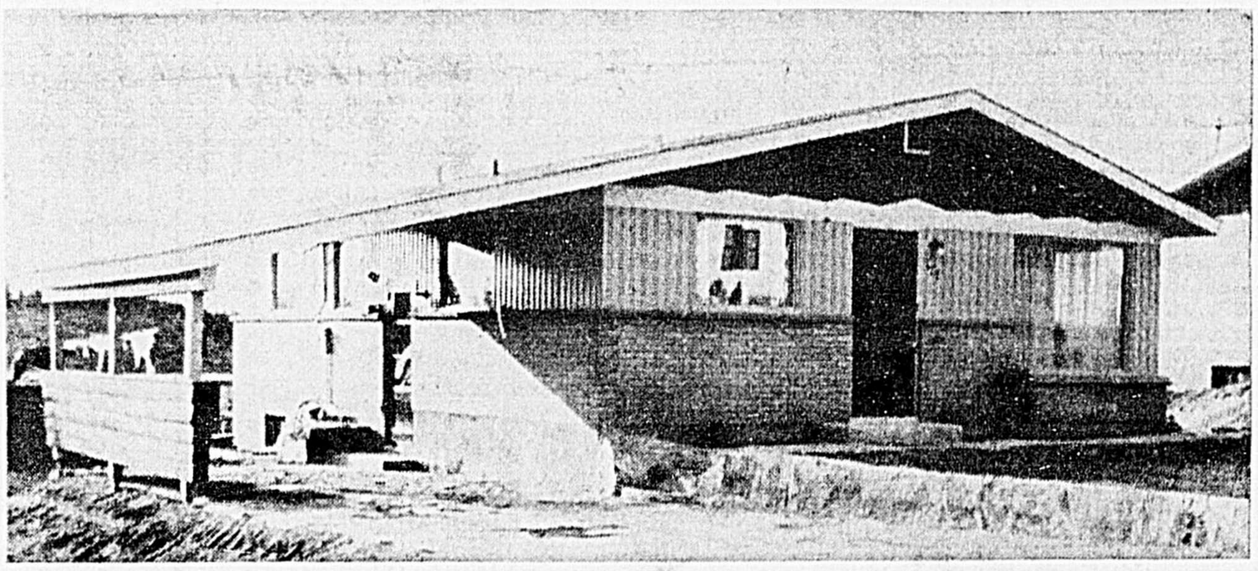
L'occasion de devenir propriétaire est maintenant chose facile. Pourquoi attendre encore avant de vous faire construire? Venez rencontrer et visiter les maisons que vous offre LAURENT GAUTHIER CONSTRUCTION ENR. Si vous avez un terrain, il ira vous construire directement là. Pour ceux qui n'en ont pas, il vous en trouvera un à votre goût. N'oubliez pas que vous choisissez vos plans et la finition de la maison selon vos goûts. Pour un rendez-vous téléphonez à 543-2595 et si vous ne pouvez venir, on ira vous voir chez vous.

PRIX A COMPTER DE

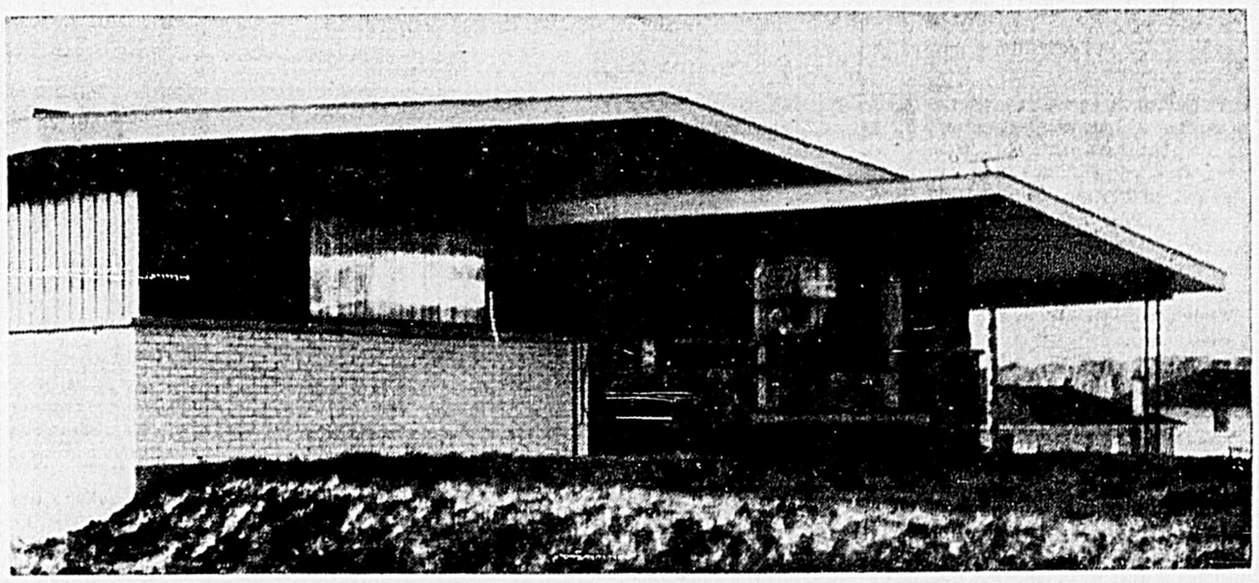
9,000



VOUS LES TROUVEZ BELLES ?



ELLES PEUVENT ETRE A VOUS !



LISTE DES FOURNISSEURS

Assurance
ADELARD TREMBLAY & FILS LTEE
Téléphone 543-1511
110 RACINE EST CHICOUTIMI

Arpenteur-Géomètre
JEAN-MARIE LAMARRE
Téléphone 549-2935
402 CHABANEL CHICOUTIMI

Assurances
J.-A. GAGNE
Téléphone 543-4645
135 DESCHAMPS CHICOUTIMI-NORD

Briqueteur
PAUL-HENRI GAUTHIER
Téléphone 543-937'
440 DELISLE CHICOUTIMI-NORD

Beton préparé
SAGUENAY PREMIX INC.
Téléphone 548-4686
ST-JEAN-EUDES, ARVIDA

Bois
La Cie Industrielle du Saguenay Ltée
Téléphone 543-3784
79 RACINE OUEST CHICOUTIMI

Couverture
PLANTE & FRERE ENR.
Téléphone 543-6618
422 DU HAVRE CHICOUTIMI

Chauffage
JORON & CIE LTEE
Téléphone 543-4466
148 SALABERRY CHICOUTIMI

Electricité
LUCIEN BOUCHER
Téléphone 543-2252
2406 ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD

Entrepreneur-Peintre
MAURICE GAUTHIER
Téléphone 543-2236
2663 rue ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD

LISTE DES FOURNISSEURS

Excavation
ALGERIE SAVARD & FILS LTEE
Téléphone 549-1073
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

Ferronnerie
FERNAND BRASSARD
Téléphone 543-6378
2230 RUE ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD

Ferronnerie
JALBERT LIMITEE
Téléphone 543-4405
124 RACINE EST CHICOUTIMI

Matériaux de construction
LAURENT LAPOINTE LTEE
Téléphone 543-3391
846 BOUL. LAMARCHE CHICOUTIMI

Peinture
Canadian Pittsburgh Industries Ltd
Téléphone 543-3364
680 BOUL. LAMARCHE CHICOUTIMI

Plomberie
ALAIN GAUTHIER
Téléphone 543-0538
320 BEAUJOLAIS CHICOUTIMI-NORD

Sable et Gravier
LAURENT SAVARD
Téléphone 549-1073
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

Tuile
RUELLAND & SIMARD Ltée
Téléphone 543-3339
456 rue DU HAVRE CHICOUTIMI

Tuile céramique de salle de bain
EDGAR GALANT
Téléphone 543-6446
65 ST-AMBROISE CHICOUTIMI-NORD

Tuyauterie
WELLS & FILS LTEE
Téléphone 543-4497
BOULEVARD LAMARCHE CHICOUTIMI

Si vous possédez déjà votre maison et que vous avez des réparations à faire exécuter, n'attendez pas. Laurent Gauthier Construction Enr. peut vous faire durant l'hiver les travaux de finitions, de ralonges, changement d'escalier ou encore de divisions. Pour des prix et des renseignements, téléphonez à 543-2595 et l'on vous donnera un estimé gratuit.

UN NUMERO DE TELEPNONE A RETENIR 543-2595

LAURENT GAUTHIER Construction Enr.

2667 ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD

Sur la pointe

par Arthur Turbide

La ligue Interparoissiale junior "B" de Chicoutimi entreprendra prochainement une autre saison de hockey et les dirigeants des clubs et de la ligue envisagent l'hiver d'un bon oeil. L'adoption d'une constitution propre à la ligue aidera certainement les dirigeants à mieux diriger les destinés de ce populaire circuit.

Cet amendement à la constitution qui veut que les clubs auront le droit d'aligner trois joueurs résidant en dehors de leur zone s'avérera un succès puisqu'il permettra une lutte plus chaude, les clubs étant balancés.

Comme le disait le président Potvin, un plus grand nombre de jeunes adeptes du hockey pourront avoir leur chance de figurer dans les cadres de la ligue et développer leur talent.

La ligue Interparoissiale junior "B" de Chicoutimi est donc vouée à un grand succès avant même que ne commence la saison. De toute part on espère que la froide température fera son apparition bientôt car on a hâte de sauter dans la mêlée.

●

Parmi les joueurs de hockey de la région qui poursuivent une carrière à l'extérieur, plusieurs se mettent en évidence mais pour un Michel Harvey vient en première place. Harvey s'aligne, comme tous le savent, pour les As de Québec de la ligue Américaine, un circuit où le jeu rude prime.

Pourtant, je ne me souviens pas que Michel Harvey ait subi une grave blessure. Harvey n'est pas costaud mais il sait éviter une mise en échec et il en encaisse aussi sans trop de mal.

Harvey est le meilleur compteur des As de Québec. Avec Labadie et Cossette, il forme le trio par excellence du club de l'instructeur Floyd Curry. Voilà un jeune qui réussit assez bien dans le hockey professionnel. Il attend la chance de sa vie, soit une place dans une des équipes de la ligue Nationale. On lui souhaite pour un avenir prochain.

●

Quel est la recette de Paul Dufour, instructeur-gérant du National de Port-Alfred? Depuis le début de la saison de la ligue junior Saguenay-Lac-St-Jean le National s'est montré un club supérieur au moins dans un département: l'offensive.

Il est en effet assuré que les succès du National reviennent entièrement à l'offensive. Les deux frères Potvin, Ghislain et Germain, André Tremblay et autres sont des compteurs très prolifiques. D'ailleurs c'est une coutume établie depuis longtemps qui veut que le National aligne les meilleurs franc-tireurs de la ligue junior. On pense ici à Jean-Claude Tremblay et Germain Martel qui marquaient des buts à volonté lorsqu'ils portaient les couleurs du National.

Une bonne partie des succès des représentants de la Baie peuvent cependant être revendiqués par l'instructeur Paul Dufour qui conduit ses hommes avec fermeté. C'est lui le patron et lui seul. Les joueurs ont confiance en lui et ils le prouvent en gagnant des rencontres plus que régulièrement. Reste à savoir si l'équipe de Port-Alfred tiendra le coup encore longtemps.

●

Il serait temps pour les dirigeants des Citadins d'envisager la situation actuelle du club sérieusement en effectuant des changements ici et là. Pour ma part, je crois que l'essai d'un autre cerbère pourrait apporter quelque chose soit en y faisant la découverte d'un jeune talent ou dans le cas contraire, d'implanter au cerbère actuel la peur de perdre son poste.

Un changement quelqu'il soit peut quelque fois agir en stimulant sur les joueurs et placer le club à l'entrée du chemin de la victoire. Si j'étais à la place des dirigeants arvidiens, je tenterais l'expérience. "Ça peut pas être pire que ça".

● L'utilité pour un joueur de défense de se jeter sur la glace pour bloquer un lancer d'un joueur adverse commence à être remarquée chez certains joueurs du circuit junior. Ici, c'est Jacques Huot (5) des Citadins qui s'exécute devant un lancer de Nelson Gagnon (17) du National de Port-Alfred et ce à quelques pieds seulement des filets des siens. Bernard Brassard (6), un as de ce domaine, est prêt à venir en aide à son coéquipier tandis que le cerbère des Citadins, Claude Hardy surveille la scène attentivement.

Le succès de Claude Provost :

Un bâton raccourci

Claude Provost, le solide ailier droit des Canadiens de Montréal était toujours le meilleur compteur de buts de la ligue Nationale après les joutes disputées dans le circuit Campbell le 23 novembre. Il avait alors réussi pas moins de 14 buts en 18 joutes. Comme il n'avait jamais été, dans le passé, un compteur vraiment prolifique — il connut sa meilleure saison en 1957-58 quand il enregistra 19 buts en 70 parties — on a cru bon lui demander comment il expliquait ses récents succès. Voici donc ce qu'il a bien voulu déclarer: "C'est la confiance en soi et un bâton raccourci de quelques pouces qui semblent m'avoir aidé énormément jusqu'ici. Je dois dire que j'ai connu une des grandes sensations de ma carrière quand Sid Abel m'a demandé de faire partie du club des As qui s'est attaqué aux détenteurs de la coupe Stanley, les Blacks de Chicago le 7 octobre dernier. Je ne pouvais vraiment croire, avant la joute, que j'allais m'aligner avec toutes ces grandes vedettes du hockey" d'ajouter le modeste Canadien-français. Provost se tira très bien d'affaires ce soiré-là, jouant sur un trio avec ses coéquipiers Phil Goyette et Don Marshall et il fut employé également pour "tuer le temps" avec Marshall.

Et Provost de continuer: "Avant la joute, dans le vestiaire des joueurs, j'ai remarqué que le bâton que Gordie Howe allait employer était beaucoup plus court que le mien. Je le soulevai et constatai qu'il m'allait très bien. Je me suis donc dit que si Howe avait tant de succès avec un bâton plus court peut-être que ça m'aiderait beaucoup, moi aussi. J'enlevai donc 2½ pouces à mon bâton lors de la joute d'ouverture des Canadiens, au Forum . . . et je comptai dès lors mon premier but de la saison. Il me sembla que je pouvais viser beaucoup plus juste et comme je comptais également un but dans la seconde joute et deux autres dans la 4e partie, je décidai de continuer à jouer avec un bâton plus court. C'est pourquoi j'ai toujours en réserve quatre ou cinq bâtons qui ont été raccourcis de 2 pouces ou 2½ pouces" d'ajouter Claude.

La grande ambition de Provost est de compter 25 buts cette saison et, naturellement, de voir ses Canadiens décrocher à nouveau la coupe Stanley. Il est très heureux de pouvoir jouer régulièrement aux côtés d'Henri Richard et Marcel Bonin et c'est la 1ère fois qu'il fait ainsi partie d'un trio qui se spécalise surtout à l'offensive. Cela lui permet de participer aux jeux de puissance et il peut alors compter plus souvent à ce qu'il dit.

Provost est un joueur absolument consciencieux et il fournit constamment son meilleur effort. Il est friand de culture physique et s'entraîne chez lui tous les jours, à l'année longue. Quelques semaines avant le début d'une saison de hockey, il augmente la dose de ses exercices spéciaux et il ne manque jamais non plus de commencer à patiner où il le peut, à Montréal ou dans les environs, une couple de semaines avant le début officiel de l'entraînement des Canadiens. C'est sûrement pourquoi il est toujours en condition physique superbe. Claude en est à la 7e saison dans la Nationale et avec les Canadiens et il semble bien que c'est aussi la saison qui fera officiellement du jeune Canadien-français de l'Est de Montréal, une véritable vedette du hockey majeur.

Les compteurs de la ligue junior Sag.-Lac-St-Jean

	B.	A.	Tot.	Pun.
Germain POTVIN, (P.-A.)	17	15	32	8
Ghislain POTVIN, (P.-A.)	14	13	27	30
André TREMBLAY, (P.-A.)	6	17	23	19
Yvon JUNEAU, (D.)	12	11	23	10
Jean-Yves CORMIER, (J.)	7	10	17	22
Gaétan DUCHESNE, (J.)	10	6	16	0
Raymond SPENCE, (D.)	7	9	16	19
Régis NAUD, (Al.)	7	8	15	28
Yvon BOUCHARD, (Ar.)	5	9	14	6
Luc TESSIER, (Al.)	2	12	14	31
Emile GILOT, (P.-A.)	6	8	14	0
Daniel GAGNON, (J.)	6	8	14	17
André BOUCHARD, (J.)	10	4	14	11
Ghislain GAGNE, (J.)	4	10	14	7
Jacques MOFFAT, (Al.)	6	7	13	8
Michel PELLETIER, (P.-A.)	5	8	13	17
Robert JEAN, (P.-A.)	1	12	13	4
Mario DALLAIRE, (P.-A.)	3	10	13	12
J.-C. BOURGEOIS, (J.)	3	10	13	19
Andrée HOUDE, Arvida	6	6	12	8
André VALLIERE, (Ar.)	4	8	12	32
Gaston VANDAL, (J.)	3	9	12	30
Roma FORTIN, (Al.)	5	6	11	22
A. LAMONTAGNE, (D.)	3	8	11	14
Jules BOUCHARD, (P.-A.)	3	8	11	82
Henri BRASSARD, (P.-A.)	5	6	11	6

"TOUCHE-A-TOUT"

Les employés de Trans-Canada Air Lines, à Bagotville, tous des sportifs n'ont pas été sans riposter contre la déclaration du président des Chevaliers de Champlain, à l'effet que le bilinguisme n'existait pas à la TCA... ils prétendent que tout se fait selon le client qui s'adresse au guichet.

●

En fin de semaine . . . la coupe Grey . . .et un grand déploiement que nous pourrons voir, à la télévision locale . . . c'est un spectacle à ne pas manquer.

●

Gilles Bernard de Chicoutimi s'est classé au troi ième rang pour les plus haut triple de ligue, dans la province, pour se mériter une mention honorable de la brasserie Dow.

●

Nos voeux de prompt rétablissement à Raymond Martel, un employé de l'atelier, présentement hospitalisé . . . il manque beaucoup.

●

Le Progrès aura sa soirée annuelle le 8 decembre . . . on s'en promet beaucoup . . . et le Comité des Loisirs aura toutes les ressources pour une fête inoubliable.

●

Sur le Hockey News, on mentionne que les Maple Leafs de Windsor accordent un essai à Bruno Talbot, cousin de Jean-Guy Talbot . . . qu'en pensez-vous ?

●

Il est probable que la lutte reprendra à Chicoutimi . . . qui en sera promoteur . . . Dan Walker ?

●

La température idéale de novembre a eu ses inconvénients pour le sport . . . ainsi, le skieur attend la neige tandis que les clubs qui jouent sur des glaces extérieures sont dans l'attente.

●

Il appert qu'un confrère prédit un échec sur la publicite du concours M. Univers 1962 à Chicoutimi . . . à celui-là disons que la terre ne tourne pas que pour son bon plaisir . . . et que le monde ne cessera pas d'exister quand il n'y sera plus.

●

Roch Côté de Jonquière a mis son automobile en hivernement . . . bien avant que la neige fasse son apparition . . . on dit qu'il songe à revenir au journalisme !

●

Fritz Looslie, un spécialiste du ski donnera une conférence le 11 décembre prochain . . . à ne pas manquer cette soirée Kiwanis.

Nouveau record pour HOWE

Le fameux ailier droit des Red Wings de Détroit a établi un nouveau record pour la Nationale quand il s'est aligné contre les Black Hawks de Chicago le 26 novembre dernier. Howe, en effet, devenait le premier joueur dans l'histoire de la L.H.N. à participer officiellement à 1,000 joutes, soit une de plus que son ex-coéquipier Ted Lindsay qui participa à 999 joutes avec le Détroit et les Hawks de Chicago. Howe, lui, en est à sa 16e saison de jeu et il a toujours porté les couleurs des Wings.



M. Jos. Tremblay, propriétaire de la firme bien connue Chicoutimi Transport Ltée annonce qu'il a délégué MM. André Tremblay et Edouard Fleury à Las Vegas, au congrès de l'American Van Lines, où ils représenteront sa compagnie de transport, à ces importantes assises. (—)

Un formidable trio

Bathgate-Prentice-Ingarfield

Les Rangers de New York ont jusqu'ici aligné le trio qui a le mieux fait chez les compteurs. Il s'agit du trio formé par Andy, Bathgate, Dean Prentice et Earl Ingarfield qui, en 19 joutes, a totalisé pas moins de 72 points à l'aide de 27 buts et 45 assistances. Bathgate est celui qui a le mieux fait avec 9 buts et 22 assistances pour un total de 31 points tandis que Ingarfield a surpris d'agréable façon avec 11 buts et 10 assistances, soit 21 points. Prentice, enfin, a amassé 20 points, soit 7 buts et 13 assistances.



DEAN PRENTICE

Un trio des Canadiens vient en seconde place. Il s'agit de celui formé de Claude Provost, Henri Richard et Marcel Bonin qui ont amassé 55 points en 18 joutes, soit une de moins que les Rangers. Les Canadiens ont enregistré seulement deux buts de moins que les trois as des Rangers, soit 25 contre 27, mais ils ont dû se contenter de 30 assistances, soit 15 de moins que les Newyorkais à l'honneur. Claude Provost est celui qui s'est le plus distingué chez les Canadiens avec 14 buts et 11 assistances, soit 24 points et il est suivi d'Henri Richard qui a réussi 8 buts et 10 assistances, soit 18 points. Bonin, lui, a amassé trois buts et 9 assistances pour un total de 12 points.

QUILLES

Un grand tournoi provincial mixte en marche depuis un mois

Mettant en jeu des prix d'une valeur de $20,000, le premier tournoi provincial de petites quilles pour équipes mixtes jamais organisé dans le Québec, a été lancé le 5 novembre et se poursuivra durant tout l'hiver.

Ce tournoi, accessible à tous les joueurs de quilles qui y prendront part sur leurs pistes, est commandité par la Brasserie Carling, qui a également offert au public québécois le baseball des ligues majeures et le football de la Ligue Nationale, grâce aux réseaux de télévision de Radio-Canada.

Pour faciliter la participation, la Brasserie a prévu un système de handicap en vertu duquel tous les joueurs, novices comme experts, auront une chance de décrocher un beau prix en argent.

Un porte-parole de la Brasserie Carling a déclaré que l'une des raisons de l'appui qu'elle apporte aux quilles c'est le fait qu'on a là l'un des seuls sports qui puisse se pratiquer en famille.

On a annoncé cette semaine tous les détails de l'épreuve et les propriétaires de salles de quilles sont au courant.

Dans chaque salle de quilles de la Province, on proclamera chaque mois la victoire d'une équipe; à la fin de la saison, il y aura aussi une équipe victorieuse. Ces équipes gagnantes participeront à l'une des 32 éliminatoires régionales, pour le choix d'une équipe qui, lors du grand championnat — remportera le trophée provincial et le grand prix. L'équipe victorieuse se divisera $2,500. La seconde se partagera $1500. En outre, les gagnants du mois, dans chaque salle, recevront des trophées.

Depuis quelques années, les quilles sont devenues l'un des sports les plus populaires au Québec. On compte environ 500 salles de quilles dans la province.

Hockey junior

Un calendrier pittoyable

Par les années passées, le calendrier régulier de la ligue Junoir de hockey Saguenay-Lac-St-Jean n'a jamais été de première qualité quoiqu'il fut quand même acceptable. Mais cette année la composition du calendrier est pitoyable et les clubs de la ligue n'auraient jamais dû l'accepter tel qu'il est.

Pour se rendre compte du mauvais état du calendrier, il faut le lire attentivement du commencement à la fin mais un premier arrêt se produit après les six premières semaines d'activités soit en date d'aujourd'hui.

Disons qu'après six semaines d'activités les clubs Jonquière et Port-Alfred se sont rencontrés cinq fois sur 12, dont à trois reprises à Jonquière. La prochaine partie entre les deux clubs aura lieu le 1er décembre. Un mois s'écoule par après alors que Jonquière et Port-Alfred se rencontrent trois fois en six jours, soit du 6 janvier au 12 janvier.

Du 12 janvier à la fin du calendrier régulier le 9 mars, les deux clubs se disputent les honneurs des quatre dernières parties qui leur restent à jouer ensemble.

Un autre cas typique se présente entre les clubs Jonquière et Dolbeau. Ces deux clubs ne se sont rencontrés que deux fois au cours des six semaines d'activités mais entre le 10 et le 31 décembre ils joueront cinq parties ensemble dont trois à Dolbeau.

Les Marquis visiteront les Castors à deux reprises consécutives les 29 et 31 décembre. Ensuite Jonquière et Dolbeau en viendront aux prises le 19 et le 26 janvier de même que le 2 février. Ils auront un mois pour disputer les deux autres joutes.

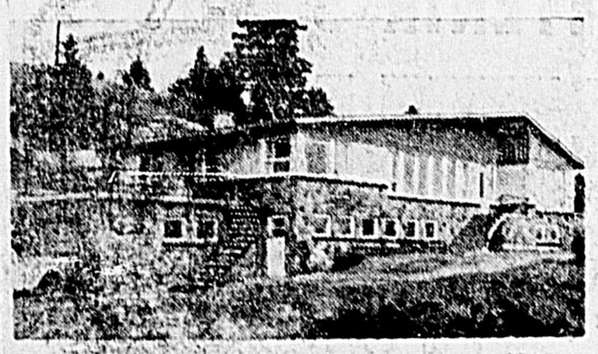
Les parties entre les clubs Dolbeau et Port-Alfred ne sont pas mieux divisées que celles entre Dolbeau et Jonquière. Depuis le début de la saison, le National et les Castors se sont affrontés deux fois seulement mais attendez la suite. Du 7 décembre au 30 janvier un grand total de huit parties seront disputées entre les Castors et le National ce qui veut dire que les clubs auront un mois et une semaine pour compléter leur série de rencontres ensemble, soit deux joutes.

La pire distribution des joutes entre deux clubs se remarque cependant entre Dolbeau et Alma et là c'est plus que pitoyable. En sept semaines, soit du 22 octobre au 5 décembre, un grand total de sept parties auront été jouées entre les deux équipes du Lac-St-Jean. Une autre série de quatre joutes en 26 jours, soit du 2 janvier au 28 du même mois dont deux parties consécutives les 11 et 12 janvier, porte le chiffre de parties jouées après trois mois et demi d'activités à 11 sur une possibilité de 12. La dernière joute entre les deux clubs aura lieu trois semaines avant la fin de la saison.

On a déjà vu des calendriers de joutes assez moches mas comme celui de cette saison dans la ligue Junior Saguenay- Lac-St-Jean ils sont rares.



PROPRIETE A VENDRE



Magnifique résidence construite récemment, comprenant neuf pièces plus deux chambres de bain. Grand garage chauffé. — Site incomparable. — A sacrifier à prix d'aubaine, s'adresser à 333 rue Ste-Famille, Tél.: 543-5613 CHICOUTIMI

Les études avant tout !

BERNARD BRASSARD ne pensait pas pouvoir figurer dans la ligue junior

Par Arthur Turbide

La ligue Junior de hockey Saguenay - Lac - St-Jean a ouvert ses portes cette saison à trois joueurs de Chicoutimi, ville où le hockey Junior est décédé il y a deux ans.

La requête présentée par les Citadins d'Arvida quant à la réouverture de la zone de Chicoutimi, fermée depuis le départ des Saguenéens, a reçu l'approbation des dirigeants de la ligue non sans quelques hésitations.

De ces trois joueurs embauchés par les dirigeants du club de la ville d'Arvida, l'un d'eux a joui d'une publicité "ronflante" et chose curieuse, pour la grande majorité des sportifs de la région, il était un parfait inconnu. C'est pour cette raison que je vous présente aujourd'hui BERNARD BRASSARD, joueur de défense des Citadins d'Arvida.

SES DEBUTS

Bernard Brassard est né le 26 mars 1942, c'est-à-dire il y a 19 ans. Il entreprend donc sa première et dernière saison dans la ligue junior de hockey. Il a fait ses premières armes dans notre sport national comme tous les autres adeptes du hockey en s'alignant pour des équipes collégiales. Sa septième année scolaire terminée, il prend la route de Ste-Anne-de-la-Pocatière où il commence son cours classique.

Son apprentissage dans le hockey se continue graduellement et il nous déclarait avoir appris à peu près tout ce qu'il sait présentement au cours des quatre années passées, dans ce séminaire de la rive sud du St-Laurent.

"Le hockey était très bien organisé parce que tous les étudiants du collège étaient pensionnaires et ne manquaient aucune joute. La grande variété de joueurs m'a beaucoup aidé du fait que chacun nous faisait profiter de sa "petite expérience".

LE RETOUR A CHICOUTIMI

En 1959, Bernard Brassard est de retour à Chicoutimi pour y poursuivre ses études au séminaire de Chicoutimi.

Au cours de l'hiver il s'aligne pour un club de la ligue juvénille COP en plus de porter les couleurs d'une équipe du séminaire. Au début de la saison des Saguenéens juniors il a décliné une invitation pour joindre leurs rangs, parce que cela pouvait nuire à ses études.

Chose assez curieuse, Bernard Brassard n'a jamais pensé qu'il pouvait figurer dans la ligue junior. Pourtant il aurait pu avoir sa chance avec les Saguenéens il y a trois ans mais il préférait les études au hockey. Il ne regrette pas sa décision.

Lorsque les Citadins d'Arvida se sont montrés intéressés à l'aligner au tout début de la saison, Bernard Brassard n'a pas fait la sourde oreille. C'est surtout la curiosité qui l'a poussé à accepter de jouer à Arvida. Désirant savoir une fois pour toute s'il était de calibre, car c'était sa dernière année comme junior. Cependant il lui a fallu la permission des autorités de son école.

Bernard Brassard joue au hockey pour son plaisir. Il a toujours évolué à la défense et son style ressemble quelque peu à celui de Doug Harvey, ancienne vedette des Canadiens de Montréal. Harvey est d'ailleurs son idole. Bernard Brassard n'aime pas le jeu rude quoiqu'il se défend très bien lorsqu'il s'agit de mettre un adversaire en échec. Cependant toutes ses mises en échec sont loyales, à preuve, les deux seules punitions qu'il s'est méritées depuis le début de la saison.

Bernard Brassard est le second cerbère des Citadins. Il n'hésite pas une seconde à se jeter sur la glace pour arrêter un dur lancer ou pour enlever la rondelle à un joueur adverse. Lorsqu'on lui a demandé s'il avait peur des lancers adverses, sa réponse fut négative. Son geste est naturel d'ailleurs son talent l'est aussi.

Du côté offensif, Bernard Brassard éprouve certaines difficultés. Il espère pouvoir remédier à cette lacune dans le seul but d'aider encore plus son club.

Etant un étudiant avant tout, Bernard Brassard occupe la majorité de ses loisirs par la lecture et l'audition de disques semi-classiques. Il pratique le sport des quilles et du tennis, en plus évidemment du hockey.

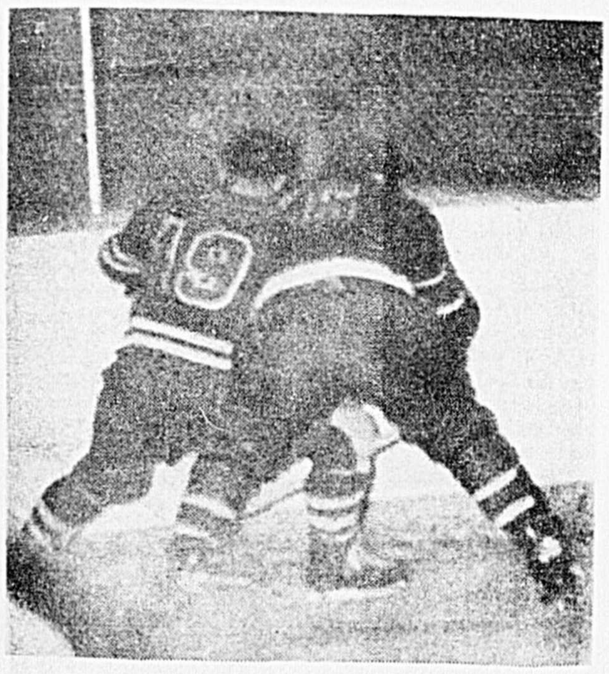
Bernard Brassard est très humble et n'accepte pas les commentaires élogieux qu'on lui lance, même s'il les mérite amplement. Il ne s'en *fait pas pour si peu, car il* pense pouvoir faire mieux. De toute façon, les partisans des Citadins ne lui en demandent pas plus, étant satisfaits de son rendement actuel.



• Profil du joueur de défense en position. C'est celui de Bernard Brassard.



• Etendu de tout son long sur la glace, Bernard Brassard, enlèvera le disque (marqué par la flèche) au meilleur compteur de la ligue, Ghislain Potvin du National de Port-Alfred.



• "Dans les coins", Bernard Brassard (6) n'y va pas de mains mortes. Il ne tente pas de blesser un adversaire mais simplement de lui enlever la rondelle ou d'arrêter ses élans.

Les hors-jeux

par Gilles Paradis

DE LA BONNE PUBLICITE

Les habitués de l'émission sportive du dimanche, à 11h.10, à la télévision locale, n'ont certes pas été sans remarquer que l'annonceur donne les résultats des parties de l'après-midi dans la ligue Provinciale, Junior, la ligue Métropolitaine, la ligue des Cantons de l'Est et plusieurs autres circuits.

Notre ligue Junior locale n'a probablement pas besoin de publicité extérieure, car jamais on n'a eu d'échos, à cette émission. Pourtant, il semble que comme prestige, elle aurait tout à y gagner.

Le prestige d'un circuit de hockey est chose importante, et nous en avons la preuve par la publicité accordée à la ligue Junior A provinciale, un circuit pourtant pas supérieur au nôtre.

Nous n'avons jamais compris pourquoi nos dirigeants locaux ignorent de donner des rapports, en fin de semaine à l'émission sportive de Radio-Canada qui compte certainement des millions d'auditeurs.

S'il arrivait que le Notre-Dame-de-Grâce, le Valleyfield, le Lachine ou les Reds de Trois-Rivières venaient disputer une partie hors-coucours dans nos murs, nous savons très bien que nous n'aurions pas à présenter ces équipes au public qui les connaît et par la télévision et par la voie des journaux.

Si par contre, les Castors de Dolbeau ou les Citadins d'Arvida allaient donner une exhibition dans ces parages, je vous assure que le public de là-bas se poserait des questions... car on ne connaît pas notre circuit Junior, pour la simple raison que les dirigeants n'ont jamais cru bon de faire de la publicité extérieure.

La présente saison est encore jeune... pourquoi ne pas commencer immédiatement . . . et le public ne ferait que l'apprécier.

EN SUJETS COURTS

La démission de Maurice D'Amour à la gérance du club de baseball Chicoutimi sera difficile à combler... il a fait un travail de géant et celui qui le remplacera aura une lourde tâche, celle de faire oublier un sportif qui s'est donné à la cause du sport... quel sera son remplaçant? nous misons sur Benoit Talon . . . nous regrettons, cependant que Maurice ait préféré donner à un seul journal . . . et de l'extérieur, la nouvelle de sa démission . . . c'est pourtant toute la presse régionale et surtout tous les chroniqueurs sportifs de Chicoutimi qui l'ont monté en épingle pour le faire connaître davantage.

Mauril Morrissette joue sur le banc, pour les As de Québec, et il ne serait pas impossible qu'il soit cédé aux Canadiens d'Ottawa, d'ici quelques jours... les frères Potvin sont les sensations du circuit régional de hockey . . . ces deux jeunes se sont développés à un tel point, depuis le début de la saison, qu'ils ne cessent de prendre les manchettes . . . il appert que Paul Dufour, bien que son équipe ait une forte avance, en première position du circuit Robert, ne cesse de demander à ses joueurs de jouer comme s'ils avaient la soif de la victoire . . . tous les sportifs ont été heureux de voir Fernand Perreault, à la T.V... Perreault, si l'on se base sur le "pep-talk" qu'il a donné à ses joueurs, est un grand manieur d'hommes.

Potins de la ligue Nationale

Claude Provost occupait la 74e place chez les compteurs l'année dernière

Jean-Claude Tremblay des Canadiens de Montréal est l'un des rares joueurs de défense de la ligue National qui n'ait passé que deux minutes au banc de punitions.

— O —

Il est vrai que Jean-Claude ne joue pas régulièrement.

— O —

Marcel Pronovost des Red Wings et Allan Stanley des Leafs viennent ensuite avec chacun six minutes de punitions.

— O —

L'an passé à pareille date, Dickie Moore occupait la première place des compteurs avec 32 points. Cette saison Moore totalise huit points mais il n'a joué que 10 parties.



DICKIE MOORE

— O —

Le meneur de cette saison, Andy Bathgate des Rangers, qui a un record de 33 points en avait 26 à la même date l'an passé et occupait le cinquière rang.

— O —

Bobby Hull connait un bien mauvais début de saison. Il possède un record de 12 points comparativement à 26 pour la saison dernière.

— O —

Norm Ullman des Red Wings est dans la même situation, peut-être pire. De la deuxième place qu'il était l'an passé avec 30 points, il est descendu à la 30e position totalisant seulement 13 points.

— O —

Frank Mahovlich est six buts derrière son record à la même date l'an dernier. Geoffrion a trois buts de moins de comptés.

— O —



CLAUDE PROVOST

L'une des belles surprises cette saison est la tenue exceptionnelle de Claude Provost des Canadiens.

Provost est présentement en deuxième position avec 29 pts tandis que l'an passé il ne totalisait que cinq points et occupait la 74e place.

— O —

Du côté des gardiens des gardiens de buts, Johnny Bower des Leafs de Toronto occupe la même position que l'an passé, soit la première place et sa moyenne de buts accordés par joute est inférieure de 19 centième de point.

— O —

Lorne Worsley est cependant celui qui a fait le meilleur progrès. Sa moyenne est passée de 3.64 buts accordés par joute à 2.58 pour cette saison. Il est vrai qu'il ne pouvait compter sur un joueur comme Doug Harvey la saison dernière.

— O —

Glen Hall et Jacques Plante ont également amélioré leur moyenne, Plante de 51 centième de point et Glen Hall de deux centième.



JACQUES PLANTE

— O —

Seul Terry Sawchuck accuse une augmentation de points enregistrés contre lui depuis le début de la saison comparativement à l'an passé. Terry a alloué 3.42 buts au cours des 19 parties qu'il a officiés cet saison tandis que l'an dernier il affichait une moyenne de trois buts par joute.

— O —

Le nouveau venu dans l'alignement des Bruins de Boston, le cerbère Don Head n'a pas une moyenne brillante avec 3.89 points alloués par joute quoiqu'il n'est pas à blamer dans les insuccès des Bruins de Phil Watson.

— O —

Avec deux ou trois joutes de moins de jouées le classement de cette saison est divisé en deux parties comprenant chacune trois clubs, qui se suivent de près. Les Leafs, les Canadiens et les Rangers ne sont séparés que par un point tandis que Chicago, Détroit et Boston sont à 10, 11 et 15 points derrière les Rangers en deuxième place.

— O —

Voici d'ailleurs le classement de l'an passé et celui de cette année. Vous pourrez les comparer.

1961-62

	P.	J.	G.	P.	N.	PP	PC	Pte
Détroit	24	12	7	5	77	68	29	
Canadiens	23	12	7	4	80	71	28	
Chicago	23	10	7	6	67	61	26	
Toronto	23	10	8	5	68	56	25	
Rangers	22	7	13	2	71	87	16	
Boston	23	4	13	6	60	80	14	

Saison 1961-62

Toronto	20	13	6	1	70	45	27
Canadiens	21	11	5	5	79	56	27
Rangers	22	10	6	6	69	61	26
Chicago	19	5	8	6	45	50	16
Détroit	20	6	11	3	51	69	15
Boston	20	4	13	3	53	85	11

(A. T.)

BALAI-BALLONS

Aux associations sportives, nous accorderons des tarifs spéciaux pour nouveaux modèles de balai-ballons.

Pour renseignements, s'adresser à tél.: 543-6137.

Pour passer des heures agréables dans la neige, rien de plus plaisant qu'une belle randonnée en SKI.

EN SPECIAL CETTE SEMAINE

SKIS
Ski avec atelage pour enfants, de très beaux choix au bas prix de
$6.95

SKIS
Ski avec atelage pour adultes, choix varié, en spécial cette semaine à
$18.95

Tallbert LIMITEE
125 Racine est Tél.: 543-4405 Chicoutimi

ATTENTION

Vu son expansion, Le Progrès du Saguenay a besoin de petits porteurs agressifs, sérieux et intelligents

pour JONQUIERE – KENOGAMI – ARVIDA

S'ADRESSER A M. MARCEL POTVIN, TEL.: 548-5444

Pour PORT-ALFRED et BAGOTVILLE, communiquer avec M. MARCEL ROSSIGNOL, TEL.: 543-4474

Le Père NOEL en personne arrivera au terrain de stationnement du GRAND MAGASIN **C. F. X. BOIVIN**

dimanche prochain le 3 décembre à 2 h. p.m. Son hélicoptère descendra directement à cet endroit.

Toute la population de Chicoutimi-Nord et des environs est cordialement invitée. Au cas où la température serait inclémente, cette visite sera remise au dimanche 10 décembre.

A tous les enfants qui présenteront au Père Noël une preuve d'achat du populaire magasin C. F. X. Boivin de Chicoutimi-Nord, le Père Noël remettra un magnifique cadeau . . .

Cette visite de votre vieil ami n'est que pour ce jour seulement puisqu'il repartira avec son hélicoptère à 4 h. p.m. le même jour.



CORDIALE BIENVENUE A TOUS

Profitez des quelques jours qui restent pour procurer des preuves d'achat à tous vos jeunes . . .

En roulant ma boule aux salles Paul Fortin de Chicoutimi et Bagotville

Ligue Industrielle

Guy Crispo	181
Arthur Crispo	172
Guy Simard	170
Gilles Bernard	168
Noël Duchesne	165

CLASSEMENT

Produits Alice	32
Molson Ltée	28
Jos Fortin	26
Café Richelieu	27
Irving Oil	24
Joron et Cie	25
Dow Ltée	23
Lord Auto Parts	20
Tailleurs Laflamme	20
Hotel Rond Point	22
Cie Electrique	19
Potvin Tremblay	18
Station J. Gagnon BP	17
Garage Dufour	7

Plus haut simple individuel: Art. Crispo (Irving Oil): 259; Plus haut triple individuelle: Charles Morneau (Joron) 635.

Ligue Commerciale Mixte Chicoutimi

HOMMES

André Provencher	174
Gaby Gaudreault	172
Camille Breton	171
Robert Simard	171
Guy Simard	169
André Ringuette	166

FEMMES

Lise Labrecque	148
Gaby Lajoie	144
Michèle Tremblay	138
Helen McDonald	137
Pierrette Bouchard	135
Monique Truchon	135

CLASSEMENT

Dauphine Renault	35
John Collins	29
Plante et Frères	24
Les Hirondelles	24
Humpty Dumpty	23
Hôtel Parasol	22
Tabagie 500	20
Gagnon Frères (N)	20
Bijouterie Labbé	18
Hôtel Champlain	17
Nettoyeur Unic	14
Gagnon Frères (TV)	14
Bureau Placement	13
Laiterie Chic.	7

Plus haut simple (féminin) Gaby Lajoie (Hôtel Parasol): 234; Plus haut simple (masculin): Nick Duguay (John Collins) : 265.

Ligue Alouette

HOMMES

Jules Gravel	176
Léon Wauthier	173
Camille Breton	170
André Provencher	165
Georges Brassard	164
André Simard	163

FEMMES

Colette Côté	142
Réjeanne Plante	133
Lina Gagné	132
Mme Ed. Dubé	129
Micheline Savard	129
Lise Tremblay	128

CLASSEMENT

Salon Laureat	31
Léo Tremblay	28
Laurent Lapointe A	22
Aimé Moreau	21
Granit Moreau	21
Pôteaux Barbiers	20
Chic. Transport	18
Salle Quilles Chic.	17
Manoir Clairval	16
Abel Chaussures	14
Peinture Osmose	14
Laurent Lapointe B	12
Vitrerie Leduc	12
Nettoyeurs Saguenay	6

Plus haut simple (dames): Madeleine Blackburn (Salle quilles Chic.) 209; Plus haut simple (hommes): Julien Gilbert (Pôteaux Barbiers): 245

Plus haut triple (dames): Lise Tremblay du Salon chaussures Lauréat 473; Plus haut triple (hommes): Camille Breton (Manoir Clairval): 643.

LIGUE HANDICAP

Claude Fortin	180
Rock Bolduc	177
Fernand Desgagné	172
Charles Morneau	171
Paul Fortin	166
Réal Bouchard	163

CLASSEMENT

Salle de Quilles	14
Poste CJMT	13
Nap Côté Sports	12
G. Steak House	9
Hôtel Chicoutimi	7
Legaré Auto	5

LIGUE CHICOUTIMI DISTRICT

G. Bernard	187
F. Desgagné	179
P. Fortin	179
J.-M. Létourneau	178
J.-Guy Martel	176
C. Morneau	175
E. Larouche	174
Roland Janelle	174
C. Fortin	171

CLASSEMENT

Paul Fortin	20
André Provencher	19
JJean-Guy Martel	16
Guy Simard	15
Frank Lavoie	12
Paul Fillion	7
Amédée Tremblay	6
Claude Bouchard	2

Ligue de Quilles de Banques et Finances

Hommes

C. Tremblay	165
G. Boivin	155
J.-M. Huot	153
B. Tremblay	150
J. Gilbert	144
A. Duhaime	153
C. Fournier	143

Dames

A. Royer	140
C. Grenon	139
C. Tremblay	136
G. Lapointe	134
P. Tremblay	126

Price Brothers Bowling Club Chicoutimi

R. Harvey	144
C.-E. Menier	141
B. Hughes	138
Ph. Pedneault	138
J.-P. Belley	136
H. McDonald	133
J.-W. Asselin	130
B. Hunt	133

LIGUE

HUCHE sans PAREILLE

Moyenne (Hommes)

Camille Breton	169
André Provencher	167
André Simard (A)	162
Pierre Roy	157
Marcellin Côté	151
André Simard (B)	149

Moyenne (Femmes)

Lina Gagné	137
Mme Savard	121
Mme Dionne	115
Mme Rochefort	114
Gisèle Martin	110

CLASSEMENT

Trois Couleurs	32
Hot-Dog	23
Mae-West	23
Feuille d'érable	23
Vol-o-vent	18
Hamburgers	18
Pain-Junior	13
Monica	13
Bambine	9
Pain au lait	9

Plus haut simple: Lina Gagné: 157; André Simard (A) 261.

Plus haut triple: Mme Simard (A): 579.

Maison Côté Boivin et Cie

(Dames)

Mme C. Poulin	128
Mme Y. Dufour	114
Mme J. Hovington	114
Mme Y. Tremblay	114
Mme L. Beaudin	113
Mme J.-C. Gagnon	111
Mme M. Ménard	110

(HOMMES)

C. Poulin	151
F. Leclerc	144
Y. Tremblay	143
P. Fortin	134
M. April	132
P. Beaumont	130
R. Tremblay	128
F. Gaudreault	126
P. Girard	126

Plus haut simple (homme) Clermont Poulin: 204

Plus haut simple (dames) Mme Clermont Poulin: 166; Plus haut triple (hommee) C. Poulin: 528; Plus haut triule (dames) Mme C. Poulin: 422.

LIGUE SAGUENAY FOURNITURE

E. Tremblay	130
R. Desbiens	127
C. Tremblay	126
G. Tremblay	126
M. Simard	121

CLASSEMENT

Assemblage	12
Préparation	12
Finition	7
Plaquage	7

LIGUE FEMININE DE PETITES QUILLES

L. Labrecque	145
L. Hamilton	139
J. Potvin	135
Y. Brassard	131
C. Perron	128
C. Riverin	128

CLASSEMENT

Candide Perron	28
Huguette Tremblay	23
Jeannine Potvin	22
Laurette Hamilton	19
Micheline Tardif	15
Jeanne Boily	14
Hélène Moreau	13
Eva Labrecque	13
Cécile Boulianne	13
Berthe Néron	13
Gertrude Gagnon	13
Louise Dionne	7

Bagotville

BAGOTVILLE

Ligue Industrielle

J.-G. Martel	184
Y.-M. Bouchard	173
J. Lacourcière	164
C. Bluteau	164
D. Tremblay	161
A. Gagno	154
Y. Sergerie	153
Larouche "Prima"	26
Les Mag. Ha Ha B.	26
Alphide Thibeault	21
J.-H. Duchesne	21
Café Doris	17
Laiterie Ha Ha Baie	6

Ligue des gens mariés

BAGOTVILLE

A. De La Durantaye	154
G. Simard	150
G. De La Durantaye	139
Mlle M. Gagne	135
G. Duchesne	131
M. Larouche	130

CLASSEMENT

Cadorama	33
Hôtel Terminal	28
Léon Tremblay	24
Lacordaires	22
Roland Bergeron	11
Hôtel Commercial	2

Ligue du mardi soir

BAGOTVILLE

J. Lacoursière	172
J.-Guy Martel	164
A. Gagnon	156
D. Tremblay	150
Robert Olsen	149
L. Marquis	148
G. Chouinard	148

CLASSEMENT

Dr. C. Claveau	31
Dr. Armand Gagnon	30
Maurice Guay	29
Dr. Léo Tanguay	28
Robert McClean	17
Les Maccabées	4

Ligue mercredi soir

Dr R. Gagnon	154
L.-G. Tremblay	146
Gilles Janelle	143
Errol Dompierre	143
Thérèse Dufour	143
Georges Lagannière	142

CLASSEMENT

Dr R. Gagnon	33
Lagannière Cont.	26
Jacques Lalancette	21
Scierie Saguenay	20
Pharmacie Desgagné	19
César Laberge	5

Ligue du jeudi soir

Mlle M. Martel	154
Errol Dompierre	142
A. De La Durantaye	147
Yoland Potvin	146
Benoit Tremblay	145

CLASSEMENT

Gagnon Frères	34
Café Chez Fernand	31
Marcel Desgagné	20
Potvin et Tremblay	19
X. Gagnon et Fils	17
Boulangerie Simard	10

Les meilleurs quilleurs de la salle Chez Jumeau

Moyenne (Hommes)

Yvon Simard	150
Bernard Gagné	140
Emile Larouche	135
Yvan Leccard	133
Claude Dallaire	132

Plus haut triple: Yvon Simard 509; Plus haut simple: Emile Larouche: 212.

Moyenne (Dames)

Candide Tremblay	112
Réjeanne Brisson	111
Jeannine Potvin	108
Monique Blackburn	103
Micheline Potvin	103

Plus haut triple: Réjeanne Brisson: 364; Plus haut simple: Candide Tremblay: 143.

Classement

Pinsons d'Emile	12
Aigles de Léo	11
Les As	8
Les Pirates	8
Les Voltigeurs	6
Les Eclaireurs	5
Les Lutins	4
Les Alouettes	3
Les Braves	2
Les Indépendants	1

Ligue Grosses Quilles

C. Bouchard	187
L. Deschesnes	185
G. Crispo	183
R. Harvey	180
W. Duguay	180
J. Thériault	177
A. Crispo	177
Abel Simard	176
R. Bourque	175
A. Fradette	173
G. Thibeault	171

Ligue Mixte

FEMMES

Lina Gagné	153
Christiane Grenon	136
Mme Bouchard	126
Monique Truchon	130
Anne Dufour	129
Pierrette Girard	129
Candide Perron	127

Plus haut simple: Lina Gagné (Huche) 185; Plus haut triple: Lina Gagné: (Huche) 474.

HOMMES

Camil Breton	162
Julien Gilbert	147
J.-E. Murray	147
René Simard	145
Yvon Simard	145
André Simard	143
Gaby Gaudreault	140
Guy Simard	140
Rémi Brassard	140

Plus haut simple: Yvon Simard: 227; Plus haut triple: Camil Breton: 586.

Ludi soir 9 h.

J. Truchon	15
Humpty Dumpty	13
Gilbert et Frères	13
Hôtel Mont Valin	12
Côté Boivin Auto	12
Dufour et Dufour	10
Cyrille Savard	9
M. ë M. Propane	4
Laiterie Chic.	4

Mardi soir 7 h. 30

Huche Sans Pareille	15
Le Bouvillon	11
Gagné Service St.	9
Tremblay Frères	6
Restaurant Picard	5
Gauthier è Tremblay	4

Plus haut simple d'éque: Humpty Dumpty : 795; Plus haut triple d'équipe: Humpty Dumpty : 2,100.

Les quilles au Centre Sacré-Coeur

LIGUE PAROISSIALE DE PETITES QUILLES DU SACRE-COEUR

HOMMES

N. Duchesne	159
L. Lajoie	149
R. Racine	146
J.-B. Lévesque	144
Gilles Lapointe	143
C. Grenon	140
R. Dupuis	138
A. Ringuette	138
M. Lajoie	137
Rémi Dubé	135
C. Nepton	135

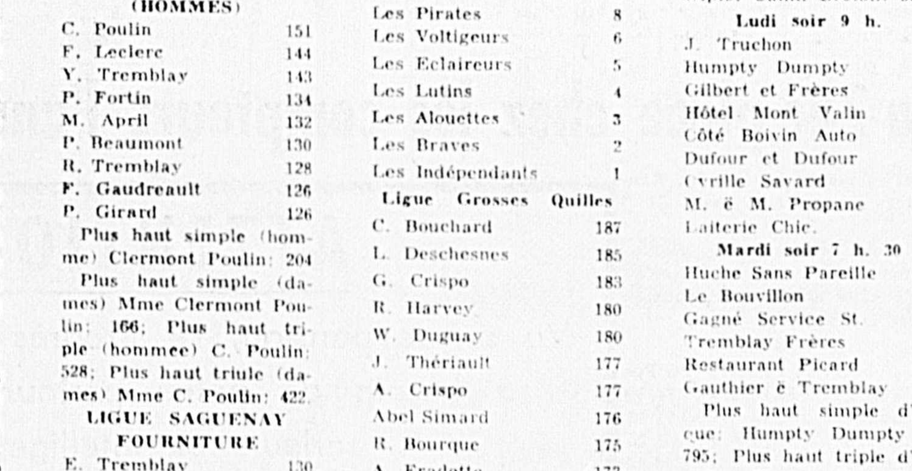
LIGUE PAROISSIALE DE PETITES QUILLES DU SACRE-COEUR

Femmes

Mlle G. Lajoie	129
Mlle R. Paulin	127
Mlle C. Savard	125
Mme R. Dubé	121
Mlle F. Brassard	117
Mlle L. Lapointe	115
Mlle F. Bilodeau	114
Mlle C. Bergeron	113
Mlle A. Godin	113

CLASSEMENT

Ben Blackburn	25
E. Tremblay	25
Potvin & Tremblay	18
Saguenay Mercantile	17
Ep. Bossé et Riverin	15
Pharmacie Claveau	15
Jalbert Limitée	14
United Importesr	12
H. Lessard & Frères	12
Pharmacie Tremblay	9
Harvey & Frères	7
Epicerie Frontenac	1



● LE SECRETAIRE D'ETAT Me Noël Dorion était le ministre délégué lors de l'assemblée générale de l'Association conservatrice du comté Chicoutimi qui se tenait dimanche, à l'hôtel Chicoutimi. Sur cette photo on remarque dans l'ordre habituel: Me Jacques Flynn, vice-président de la Chambre des Communes; Me Noël Dorion, alors qu'il s'adressait à l'assemblée; Me Edmond Savard président sortant de charge, et M. Vincent Brassard, député de Chicoutimi au fédéral.



Les cinq meilleurs quilleurs de la Province: Gaby Bolduc, Roland Léonard et Roland Morin, Jean-Guy Morin, Guy Bolduc.

L'origine des QUILLES se perd dans le brouillard de l'histoire

L'origine des quilles, — communément appelées bowling, — chez nous, dans la province de Québec, est assez nébuleuse. Les historiens, non seulement du sport, mais les historiens tout court, en placent les premières manifestations un peu partout. Peut-être durant le long siège de Québec, peut-être autour de la capitulation de Montréal.

Un fait est certain. La soldatesque européenne, venue de France ou d'Angleterre, en avait adopté et copié les rudiments, venus d'Allemagne, du Danemark, d'Autriche et de Suède. Les premier jeux se faisaient sur pelouse, mais ce n'est qu'au début du 19ème siècle qu'on adopta ici les quilles aux sports d'intérieur.

Le sport des quilles fut d'abord pratiqué par des gens d'affaires, sédentaires, professionnels; par des gens qui ne déployant que peu d'activité dans leur travail quotidien, y trouvèrent un moyen d'exercice physique idéal.

Dès le début du 20ième siècle, toute ville qui se respecte, de Québec à Montréal, de Sherbrooke à Trois-Rivières, a sa salle de quilles, qui recrute des ligues déjà bien organisées qui permettait à une foule de gens de se créer une vie sociale, en dehors des exercices bienfaisants recherchés.

Il y a une vingtaine d'années, avec l'émancipation féminine, ces dames commencèrent à accompagner leurs époux ou leurs fiancés. La pratique s'est généralisée et il serait surprenant aujourd'hui de connaitre le pourcentage de quilleuses parmi l'immense armée de quilleurs de notre province.

La dernière décennie, particulièrement, a vu une floraison peu ordinaire de salles de quilles opérer dans notre province. Les grandes villes ont donné le pas et des centaines d'allées ont été construites. Les municipalités et villages, désireux de garder la jeunesse dans ses murs, ont copié les grands centres.

Avec la croisade toujours grandissante en faveur d'une meilleure participation des Canadiens à quelque activité physique et sportive, les quilles sont vite devenues, sans transition presque, et presque imperceptiblement, le sport numéro un de notre population.

Les jeunes y vont par ambition. La télévision leur a ouvert des horizons intéressants. Les concours se généralisent. Des prix sont offerts aux gagnants. Les plus vieux y vont pour se dégourdir et y trouver une détente indispensable. Les dames, qui, elles aussi ont besoin de distraction, s'y rencontrent, moins pour y abattre des records que pour oublier les mille et un tracas de la maison et y nouer des relations sociales de belle importance.

Le long des routes de la province, on voit s'élever ici et là, un peu partout, dans le bas du fleuve, aussi bien que dans le grand Nord, sans oublier les villes, des entreprises florissantes où les quilles ont ont le premier souci des opérateurs. Les centres de loisirs les mettent à la disposition des tout petits.

Pour aider à développer cet engoûement général, profitable à l'individu comme à la société toute entière, Carling prend l'initiative d'un concours d'une valeur de $20,000 où tout le monde a une chance de gagner. Si les prix devaient aller uniquement aux champions, il n'y aurait intérêt que pour ces valeureux quilleurs. Mais comme on tiendra compte des handicaps de tous les concurrents, tout le monde a la chance de gagner.

Il y aura des prix mensuels et une élimination finale qui permettront à tous ceux qui s'adonnent aux quilles de recevoir une part proportionnée à l'effort fourni devant l'attrait de ces générosités. Il faudra suivre les conditions du concours qui est annoncé dans toutes les salles de quilles de la province. Quelque chose à ne pas marquer !

Ligue Royale

Femmes

R. Dubé	131
L. McLean	118
Charlotte Emond	116
R. Racine	112
L. Demers	111
Michelle Morin	107
Lorraine Lapointe	107

Plus haut simple: Mme René Racine: 193, Ovila Gauthier.

Plus haut triple Mme Rémi Dubé: 436, Lalime Photo Service.

Hommes

Fernand Desgagné	157
Noël Duchesne	153
Raoul Paquet	149
Réjean Tremblay	148
Réginald Dupuis	146
Claude Lavoie	143
René Racine	141
André Ringuette	139
aymond Langlois	136

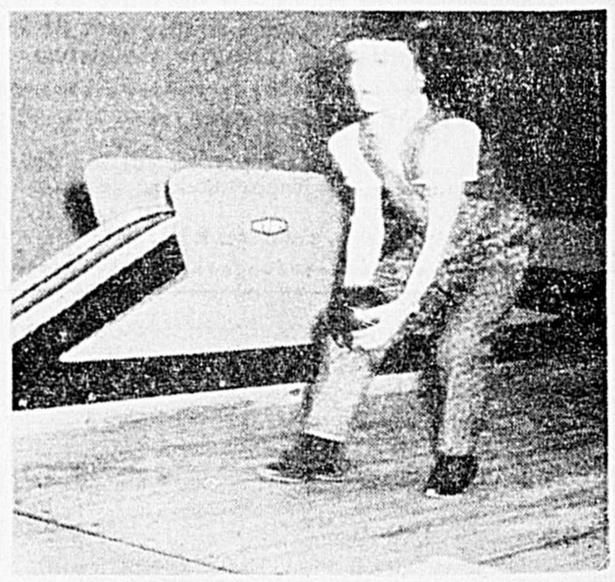
Plus haut simple: J.-M. Blanchette 204 (Hôtel Champlain); Plus haut triple: Noël Duchesne: 517 (Lalime Photo Serv.)

CLASSEMENT

Lalime Photo	27
Hôtel Champlain	21
Nap. Côté Sport	21
A.-E. Gauthier	16
Swanson Ent.	15
Ovila Gauthier	12
J.-R. Théberge	12
Cie d'Entrepreneurs	12
Peoples Store	11
Dunbrick Limitée	9
Laflamme Tailleurs	7
Laiterie Chicoutimi	4

Plus haut simple de la semaine: (Hommes) F. Desgagné 188 (A.-E. Gauthier); Plus haut triple de la semaine: (Hommes) J.-P. Gaudreault: 502 (Cie d'Entrepreneurs).

Plus haut simple de la semaine (Dames): Louise Blanchette 133 (Lalime); Plus haut triple de la semaine (Dames): Charlotte Emond: 362 (Peoples)



● POUR LES QUILLES, il n'y a pas d'âge, et Diane 5 ans, fille de M. et Mme Fernand Morin, de Chicoutimi, est la plus jeune quilleuse de la salle Chez Jumeau. Sa balle est encore hésitante mais avec le temps . . . elle prendra la quille centrale.



● M. CLAUDE JASMIN était le conférencier invité lors de la première manifestation du comité de l'Université populaire au sein de la Chambre de commerce Junior de Chicoutimi. M. Jasmin, critique d'art, romancier, a conquis son auditoire avec une conférence des plus à point. On aperçoit sur cette photo M. Jasmin entouré de M. Léon Gamache et du Dr Marcel Lapointe respectivement président et président honoraire du Jeune Commerce.

AUTOS A LOUER

A l'heure, à la journée et à l'année

AVIS Rent-a-car SERVICE

432 est, rue Racine — CHICOUTIMI

TEL.: 549-1332

Autres bureaux : Québec, Rimouski et Sept-Iles

TILDEN rent-a-car

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF

PIERRE OUELLET, PROP.

23 ouest, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi

Tél.: bur.: 543-7701 — Tél.: Rés.: 549-2286

AVOCATS

FRADETTE, BERGERON & CAIN

AVOCATS — BARRISTERS

Roland Fradette, C.R.
Pierre Bergeron, LL.L.
Michel Cain, B.C.L.

110 Racine E. CHICOUTIMI Tél.: 543-7757

Téléphone 543-0283

LAMBERT & LAMBERT

AVOCATS

31 RACINE OUEST CHICOUTIMI

Me Paul Pouliot

AVOCAT

EDIFICE MURDOCK
Suite 222-223
110 est, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 543-8685

Edmond Savard

AVOCAT

Edifice Theberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

AMBULANCES

AUBIN & FILS

Directeur de funérailles
3 salons à votre service
expérience de 3
générations
412 est, Cartier 543-3331

Emery Gravel Enr.

Service d'ambulance avec oxygène
Tél.: 543-6962
2442 Roussel Chic.-Nord

COIFFEUSE

Mme L.-P. Lévesque

ARTISTE-COIFFEUSE
Coiffures de tous genres
Mise en plis à l'eau
Mise en plis au fer
Permanentes à froid chimiques.
343 est, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: 543-3227

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils

inc.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Abel
369 est, Racine — 543-4019
CHICOUTIMI

COMPTABLES AGREES

GAUTHIER & TREMBLAY

Syndics — Faillites

Comptables Agréés — Chartered Accountants
Antoine Gauthier, B.A., L.S.C., C.A.
Gaston Tremblay, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
Charles Tremblay, L.S.C., C.A.
Edifice Murdock & Fils
110 est, Racine - Tél.: 543-7709 - Chicoutimi, Que

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN ENR
CHICOUTIMI
impression de plans photostats
Tél.: 543-1592

INGENIEUR CONSEIL

TEL.: 543-5606

WILLIAM GRAVEL

INGENIEUR-CONSEIL
Béton armé - Fondations
Structure métallique
31 ouest, rue Racine
CHICOUTIMI

INGENIEUR

Tél.: 549-2488

EMILE A. DAOUST

INGENIEUR CONSEIL
Fondations, Béton armé, Charpentes métalliques, Génie municipal, Aqueduc et égout, Ponts Usines de filtration et d'épuration
365 Est, Racine — Edifice Tremblay — Chicoutimi

MAURICE LAQUERRE

INGENIEUR-CONSEIL
644 EST, JACQUES-CARTIER
CHICOUTIMI
TEL.: 549-1188

ARCHITECTES

St-Gelais, Tremblay & Tremblay

ARCHITECTES

Evans St-Gelais, Jonquière — 298 St-Dominique - 547-9282
Fernand Tremblay, Roberval — 12 Notre-Dame — 1799
Charles Tremblay, Alma — 37 Collard E — 662-7661
598 St-Dominique JONQUIERE 547-9282

LIBRAIRIE

TEL.: 543-8027

A l'Enseigne du Livre

LIBRAIRIE — GALERIE LA GRENOUILLE
G. M. BERGEVIN, Prop.
Agence Globus Tours Inc.
351 est, rue Racine, Chicoutimi

NOTAIRE

JACQUES RIVERIN

NOTAIRE
184 est, Jacques-Cartier
CHICOUTIMI
Tél.: 543-4180

OPTOMETRISTE

Verres de contact

DANIEL WARREN

OPTOMETRISTE
369 est, Racine Edifice Abel
Tél.: 543-4916
CHICOUTIMI

PLOMBIERS

MUNGER & FRERES TEL 2-2664

PLOMBIERS

47, Ste-Famille - Kénogami

Si votre chauffage est FATIGUE il est temps de le MODERNISER



une simple inspection suffit pour déterminer le détail et les coûts des travaux

AIME MOREAU

111 Boul. St-Jean-Baptiste, CHICOUTIMI, 543-6527

ARGENT

1ère et 2ème HYPOTHEQUES sur
—RESIDENCES.
—PROPRIETES A LOGEMENTS ET COMMERCIALES.
Termes: 5-10-15 et 20 ans
Téléphonez
LEON GAMACHE
Bur.: 369 est Racine
543-8020
Res. 783 D'Argenson
549-1357

SERVICE TELEVISION

Beaudette Télévision Service

Service le jour et le soir sur toute marque de télévision.
Téléphone 543-8360
610 Montcalm Chicoutimi

ASSURANCES

La PRUDENCE est la mère de la SURETE
ASSUREZ-VOUS

Contre les dommages causés au tiers, les risques que vous encourez conducteur et passagers.
Consultez donc sans tarder

LEMIEUX & PEDNEAULT

ASSURANCES GENERALES
365 EST RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 543-3369

LOCATION DE DACTYLOGRAPHES

Ne confiez pas

vos machines de bureau au premier venu . . .



Nous avons 6 mécaniciens spécialisés à votre service.

Appelez **549-1244**

Raoul Blackburn

LIMITEE
350, Ave Bégin, Chicoutimi
DISTRIBUTEUR
UNDERWOOD - OLIVETTI

PRETS PERSONNELS

PRETS NOTRE FINANCE PERSONNELS

ALMA NO 2-2712 — ARVIDA 548-8271 — BAGOTVILLE 544-1491 — CHICOUTIMI 543-0271

PRETS HYPOTHEQUES

Bureau téléphone: 542-6846 C.P. 194 JONQUIERE

GILBERT GAGNE IMMEUBLES

Prêts et hypothèques
1e et 2e hypothèques de 1,000 à 100 milles dollars
7¼% à 8% simple — 5 ans — 10 ans — 15 ans — 20 ans
(AIME HARVEY, représentant pour Jonquière)
TEL.: 542-4747 Service prompt et courtois

SYNDIC

Laberge, Lefaivre & Marmette

Syndics Licenciés
Règlement et compromis entre débiteurs et créanciers
BUREAUX
Suite 23, Edifice "ABEL"
369 est, Racine Chicoutimi

VETERINAIRE

CLINIQUE VETERINAIRE
DU SAGUENAY
Dr. J.-P. Giguère B.A., M.U.
Pension - Traitements
Hospitalisation
HEURES DE BUREAU
2 à 5 tous les jours
7 à 9 lundi-mercredi-ven.
St-Jean-Eudes 548-4138

Pour vos cartes d'affaires, appelez:
WILFRID LANDRY
Téléphone 543-4474

L'actualité économique

Notre éloignement serait-il un obstacle au développement industriel?

C'est une savante illusion qui a été entretenue dans l'opinion publique ces dernières années; que notre éloignement des grands centres de consommation, comme Montréal par exemple, était un obstacle au développement industriel de notre royaume du Saguenay. Tous ceux qui ont fait courir ces bruits ont rendu de très mauvais services à notre région. En nous basant sur cette affirmation, il n' yaurait pas une industrie dans le monde qui serait bien centrée car dès qu'une entreprise a atteint un certain point de saturation il lui faut nécessairement élargir ses cadres, songer à vendre ailleurs, toujours de plus en plus loin, si elle veut parvenir au niveau des très grands établissements.

Lorsqu'une entreprise fabrique un produit de qualité qui peut rendre service aux autres, ce produit se vendra n'importe où, et la situation géographique de l'industrie n'a rien à faire là-dedans. Il s'agit simplement pour vérifier la chose de regarder sur les tablettes des magasins et dans les entrepots des maisons de gros pour voir la très grande variété de produits qui s'y trouvent et d'examiner la provenance de ces marchandises pour constater qu'ils originent de toutes les régions du Canada et au moins de 25 pays étrangers avec lesquels notre pays transige des affaires régulièrement. Il serait facile de citer des milliers d'exemples pour prouver que l'assertion de l'éloignement est un faux-prétexte qui dissimule l'incompétence. Accusons plutôt notre paresse intellectuelle, notre peur de l'effort, notre manque de vision pour l'avenir, notre défaut de réflexion notre absence d'idées créatrices et d'esprit d'exécution.

Durant les 30 dernières années, en face de l'activité des grandes entreprises, nous avons perdu le sens de l'initiative de nos ancêtres qui ont bâti un empire avec la force de leur génie et de leurs bras. Nous avons trop compté sur la grande entreprise qui, depuis quelques années a congédié des milliers de travailleurs à cause de l'automatisation tout en triplant sa capacité de production. Ce n'est pas le manque de commandes qui est la cause réelle des congédiements réguliers mais la mécanisation et l'automatisation: soyons assez francs pour le dire. Essayer d'endormir l'opinion publique avec des arguments fallacieux nuit à l'esprit d'initiative, car les gens vivent toujours dans l'espérance de jours meilleurs en oubliant de faire des efforts créateurs. L'automatisation est une excellente chose qui libère l'homme et dont nous devons bénéficier pleinement par des solutions rationnelles.

Si l'affirmation de l'éloignement était vrai, le Saguenay; la Côte-Nord; l'Abitibi; Kitimat en Colombie; Thompson dans le nord du Manitoba, seraient encore en forêts vierges en 1961. En outre un pays comme la Suisse, qui ne possède pas de matières premières, ne devrait pas normalement exporter dans tout l'univers et avoir une industrie si bien diversifiée. A la vérité le temps est venu de tuer ce mythe odieux et de prendre nous-mêmes nos responsabilités sans attendre que les industries nous tombent du ciel en dormant. Le pouvoir d'achat de l'ensemble du Saguenay, de Chapais à Moisie est de l'ordre de $400,000,000 par année et nous avons dans ce territoire un marché pour 100 nouvelles industries variées, que nous devons créer nous-mêmes. Que celui qui a une bonne idée la réalise et que ceux qui sont portés à se moquer des humbles débuts d'un petit artisan et d'un petit industriel aient l'intelligence d'en faire autant. Il y a une belle place pour les petites entreprises qui demain seront grosses. En 1939 je rencontrais à Montréal le Directeur de la maison Noé Bourassa Ltée., la fabrique des produits "La Belle Fermière" qui était en réalité à ce moment-là une petite affaire, et il me disait ceci: "au milieu des gros poissons, les petits réussissent toujours à se faufiler et à se faire un chemin". Pour avoir la preuve de cela, il s'agit maintenant d'aller voir les établissements ultra-modernes de cette firme pour constater comment ils ont réussi à progresser au milieu des gros cartels qui semblaient leur bloquer le passage. Rien n'est immuable ici-bas; les grosses entreprises d'aujourd'hui auront peut-être disparu dans 25 ans. On a déjà vu des établissements centenaires fermer leurs portes! Et cela pour dire que toute initiative nouvelle mérite le plus grand encouragement et que nous devons tous nous mettre à l'oeuvre dès maintenant pour fabriquer tous les produits que nous consommons. M. le Chanoine Lionel Groulx, le maitre de la pensée nationale, ne déclarait-il pas un jour: "que le plus petit artisan travaillant seul dans le fond d'une cave obscure, faisait plus pour la libération des siens et était plus important dans l'échelle des valeurs, que le plus haut salarié au service d'une firme étrangère."

CHARLES BERTIN

activités économiques

Médicaments

Dans la province de Québec il se vend pour $60,000,000. de produits pharmaceutiques par année de ce montant les industries canadiennes-françaises de spécialités pharmaceutiques ne retirent que $4,000,000. "Et cependant, comme le dit, le digeste "LES AFFAIRES", la très grande majorité des malades du Québec sont des Canadiens-Français. Et pourtant l'immense majorité des médecins qui prescrivent ces médicaments sont des Canadiens-Français. Or la valeur thérapeutique et la qualité de la production de nos 3 industries canadiennes-françaises de spécialités pharmaceutiques est au-dessus de tout reproche et se compare avantageusement à la production étrangère". Messieurs les Médecins un peu de conscience et de fierté nationale; prescrivez des médicaments fabriqués par des nôtres si vous avez à coeur le développement économique de notre peuple !

Jonquière achètera-t-elle de l'eau d'Arvida?

Le conseil de ville de onquière doit rencontre très bientôt le ministre des Affaires municipales M. René Hamel, au sujet du projet d'emprunt de $750,000 qui servira à remonter la prise d'eau au coi ndu rang 6. Si la réponse est défavorable, il se peut que les autorités municipales entamment des pourparlers pour acheter de l'eau filtrée.

Belvédère construit à Kénogami

Les travaux d'aménagement d'un belvédère d'observation, situé à l'extrémité de la rue Lacroix, à Kénogami, débuteront sous peu. En effet, on a annoncé à la dernière séance du conseil, que MM. Jean-Joseph et Noël Fortin avaient consenti à céder gratuitement à la ville, les terrains nécessaires à son érection. Ainsi le plan d'organisation des loisirs préconisé à Kénogami aura franchi son premier pas.

La prohibition sera-t-elle maintenue à Roberval?

Le conseil de la cité de Roberval a voté en deuxième lecture et sur division, le règlement 360 touchant la vente des liqueurs alcoolisées, lors de sa dernière séance. Les 1,200 électeurs de Roberval se rendront donc aux urnes pour se prononcer sur le règlement 360, les 18, 19, 20 et 21 décembre prochain.

L'épargne est ancrée chez les étudiants

Sur 46,670 étudiants des régions Saguenay - Lac-St-Jean qui font parti de la caisse scolaire d'épargne 29,330 ont déposé leurs économies pour un pourcentage de 62.8% soit pour un montant de $257,614.76.

C'est donc dire qu'à la lumière de ces chiffres, chaque étudiant a déposé environ $9.

Cette habitude d'épargne chez les étudiants sera un préservatif sûr contre la dépense irréfléchie et inutile. La Caisse d'épargne scolaire occupe bien sa place dans le programme scolaire. Elle participe à l'instar de toute matière à inculquer aux enfants l'esprit de discipline, à raffermir chez eux la volonté et le caractère.

LES VENTES HEBDOMADAIRES DES GRANDS MAGASINS — La valeur des ventes des grands magasins durant la semaine terminée le 28 octobre était inférieure de 4% au chiffre d'une année auparavant. Les baisses de 12.3% en Ontario, 13.6% au Manitoba, 7.3% en Saskatchewan et 5.4% en Alberta ont plus que contrebalancé les hausses de 9.7% dans les provinces de l'Atlantique, 7.7% au Québec et 0.3% en Colombie-Britannique.

— • —

LES VENTES DE PEINTURES VERNIS ET LAQUES — Les ventes de peintures, vernis et laques par les principaux fabricants canadiens ont été de $11,540,323 en septembre, soit un peu moins qu'un an auparavant ($11550,307). Les baisses de janvier-mars l'ont emporté sur les hausses des autres mois et le chiffre global des ventes durant les neuf premier mois ($114,681,323) marquait un fléchissement de 0.8% sur un an plus tôt ($115,660,824).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC — COUR SUPERIEURE
District de ROBERVAL — (En matière de faillite)
NO: 496-A

Dans l'affaire de la faillite de:—
J. M. MARCOTTE INC. corps politique et incorporé ayant son siège social en la Cité de Roberval.
Débitrice;

DEMANDE DE SOUMISSIONS :

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS CACHETEES seront reçues par les syndics soussignés à leurs bureaux 369, est rue Racine, Chicoutimi et 111, Côte de la Montagne, Québec, le ou avant le VENDREDI 15 décembre 1961 à MIDI pour l'achat en bloc ou séparément des item ci-après décrit, savoir: —

A) Créances recevables, (partie étant en jugements) : $31,189.52
B) Créances sur billet : $ 6,394.44
C) Droits éventuels que les syndics peuvent avoir dans une réserve chez INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORP. ROBERVAL : $16,000.00

Un chèque accepté par la Banque devra accompagner chaque soumission, lequel représentera 10% de la soumission, sans quoi ladite soumission ne sera prise en considération.

Les syndics soussignés ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

CONDITIONS DE PAIEMENTS, COMPTANT sur acceptation de la soumission par les Inspecteurs de la faillite.
Québec, 27 novembre 1961.

JOSEPH MARMETTE & RENE LEFAIVRE, syndics,
369, est rue Racine, Chicoutimi,
111, Côte de la Montagne, Québec.

L'HOMME D'AFFAIRE DE LA SEMAINE AU SAGUENAY



M. Jean-Louis Lamontagne

- **Né à Saint-Félicien, il y a 38 ans.**
- **Fils de feu F.-X. Lamontagne, notaire, et d'Alberte Dumas.**
- **Etudes commerciales terminées à Victoriaville, en 1941.**
- **D'abord, à l'emploi de la Compagnie Aluminum d'Arvida, comme commis de bureau. Ensuite, à son propre compte dans une entreprise de démolition. En 1951, il se lance dans la ligne de l'alimentation, ouvrant un petit commerce d'épicerie sur le boulevard Sacré-Coeur, à St-Félicien. L'année suivante, il ouvre un deuxième marché d'aliments, cette fois à Chibougamau.**

Puis le commerce progresse constamment. En 1953, il construit un entrepôt moderne à Saint-Félicien, centralisant du même coup les opérations d'achat et de vente. C'est alors qu'il fonde une compagnie sous la raison sociale de J.-L. Lamontagne Ltée.

Les magasins s'ajoutent: Chapais, en 1955; modernisation de celui de Chibougamau, l'année suivante; Dolbeau, en 1957; Saint-Félicien, en 1957; Sept-Iles, en 1959.

Le 1er août 1961, la Compagnie J.-L. Lamontagne Ltée, à l'occasion d'un refinancement, devenait Lamontagne Limitée; à compter de ce moment elle était constituée compagnie maîtresse des autres filiales: Gérard Dumais Limitée et Lamontagne et Cie Inc.

La semaine dernière, la compagnie Lamontagne Ltée était inscrite à la Bourse Canadienne; c'était la première compagnie de la région à entrer sur les cotes de la bourse.

Cette expansion et ses progrès sont l'oeuvre d'un homme dynamique qui fait honneur à la région du Saguenay, M. Jean-Louis Lamontagne, président de la compagnie, que nous considérons comme l'HOMME D'AFFAIRES DE LA SEMAINE au Saguenay. Au nom du Progrès du Saguenay et au nom de nos lecteurs, nos plus sincères félicitations.

Avec les félicitations des maîtres-tailleurs Laflamme & Cie Ltée

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE D'ARVIDA

PROJET DE REGLEMENT

Règlement pour étendre les limites de la Cité d'Arvida en y annexant, pour fins municipales, une partie du territoire du Canton de Chicoutimi, sous l'autorité des articles 33 et suivants de la Loi des Cités et Villes, Chapitre 233, S.R.Q. 1941.

Ce REGLEMENT peut être cité comme :

"REGLEMENT D'ANNEXION — 1961"

a) ATTENDU que la majorité des électeurs propriétaires de la partie ci-après décrite de la Corporation du Canton Chicoutimi ont fait des démarches auprès de ladite Corporation et auprès de la Cité d'Arvida pour être annexés pour fins municipales au territoire de cette dernière, tel que "cela appert à la correspondance et aux requêtes faisant partie des archives de cette corporation;

b) ATTENDU que les membres des Conseils de la Corporation du Canton Chicoutimi et de la Cité d'Arvida ont eu de nombreuses rencontres et des entretiens dans le but de faciliter un projet d'annexion du territoire du Canton Chicoutimi ci-après décrit et que les membres des Conseils ci-devant nommés ont, de part et d'autre, exprimé leur intention d'annexer ce même territoire à celui de la Cité d'Arvida;

c) ATTENDU que la demande d'annexion faisant l'objet du présent règlement a été officiellement sollicitée par les autorités compétentes du Conseil de la Corporation du Canton Chicoutimi, et ce, notamment, par résolution dudit Conseil adoptée en date du 12 juillet 1961;

d) ATTENDU que la Cité d'Arvida aura besoin, dans un avenir rapproché, de lots à bâtir pour fins résidentielles, vu les nombreuses demandes de personnes désireuses de devenir propriétaires;

e) ATTENDU que l'annexion du territoire ci-après décrit aiderait à l'expansion et au développement de la Cité d'Arvida;

f) ATTENDU que les résidents du rang St-Mathias compris dans le territoire à être annexé, avec l'appui du Conseil de la Corporation du Canton Chicoutimi, ont fait des démarches nombreuses auprès du Conseil de la Cité d'Arvida pour obtenir un service d'aqueduc adéquat et relié au réseau de cette dernière;

g) ATTENDU qu'il y a lieu de donner suite aux revendications des résidents du rang St-Mathias dans l'intérêt de l'hygiène publique;

h) ATTENDU qu'il y a également lieu d'installer dans cette partie de territoire un service d'égout conforme aux normes établies par le Ministère de la Santé de Québec, sous l'autorité de la Loi et des règlements adoptés sous son empire.

i) ATTENDU que la Cité d'Arvida a les pouvoirs, en vertu des articles 33 et suivants de la Loi des Cités et Villes, d'annexer le territoire ci-après décrit;

j) ATTENDU qu'avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné suivant la loi, savoir à l'assemblée régulière du 24 juillet 1961.

A CES CAUSES, il est par le présent règlement décrété, ordonné et statué comme suit, savoir:

ARTICLE 1. D'annexer pour fins municipales, à compter de la date de la publication dans la Gazette Officielle de Québec de l'avis prévu à l'article 43 de la Loi des Cités et Villes, le territoire suivant, adjacent à la Cité d'Arvida, savoir:

"Toute cette partie de territoire formé des lots numéros 12B, 13A, 13B, 14A et 14B dans le rang XIII Sud-Ouest Chemin Sydenham, des lots numéros 9B, 10A, 10B, 11A, 11B, 12A, 12B, 13A, 13B, 14A, 14B, 15, 16, 17A, 17B, 18A, 18B et de partie des lots 8B et 9A dans le rang XII Sud-Ouest Chemin Sydenham du cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, dans les Canton et Comté de Chicoutimi; cette partie de territoire étant plus explicitement contenue dans les lignes limitatives suivantes, savoir:

Partant de l'intersection de la ligne limitative nord-est du lot numéro 15 dans le susdit rang XIII Sud-Ouest avec la ligne limitative nord-ouest du susdit rang XIII Sud-Ouest et courant vers le nord-est suivant cette dernière ligne limitative nord-ouest dudit rang XIII Sud-Ouest jusqu'à son intersection avec la ligne limitative nord-est du lot numéro 12B dudit rang XIII Sud-Ouest;

Puis de ce point courant vers le sud-est suivant cette dernière ligne limitative nord-est dudit lot numéro 12B jusqu'à son intersection avec la ligne limitative nord-ouest du susdit rang XII Sud-Ouest;

Puis de ce dernier point courant vers le nord-est suivant cette dernière ligne limitative nord-ouest dudit rang XII Sud-Ouest jusqu'à son intersection avec la ligne limitative nord-est de l'emprise du Chemin de Fer Roberval and Saguenay Railway, cette emprise formant partie des lots numéros 8B et 9A dans le dit rang XII Sud-Ouest;

Puis de ce dernier point courant vers le sud-est suivant ladite ligne limitative nord-est dudit chemin de fer Roberval and Saguenay Railway jusqu'à son intersection avec la ligne limitative sud-est dudit rang XII Sud-Ouest;

Puis de ce dernier point courant vers le sud-ouest suivant cette dernière ligne limitative sud-est dudit rang XII Sud-Ouest jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des lots 18B et 19A dans ledit rang XII Sud-Ouest;

Puis de ce dernier point courant vers le nord-ouest suivant cette dernière ligne séparative desdit lots numéros 18B et 19A jusqu'à son intersection avec la ligne limitative nord-ouest dudit rang XII Sud-Ouest;

Puis de ce dernier point courant vers le nord-est suivant cette dernière ligne limitative nord-ouest dudit rang XII Sud-Ouest jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des lots numéros 14B et 15 dans le susdit rang XIII Sud-Ouest;

Puis de ce dernier point courant vers le nord-ouest suivant cette dernière ligne séparative desdits lots 14B et 15 jusqu'au point de départ."

Ce territoire ainsi délimité contient une superficie d'environ mille trois cent vingt-deux (1322) acres, plus ou moins;

Le tout suivant une description technique préparée par l'arpenteur-géomètre, monsieur Emile Lamarre de Jonquière, en date du 6 novembre 1961 et un plan portant le numéro L-1039 et signé par ledit arpenteur-géomètre en date du 15 septembre 1961, lesquels sont annexés au présent règlement et en font partie intégrante.

ARTICLE 2. D'accepter et de décréter que l'annexion du territoire ci-dessus décrit soit et elle est faite aux conditions ci-après énumérées tel qu'antérieurement accepté par le Conseil de la Cité d'Arvida et par le Conseil de la Corporation du Canton Chicoutimi, savoir:-

CONDITIONS IMPOSEES A LA CORPORATION DU CANTON CHICOUTIMI

ARTICLE 3. La Corporation du Canton Chicoutimi cédera, sans frais, à la Cité d'Arvida le réseau d'électricité pour fins d'éclairage des rues actuellement utilisé au bénéfice des résidents de l'agglomération St-Mathias.

ARTICLE 4. La Corporation du Canton Chicoutimi s'engage à payer aux ingénieurs qui ont préparé le projet d'égout et d'aqueduc devant desservir l'agglomération St-Mathias (suivant plans datés du 18 juillet 1957 et possiblement amendés par études subséquentes) ce qui leur est dû à titre d'honoraires professionnels et à produire une quittance à la Cité d'Arvida dans les soixante jours de la date d'annexion;

ARTICLE 5. La Corporation du Canton Chicoutimi devra obtenir de qui de droit et fournir à la Cité d'Arvida, avant le 1er janvier 1962, les titres de propriété et les servitudes requises pour l'installation et l'entretien des réseaux de services publics devant desservir l'agglomération St-Mathias, tels que: assiette des rues projetées, égout, aqueduc, éclairage des rues, système d'alarme contre les incendies etc.

ARTICLE 6. La Corporation du Canton Chicoutimi devra fournir à la Cité d'Arvida une preuve que le cadastre des lots à bâtir ou déjà bâtis dans l'agglomération St-Mathias a été corrigé et que lesdits lots ont été recadastrés en conformité de l'état actuel des lieux et que ce nouveau cadastre a été enregistré et de plus, que les bornes des rues ont été effectivement placées en accord aux désignations apparaissant sur ledit cadastre revisé. Une copie officielle ou authentique de ce plan de cadastre devra être fournie à la Cité d'Arvida avant le 1er janvier 1962.

CONDITIONS IMPOSEES A LA CITE D'ARVIDA

ARTICLE 7. La Cité d'Arvida s'engage à faire avec son équipement et sa machinerie en opération et suivant les possibilités de ceux-ci, l'entretien d'hiver du rang St-Antoine à partir de l'embranchement du boulevard Talbot dans une direction sud, jusqu'à la ferme Desgagné, soit sur une longueur approximative de 1.2 mille.

ARTICLE 8. Avant même que les conditions ci-dessus imposées soient réalisées, la Cité d'Arvida s'engage à faire ou à faire faire,, aux frais de la Corporation du Canton Chicoutimi, l'installation de raccords d'aqueduc en fonte de huit pouces (8") de diamètre, de la rue Bégin au rang St-Mathias, afin de relier son réseau d'aqueduc au réseau existant et desservant actuellement les résidents du rang St-Mathias, ce dernier devant être éventuellement refait.

La Cité d'Arvida jusqu'à ce que ledit réseau existant soit refait, ne s'engage pas à garantir que la pression d'eau sera satisfaisante et ne pourra être tenue, en aucun temps responsable de la basse pression ou des inconvénients que pourraient subir les usagers de ce secteur.

La Cité d'Arvida s'engage à rembourser à la Corporation du Canton Chicoutimi la totalité des frais encourus pour l'installation prévue au présent article, lorsque le présent règlement d'annexion aura été sanctionné par les autorités compétentes.

ARTICLE 9. Après que le présent règlement d'annexion aura été sanctionné par les autorités compétentes, la Cité d'Arvida adoptera un ou des règlements d'emprunts décrétant les travaux de raccordement de l'égout collecteur de la Cité d'Arvida au réseau d'égout du secteur St-Mathias, lesquels sont estimés à $85,000.00 et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires à ces fins.

Une partie du coût des travaux, jusqu'à concurrence de $32,000.00, sera à la charge de tous les propriétaires d'immeubles de la Cité d'Arvida, incluant les propriétaires du territoire annexé et l'autre partie du coût devra être supportée exclusivement par les propriétaires d'immeubles du territoire annexé. Et, la taxe à prélever chaque année pendant le terme de l'emprunt, pour cette dernière partie du coût des travaux, ne sera imposée que sur les propriétaires du territoire annexé, mais elle devra être suffisante pour payer les intérêts chaque année et constituer le capital remboursable à l'échéance des obligations.

Pour déterminer la partie du coût des travaux susdits à la charge des propriétaires du territoire annexé, la Cité d'Arvida tiendra compte d'une participation financière de $8,000.00 que la Corporation du Canton Chicoutimi s'engage à verser comptant à la Cité d'Arvida avant que le présent règlement d'annexion soit sanctionné par les autorités compétentes.

En autant que lesdits travaux seront aprouvés et acceptés par les autorités compétentes, ils seront exécutés dans les cadres du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités en vue de bénéficier et de profiter des octrois du gouvernement du Canada et du gouvernement provincial accordés en vertu de ce programme et en telle occurrence, les dits octrois seront également considérés pour déterminer le coût de la partie à la charge de tous les propriétaires d'immeubles de la Cité d'Arvida, d'une part, et celle qui sera exclusivement supportée par les propriétaires du territoire annexé, d'autre part.

Le ou les règlements susdits seront soumis aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables concernés, en conformité des dispositions des articles 593 et suivants de la Loi des Cités et Villes de Québec, Chapitre 233, S.R.Q. 1941.

ARTICLE 10. Pour les fins du ou des règlements à être adoptés et dans l'éventualité d'un vote sur iceux, les propriétés situées dans le territoire annexé seront, dans les trente (30) jours, évaluées par les estimateurs de la Cité d'Arvida et portées au rôle, après avis de huit (8) jours aux propriétaires intéressés, lesquels pourront porter plainte devant le bureau de revision qui jugera selon la loi et dont la décision sera ensuite homologué par le Conseil.

ARTICLE 11. Par la suite, la Cité d'Arvida adoptera la réglementation nécessaire pour décréter les travaux d'améliorations publiques et locales indiqués au présent règlement et approprier les deniers nécessaires à ces fins, le tout sujet aux approbations prévues par la Loi, comme suit, savoir:-

a) la pose, durant les douze (12) mois qui suivront l'annexion, d'une longueur approximative de 5575 pieds linéaires de tuyau d'égout sanitaire pour desservir environ 108 lots à bâtir et l'installation des latéraux entre la ligne de propriété et le tuyau principal pour desservir environ 108 lots;

b) l'installation, s'il y a lieu, à compter du treizième mois, jusqu'à et y compris le vingt-quatrième mois qui suivront l'annexion, d'un service d'aqueduc pour desservir environ 108 lots et la pose de l'égout sanitaire et l'installation des latéraux entre la ligne de propriété et le tuyau principal, sur partie de la rue numéro deux (2) en remplacement de l'égout existant sur cette rue, lequel pourra éventuellement servir d'égout d'eaux de surface, si jugé adéquat.

c) l'installation et l'amélioration normale et progressive des différents services qu'elle aura à fournir aux résidents du territoire annexé, selon sa capacité financière, en tenant compte de ses obligations et exigences budgétaires et selon les normes établies et généralement suivies pour le développement d'autres secteurs de la Cité et comprenant notamment:

i) la construction de rues en gravier sur une longueur approximative de 5,050 pieds linéaires;

ii) la construction de puisards et de raccords pour l'évacuation des eaux de surface;

iii) l'installation d'un système d'alarme, s'il y a lieu;

iv) la construction de bordures de rues;

v) la pose de béton bitumineux sur les rues;

vi) l'installation d'un éclairage permanent;

vii) la construction de trottoirs en béton, lorsque requis;

viii) la réfection, s'il y a lieu, d'une partie de la chaussée du chemin du rang St-Mathias, là où des maisons sont construites le long de son parcours.

Le parcours du tuyau d'égout sanitaire et des latéraux indiqués au paragraphe a), du service d'aqueduc et de l'égout sanitaire prévus au paragraphe b) et les rues en gravier dont il est fait mention à l'alinéa i) du paragraphe c) du présent article, est indiqué sur les plans numéros B-1037, B-1036 et C-980 respectivement, préparés et signés par M. Roland-A. Lemieux, Ing. P. et Gérant de la Cité en date du 12 septembre 1961, lesquels ont été reconnus par les deux parties et signés par Son Honneur le Maire de cette Cité, pour fins d'identification et sont disponibles pour consultation par toute personne intéressée.

ARTICLE 12. Conformément à la politique généralement suivie par la Cité d'Arvida, les travaux énumérés à l'article précédent seront financés à même le produit d'émission d'obligations et le service de la dette sera ordinairement payé à même les revenus généraux de la Cité. Cependant pour ce qui est de l'installation d'égout sanitaire et de latéraux, la construction de rues en gravier, de bordures de rues et de trottoirs, le montant requis pour le service de la dette pour le remboursement du capital et des intérêts, sera imposé pour la durée de l'emprunt sur les propriétaires riverains, suivant le coût réel.

Quant aux autres travaux qui pourront être nécessaires dans le territoire annexé, ils seront décrétés par le Conseil de la Cité d'Arvida et exécutés en conformité de la Loi des Cités et Villes et de sa Charte.

ARTICLE 13. La Cité d'Arvida fournira les services ordinairement mis à la disposition de ses citoyens tels que police, feu, enlèvement des vidanges et autres.

ARTICLE 14. Un chemin de raccord sera prévu sur le plan d'ensemble du territoire à être annexé, tel que susdit, et sera construit en conformité de la demande soumise par la Corporation du Canton Chicoutimi en date du 11 septembre 1959.

Le parcours dudit chemin de raccord est indiqué sur le plan numéro C-980, préparé et signé par M. Roland-A. Lemieux, Ing. P. et Gérant de cette Cité en date du 12 septembre 1961, lequel a été reconnu par les deux parties et signé par Son Honneur le Maire de cette Cité, pour fins d'identification et est disponible pour consultation par toute personne intéressée.

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 15. Le territoire annexé fera partie, pour fins électorales et municipales, du quartier est de la Cité d'Arvida. A la suite de la dite annexion cependant, il pourra y avoir changement dans la division des quartiers conformément à l'article 8 de la Charte de la Cité d'Arvida, qui remplace l'article 31 de la Loi des Cités et Villes.

ARTICLES 16. Les résidents du territoire annexé seront sujets aux dipositions des différents actes, règlements et ordonnances en vigueur au moment de l'annexion ou qui pourront l'être par la suite en vertu des pouvoirs conférés par la loi à la Cité d'Ar-

(Suite à la page 15)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE D'ARVIDA

AVIS

Par le présent avis, je certifie que la copie ci-haut mentionnée du projet de règlement intitulé "Règlement pour étendre les limites de la Cité d'Arvida en y annexant, pour fins municipales, une partie du territoire du Canton de Chicoutimi sous l'autorité des articles 33 et suivants de la Loi des Cités et Villes, Chapitre 233 S.R.Q., 1941" est conforme à l'original du règlement qui sera pris en considération par le Conseil de la Cité d'Arvida, après l'expiration de trente (30) jours de la date de l'affichage de cet avis.

Je donne aussi avis que Son Honneur le Maire Adhemar Lavoie de la Corporation du Canton Chicoutimi a convoqué une assemblée spéciale des électeurs propriétaires de cette partie de territoire de ladite Corporation du Canton Chicoutimi que la Cité d'Arvida désire annexer, pour être tenue dans la SALLE PUBLIQUE, avenue Bégin, dans la Cité de Chicoutimi, à sept heures et trente de l'après-midi (7:30 p.m.), le 11ème jour de décembre 1961, afin de prendre ce projet de règlement en considération et de l'approuver ou de le rejeter.

DONNE sous mon seing à Arvida, P. Q., ce 23ème jour de novembre 1961.

(Signé) **Georges-E. Carrier**
Secrétaire-Trésorier.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF ARVIDA

PROPOSED BY-LAW

By-Law to extend the limits of the City of Arvida by annexing thereto for municipal purposes, part of the territory of the Township of Chicoutimi, under the authority of sections 33 and following of the Cities and Towns Act, Chapter 233, R.S.Q. 1941.

This BY-LAW may be cited as:

"ANNEXATION BY-LAW - 1961"

a) WHEREAS the majority of the electors-proprietors of that part herunder described of the Corporation of the Township of Chicoutimi have approache the said Corporation and also the City of Arvida in order to be annexed for municipal purposes to the territory of the latter, as can be evidenced by the correspondence and petitions forming part of the archives of this corporation;

b) WHEREAS the members of the Councils of the Corporation of the Township of Chicoutimi and of the City of Arvida have had numerous meetings and dealings in order to facilitate a project of annexation of the territory of the Township of Chicoutimi as hereunder described and that the members of the Councils hereabove mentionned have jointly expressed their desire to annex the said territory to the City of Arvida;

c) WHEREAS the request for annexation concerned with the present by-law has been officially submitted by the competent authorities of the Council of the Corporation of the Township of Chicoutimi, namely by a resolution of the said Council adopted on 12th July 1961;

d) WHEREAS the City of Arvida will need in a near future, building lots for residential purposes, considering the numerous requests from persons interested to become property owners;

e) WHEREAS the annexation of the territory hereunder described would account favorably towards the expansion and growth of the City of Arvida;

f) WHEREAS the residents of St. Mathias Range comprised in the territory to be annexed, with the support of the Council of the Corporation of the Township of Chicoutimi, have made numerous representations to the Council of the City of Arvida in order to obtain an adequate water system connected to the waterlines of the latter;

g) WHEREAS it is advisable to answer favorably to the requests of the residents of St. Mathias Range in the best interests of public health;

h) WHEREAS it is also desirable to install in that part of territory a sewer system in conformity with standards recommended by the Quebec Ministry of Health, in accordance with the Law and by-laws adopted under its authority;

i) WHEREAS the City of Arvida has the powers under the authority of sections 33 and following of the Cities and Towns Act, to annex the territory hereunder described;

j) AND WHEREAS notice of presentation of this by-law has been regularly given according to law, to wit, at the general meeting held on 24th July 1961;

THEREFORE, it is by the present by-law decreed, ordained and enacted, as follows:

SECTION 1. To annex, for municipal purposes, effective the date of publication in the Quebec Official Gazette of the notice mentioned in section 43 of the Cities and Towns Act, the following territory, adjoining the actual limits of the City of Arvida, to wit: —

All that part of territory formed by the lots numbers 12B, 13A, 13B, 14A and 14B in range XIII southwest Sydenham road, the lots numbers 9B, 10A, 10B, 11A, 11B, 12A, 12B, 13A, 13B, 14A, 14B, 15, 16, 17A, 17B, 18A, 18B, and part of the lots 8B and 9A in range XII southwest Sydenham Road of the official cadastre of the Parish of Chicoutimi in the Township and County of Chicoutimi; this part of territory being more clearly contained within the following limitary lines, to wit: —

Starting from the intersection of the northeast limitary line of lot number 15 in the above mentioned range XIII southwest, with the northwest limitary line of the above range XIII southwest and running northeasterly following this latter limitary line northwest of the said range XIII southwest, to its intersection with the northeast limitary line of lot number 12B of the said range XIII southwest;

Then from this point running southeasterly following the said northeast limitary line of said lot number 12B to its intersection with its northwest limitary line of the above range XII southwest;

Then from the latter point running northeasterly following the said northwest limitary line of said range XII southwest, to its intersection with the northeast limitary line of the right-of-way of the Roberval and Saguenay Railway, said right-of-way forming part of lots numbers 8B and 9A of said range XII southwest;

Then from the latter point running southeasterly following the said northeast limitary line of the said Roberval and Saguenay Railway to its intersection with the southeast limitary line of the said range XII southwest;

Then from the latter point running southeasterly following the said southeast limitary line of said range XII southwest, to its intersection with the dividing line of lots numbers 18B and 19A of the said range XII southwest;

Then from the latter point running northwesterly following the said dividing line of the said lots numbers 18B and 19A to its intersection with the northwest limitary line of the said range XII southwest;

Then from the latter point running northeasterly following the said last northwest limitary line of said range XII southwest, to its intersection with the dividing line of lots numbers 14B and 15 of the said range XIII southwest;

Then from the latter point running northwesterly following the said last dividing line of the said lots 14B and 15 to the starting point.

The territory hereabove described contains an area of approximately one thousand, three hundred and twenty-two (1322) acres, more or less;

The whole according to a technical description prepared by Mr. Emile Lamarre, land surveyor, of Jonquière City, on 6th November 1961, and a plan, bearing number L-1039 signed by the said land surveyor and dated 15th September 1961, which are annexed and form an integral part of the present by-law.

SECTION 2. To accept and ordain that the annexation of the above described territory be and is hereby made in conformity with the following conditions agreed upon previously by the Council of the City of Arvida and by the Council of the Corporation of the Township of Chicoutimi, to wit: —

CONDITIONS IMPOSED UPON THE CORPORATION OF THE TOWNSHIP OF CHICOUTIMI

SECTION 3. The Corporation of the Township of Chicoutimi will surrender, at no cost, to the City of Arvida, the electric system for street lighting which is actually used for the benefit of the residents of St. Mathias area.

SECTION 4. The Corporation of the Township of Chicoutimi agrees to pay to the engineers who have prepared a water and sewer project to serve St. Mathias area (according to plans dated 18th July 1957 and possibly amended by subsequent surveys) their professional fees at the date of annexation and to produce a receipt within sixty days from the date of annexation;

SECTION 5. Before the 1st January 1962, the Corporation of the Township of Chicoutimi shall obtain from the proper persons and supply the City of Arvida with the necessary property titles, servitudes or right-of-ways for the installation and maintenance of the public services which are intended to serve St. Mathias area, such as: proposed roadways, sewers, waterlines, street lighting, fire alarm system, etc.;

SECTION 6. The Corporation of the Township of Chicoutimi shall supply the City of Arvida with a proof that the cadastre of vacant or built lots located in the St. Mathias area has been corrected and that the said lots have been resubdivised according to the actual layout and that said new cadastre has been registered, and moreover that the street boundaries have been effectively indicated in accordance with the description shown on the said revised cadastre. An official or certified copy of said cadastral plan shall be supplied to the City of Arvida on or before the 1st January 1962.

CONDITIONS IMPOSED UPON THE CITY OF ARVIDA

SECTION 7. The City of Arvida agrees to proceed with its equipment and machinery in operation and in accordance with the possibilities of the latter to the winter maintenance of St. Antoine Range, starting with Talbot Boulevard intersection in a south direction, to Desgagne's farm, that is an approximate distance of 1.2 mile.

SECTION 8. Before abovestated conditions are realized, the City of Arvida agrees to install, at the expense of the Township of Chicoutimi, 8" diameter cast iron water connections, from Begin street to St. Mathias Range, in order to connect its water system to the system now existing and supplying the residents of St. Mathias Range, the latter to be eventually reconstructed.

The City of Arvida, until the complete existing water system is replaced, does not guarantee that the water pressure shall be satisfactory and it shall not, at any time, be held responsible for the low pressure or inconveniences suffered by the consumers of this section.

The City of Arvida agrees to reimburse the Corporation of the Township of Chicoutimi with the total costs incurred in connection with the installation indicated in the present section, when the present annexation by-law has been approved by the competent authorities.

SECTION 9. After the present annexation by-law has been approved by the competent authorities, the City of Arvida shall adopt one or more loan by-laws ordaining the necessary works for the connection of its trunk sewer with the existing sewer system in St. Mathias area, which are estimated to $85,000.00 and providing for the appropriation of the necessary funds therefor.

Part of the cost of these works, to the extent of $32,000.00, shall be borne by all owners of immoveable properties in the City of Arvida, including the proprietors of the annexed territory and the other portion of the cost shall be borne exclusively by the owners of immoveable properties of the annexed territory. And, with regard to the latter portion, the tax to be levied each year during the term of the loan, shall be assessed only on the property-owners of the annexed territory, but it shall be sufficient to pay the interest each year and to make up the capital repayable at the maturity of the bonds.

To determine the portion of the cost of the works to be borne by the property-owners of the annexed territory, the City of Arvida shall take into account the financial contribution of $8,000.00 that the Corporation of the Township of Chicoutimi agrees to pay cash to the City of Arvida before the present annexation by-law is approved by the competent authorities.

Suject to the approval and acceptance by the competent authorities, these works shall be carried out in accordance with the provisions of the municipal works incentive program in order to recuperate the subsidies allotted by the Canadian and Provincial Governments in virtue of said program and, in such occurence, the said subsidies shall be considered to determine the cost of the portion to be borne by all the property-owners of the City of Arvida, on one part, and the portion to be borne exclusively by the property-owners of the annexed territory, on the other part.

The abovestated by-law or by-laws shall be submitted to the interested municipal electors who are owners of taxable immoveables, in conformity with the provisions of sections 593 and following of the Cities and Towns' Act, Chapter 233, R.S.Q. 1941.

SECTION 10. For the purpose of by-law or by-laws to be adopted and in the eventuality of a vote on same, the properties located within the limits of the annexed territory shall, within thirty (30) days, be valued by the City of Arvida assessors and placed on the roll, pursuant to an eight (8) days' notice to the interested proprietors, who shall be allowed to complain before the board of revision which shall decide according to law and the decision thereof shall be homologated by the Council.

SECTION 11. Afterwards the City of Arvida shall adopt the necessary regulations to ordain the public and local improvement works indicated in the present by-law and to appropriate the necessary funds therefor, subject to the approvals required by Law to wit: —

a) the installation, during the twelve (12) months following the annexation, of approximately 5,575 linear feet of sanitary sewer pipe to serve approximately 108 building lots and the installation of sewer laterals between the property line and the main pipe, to serve approximately 108 lots;

b) the installation, if advisable, effective from the thirteenth, until and including the twenty-fourth month after the annexation, of a water system to serve approximately 108 building lots and the installation of a sewer system together with laterals between the property line and the main pipe, on part of street number two (2), to replace the existing sewer system on said street which shall eventually serve as storm sewer, if considered adequate.

c) the installation and normal and progressive improvement of the various services that it intends to supply to the residents of the territory annexed, according to its financial capacities and taking into consideration its obligations and budget requirements and following the standards established and usually accepted towards the development of other subdivisions of the City and including namely: —

i) the construction of gravel streets on a distance of approximately 5,050 linear feet;

ii) the construction of catch basins and connections thereto for the drainage of storm waters;

iii) the installation of a fire alarm system, if necessary;

iv) the construction of concrete curbs;

v) the laying of asphalt on streets;

vi) the installation of a permanent street lighting system;

vii) the construction of concrete sidewalks, when required;

viii) the repairs, if necessary, to part of St. Mathias Range Road, where dwellings are constructed alongside.

The run of the sanitary sewer line and of the laterals indicated in paragraph a), of the water system and of the sanitary sewer system involved in paragraph b), and of the gravel streets mentioned in paragraph i) of paragraph c) of the present section, is shown on plans numbers B-1037, B-1036 and C-980 respectively, prepared and signed by Mr. Roland-A. Lemieux, P. Eng. and City Manager, which have been approved by both parties and signed by His Worship the Mayor of this City for identification purposes and are available for consultation by all interested persons.

SECTION 12. Pursuant to the policy followed by the City of Arvida, the works enumerated in the preceeding section shall be financed from the proceeds of bond issues and the debt service shall ordinarily be paid from the general revenues of the City. However, the amount required for the debt service or the payment of capital and interests in connection with the installation of sanitary sewers and laterals, the construction of gravel streets, concrete curbs and sidewalks, shall be assessed for the duration of the loan against bordering proprietors, in accordance with the real cost to the City.

As far as other works that may be carried out in the annexed territory are concerned, they shall be ordained by the Council of the City of Arvida and carried out in conformity with the Cities and Towns' Act and its Charter.

SECTION 13. The City of Arvida shall provide the services ordinarily placed at the disposal of its citizens, such as police, fire, garbage removal and others.

SECTION 14. A connecting road shall appear on the general plan of the territory to be annexed, as aforesaid, and shall be constructed in conformity with the request submitted by the Corporation of the Township of Chicoutimi on 11th September 1959.

The said connecting road is shown on plan number C-980, prepared and signed by Mr. Roland A. Lemieux, P. Eng. and City Manager under date of 12th September 1961, which has been approved by both parties and signed by His Worship the Mayor of this City, for identification purposes, and is available for consultation by all interested persons.

GENERAL CONDITIONS

SECTION 15. The annexed territory shall, for electoral and municipal purposes form part of East Ward of the City of Arvida. Following the said annexation, however, there may be a change

(Con't on page 15)

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF ARVIDA

NOTICE

I hereby certify that the above-mentioned copy of the proposed by-law entitled "By-law to extend the limits of the City of Arvida by annexing thereto, for municipal purposes, part of the territory of the Township of Chicoutimi, under the authority of sections 33 and following of the Cities and Towns' Act, Chapter 233, R.S.Q. 1941" is a true copy of the original by-law which will be taken into consideration by the Council of the City of Arvida, after the expiration of thirty (30) days from the date of the positing of this notice.

I also give notice that His Worship the Mayor Adhémar Lavoie of the Corporation of the Township of Chicoutimi has called a special meeting of the electors who are property owners in part of the territory in the said Corporation that the City of Arvida intends to annex, to be held in the PUBLIC HALL, Begin avenue in the City of Chicoutimi, at seven thirty in the afternoon (7:30 p.m.) on the 11th day of December 1961, for the purpose of considering such proposed by-law and approving or disapproving thereof.

GIVEN under my hand at Arvida, Quebec, this 23rd day of November 1961.

(Signed) **Georges-E. Carrier,**
Secretary-Treasurer.

A votre service

Les annonces classées

ACHATS, VENTES, ECHANGES, LOCATIONS, DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI, DIVERS . . .

TARIFS: 17 mots ou moins, .50 — Mots additionnels, chacun .03

Les annonces classées doivent nous parvenir au plus tard le mercredi midi pour la publication du jeudi suivant.

316, ave Labrecque, Chicoutimi Tél.: 543-4474

A VENDRE

POELE WESTHINGHOUSE — en parfaite condition, avec vision dans le four. Pour information, signaler 543-1973.

CAMIONNETTE — bas millage, prix très avantageux. Signaler 543-4474.

AUTOMOBILES EUROPEENNES — sport ou sedan. Signaler 549-0048 le soir et le samedi seulement.

MANTEAU de fourrure pour dame, à prix spécial. S'adresser à 446 avenue St-Léon Chicoutimi, tél.: 543-2225.

A VENDRE

DEUX TERRAINS situés à Chicoutimi-Nord, 75 x 100, l'autre 70 x 100. Site magnifique. Signaler 543-4894.

UN TAPIS en jute, grandeur 9 pieds par 12 au prix spécial de $15. Signaler 543-8323 l'avant-midi et le soir.

UN POELE ELECTRIQUE de marque Sunshine — deux ronds — et four automatique — au prix spécial de $35.00 Pour information signaler 543-1641 ou s'adresser à 329 A, est, Racine.

A VENDRE

MACHINE LITH. — 1 bloc avec tout l'équipement moderne. S'adresser à Henri Brochu R. R. no 4 Granby, Québec.

TOILETTE complète de mariée en velour et tulle bleu pâle — grandeur 12 ans: — crinoline — robe — diadème — manchon — souliers etc. Pour information signaler 543-0189.

AGENTS DEMANDES

Ne soyez pas un chercheur de position. Partez en affaires vous-même avec notre capital. Pas de temps durs; pas de perte de temps; toujours votre propre bourgeois. Des centaines de gens font en moyenne de $3,000. à $5,000 de profits par année. Les ventes vont toujours en augmentant. Nous vous fournissons la marchandise et l'équipement nécessaire à crédit. 275 produits de qualité garantie, suppléments de nourriture, épices, extraits, médicaments, cosmétiques, détergents, désinfectants, et une ligne complète pour la ferme. Expérience de vente non requise. Occasion merveilleuse de posséder un commerce plaisant, digne et profitable garanti par une vieille compagnie établie depuis 31 ans. Ecrire à G. Laurin Président Produits Paula Limitée, 21 est, rue St-Paul. Montréal.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés, comprenant frigidaire, poêle, toilette et douche. S'adresser: Edifice Gaudreault et Gagnon, Chicoutimi ou signaler 543-4019 ou 543-5481

COURS D'ESPAGNOL

COURS D'ESPAGNOL — Théorie et conversation par des natives d'Espagne avec 5 ans d'expérience dans la région. — Pour information signaler 543-0469 — Un Nouveau groupe commencera le 20 novembre.

CHALETS A VENDRE

PAYER votre terrain de chalet l'hiver à tempérament Situé au lac Sébastien, 7 milles navigables. Site merveilleux. S'adresser à 543-3115 le jour ou 543-3715 le soir.

FEMMES DEMANDEES

FAITES $26. par semaine, avec de la couture à domicile, dans vos temps libres Ecrire à: Bunnys B. P. 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario.

NOEL APPROCHE agissez maintenant, revenu substentiel immédiat: Ecrire Doraldina Cosmetics Co. C. P. 18, Station C. Mtl. ou tél.: 543-6235.

NOUS SOMMES à la recherche de cinq femmes pour *travailler à plein temps* ou à temps partiel dans la vente. Revenu intéressant, entrainement fourni. Pour information, écrire à M. Roger St-Georges, Gérant des ventes, Case Postale 39 Cap de la Madeleine.

LOGEMENTS A LOUER

8 **PIECES** — Chauffé, situé au centre de la ville — Pour information, tél.: 543-8968

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT de 3 pièces chauffé entré 220 Volts eau chaude. Tél.: 543-5694. 104, blvd. St-Jean-Baptiste

LOGEMENT 3 à 4 pièces chauffées. Chambre de bain situé près de la Cathédrale S'adresser à 543-5613.

4 **PIECES** — Semi-chauffées, chambre de bain complète, entrée 220 volts, planchers recouverts de prélarts, lustres aux plafonds, — conviendrait bien à un jeune couple ou pour 3 ou 4 personnes. Prix $43. Signaler 543-3195.

6 **APPARTEMENTS** modernes situé à St-Jean-Vianney, près de l'église et de l'école — Pour information, signaler 543-4716 ou 542-5492.

PIECES meublées — chauffées — éclairées — Comprenant chambre à coucher, cuisine, salon avec divan, chambre de bain, frigidaire, poêle avec four, eaux chaude. S'adresser à 297 est, rue Jacques-Cartier.

3 APPARTEMENTS — meublé, chauffé, éclairé, plus chambre de bain complète. S'adresser à 106 Beloeil, Chicoutimi-Nord ou signaler 543-8365.

2 PIECES — chauffées, éclairées, meublées, chambre de bain complète, entrée indépendante. Situé avenue Bégin. S'adresser par téléphone le soir seulement au numéro: 543-5786.

UN LOYER de 2 pièces, meublées, chauffées, entrée 220 volts situé à 482 rue Dréan Chicoutimi. Signaler 549-2811

4 PIECES — chambre de bain complète, 220 volts, situé en face du collège St-Jean-Eudes. S'adresser à 549-2539.

LOCAL A LOUER

LOCAL COMMERCIAL de 1,500 pieds de plancher, moderne, pouvant servir de salle d'échantillons, de succursales, de magasin etc. Pour informatilon signaler 543-5164.

MAISONS A VENDRE

PLAIN-PIED en briques, comprenant 6 pièces, dont trois chambres à coucher, un foyer et lembellissement du terrain terminé. Signaler: 543-5613.

ON DEMANDE

ON DEMANDE une personne possédant expérience et pouvant fournir références pour tenir une maison pour quatre adultes. Devra coucher chez elle. Bon salaire et bonne condition de travail Signaler 543-2270.

ON DESIRE ACHETER du scrap - métal, carton, papier, chiffons, pour tout autre information signaler 543-9270 ou s'adresser à 994 rue Lavoie.

TERRAIN A VENDRE

TERRAIN de 60 x 90, avec toutes les servitudes, prêt à construire. Situé sur le cap St-François; très beau site. S'adresser à 543-2551. Pas de prix au téléphone, s.v.p.

TERRAIN situé sur un coin de rue dans le quartier Hamel et Fradette. Signaler 543-1973.

A VENDRE

UNE MAISON MODERNE en briques, à étages divisés appelée "Split-Level" 7 pièces. Située au Plateau du Moulin à Chicoutimi. Construction irréprochable. Pour cause de départ au prix de sacrifice de $13,800 — $3,800 comptant, balance payable en 20 ans à 5 ½ % d'intérêt.

UN BUNGALOW en briques et pierres, situé au quartier Murdock, Chicoutimi. Quatre chambres à coucher. Seulement $600 comptant. Libre à l'acheteur.

UN JOLI BUNGALOW en briques — 5 pièces. Situé rue Pierre - Bédard, Chicoutimi. Prix $13,800. — $3,800 comptant. Cette propriété plaira sûrement. Pour cause de départ.

UN BUNGALOW — 36' par 42' en briques. **Situé rue St-Clément à Arvida. Sept pièces — Sous-sol bien fini. Grand parterre. — Prix** — **bonnes conditions.**

DEUX MAISONS sur le même terrain — Situées 309 St-Maurice Jonquière. $6,500. — $500 ou moins comptant, la balance à $85 par mois. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

UN TERRAIN 50' par 100' prêt à bâtir, situé paroisse St-Isidore, Chicoutimi. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

S'adresser à:

ALMAS BRASSARD
(Courtier en immeubles)
121 est, rue Racine,
CHICOUTIMI
543-5851

Journée d'étude chez les journalistes du Saguenay

Matérialisant un désir formulé par ses membres, le Club des Journalistes du Saguenay présentera samedi prochain en la salle civique de l'hôtel de ville d'Arvida, une journée d'études sur le syndicalisme et les relations industrielles.

MM. Jean-Jacques Gagnon, directeur des Relations industrielles de l'Alcan à Montréal, et Marcel Pépin, secrétaire-général de la CSN, seront les conférenciers de cette session d'études. L'exposé de M. Pépin portera sur le syndicalisme d'aujourd'hui et de demain au Québec, sur les négociations, la période légale entre les différentes phases de négociations. Quant à M. Gagnon, le sujet de sa causerie traitera de relations industrielles, problèmes actuels, espoirs de demain.

La journée débutera à 10 heures, chaque orateur ayant 30 minutes à sa disposition pour présenter son texte. A la reprise de la séance, soit à deux heures de l'après-midi, il y aura une période de questions et les deux conférenciers du jour figureront sur le même panel.

M. Jean-Jacques Gagnon a occupé divers postes de confiance dans l'administration de l'Aluminum Company of Canada Limited; en 1949, il devenait directeur - adjoint des Services du personnel de l'Alcan à Arvida. En 1954, après un stage au siège social de la compagnie à Montréal, M. Gagnon prenait la direction des Services du personnel de l'usine de l'Alcan à Arvida et en 1957, se voyait confier les importantes fonctions de directeurs des Services de relations industrielles de l'Alcan à Montréal. Quant à M. Marcel Pépin, il est bien connu dans les milieux syndicaux. Membre du Bureau de la Confédération des Syndicats Nationaux, du Conseil Supérieur du Travail, du Conseil national de la Productivité, il est également conseiller et directeur du Service technique de la Fédération nationale de la Métallurgie.

VENDEUR DEMANDE

IL NOUS RESTE encore quelques bons territoires de vente à donner à quelques hommes qui désirent $75.00 à $100.00 par semaine. Expérience de la vente pas nécessaire, nous fournissons un entrainement complet. Ceci est une position d'avenir pour un candidat sérieux. Pour informations écrire à Utilex Inc., 56 rue St-Maurice, Cap de la Madeleine.

VOICI AVON

Avez-vous besoin de plus d'argent pour les fêtes? Les cosmétiques Avon ont des ouvertures dans quelques territoires. Jusqu'à dix dollars par jour en moyenne. Profits immédiats. Ecrivez aujourd'hui à:

GERANTE AVON
Casier Postal 23
CHICOUTIMI

ABONNEZ-VOUS AU "PROGRES"

Les programmes de TV

JEUDI

1.00 Cinéma: Singapour
2.30 Sourire-maison
3.00 Casse-tête
3.30 La Jardinière
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Le Grand-Duc
5.30 Film
6.00 Panorama 61
7.00 Les aventures de Kit Carson
7.30 Clef de sol
8.00 Filles d'Eve
8.30 Rendez-vous avec Michèle
9.00 Téléthéâtre: "Colombe"
10.30 Conférence de presse
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.26 Commentaires
11.34 Sur 16mm: La Salamandre dorée
1.04 Nouvelles anglaises

VENDREDI

2.00 Country Hoedown
2.30 Sourire-maison
3.00 L'éternel féminin
3.30 La jardinière
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprises
5.00 L'écran des jeunes
5.30 L'épée de Florence
6.00 Panorama 61
7.00 Film
7.30 Pro-Musica
8.00 Le mors aux dents
8.30 Insolences d'une caméra
9.00 Cinéma international
10.30 Défi
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.22 Commentaires
11.33 Silence on tourne: It ain't Hay
1.00 Nouvelles anglaises.

7.30 Papa a raison
8.00 Kah Na Wi 10
8.30 Music Hall
9.30 Le théâtre du dimanche: Histoire extraordinaire
10.30 L'événement
11.00 Téléjournal
11.10 Sport Eclair
11.30 Conference

LUNDI

2.00 Don Messer
2.30 Sourire-maison
3.00 Revue de la maison
3.30 La jardinière
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 CF-RCR
5.30 A la pointe
6.00 Panorama 61
6.45 L'U.C.C.
7.00 Film
7.15 Invitation à l'élégance
7.30 Sur demande
7.45 La politique provinciale Le parti libéral
8.00 Les belles histoires des pays d'En-Haut
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Leclerc enquête
9.50 Victoire sur mer
10.00 Un, deux, trois rideau
10.30 Télé-policier
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.25 Commentaires
11.34 Le choix de...
12.04 Nouvelles anglaises

MARDI

12.30 Front Page Challenge
1.00 Cinéma: Les pionniers de la Western Union
2.30 Sourire-maison
3.00 Mademoiselle de Paris
3.30 La Jardinière
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Ouragan
6.00 Panorama 61
7.00 2 sur 3 Cadorama
7.30 Temps présent
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 A communiquer
9.30 Sur deux notes
10.00 Le Troisième Homme
10.30 Film
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.26 Commentaires
11.34 Les couche-tard
12.04 Nouvelles anglaises

MERCREDI

12.30 Red River Jamboree
1.00 Cinéma: La Bête magnifique
2.30 Sourire-Maison
3.00 Votre cuisine, madame
3.30 La Jardinière
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Roquet Belles-Oreilles
5.30 Au bout du Monde
6.00 Panorama 61
7.00 Spectacle Epi
7.30 Filles et garçons
8.00 La Côte de sable
8.30 Dans les rues de Québec
9.00 Au nom de la Loi
9.30 Droit de Cité
10.00 Les Quatre Justiciers
10.30 Hitchkok présente
11.00 Téléjournal
11.26 Commentaires
11.34 Nouvelles anglaises

SAMEDI

10.00 Défilé de la coupe Grey
11.30 Coucou
12.00 Film
12.30 La coupe Grey
4.00 Images en tête
5.00 Les apprentis
5.30 Les uns les autres
6.00 Père Noël
6.30 Claire-Joie
6.50 Nouvelles, météo, sports
7.00 Créditistes
7.15 Tirons ensembles
7.30 Entre vous et moi
7.45 L'Union des électeurs
8.00 Adam ou Eve
8.30 Illusions
9.00 Hockey Détroit-Montréal
10.15 Le Club des Autographes
10.45 Film
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.26 Commentaires
11.34 Ciné-vedette: Je dois tuer
1.00 Nouvelles anglaises

DIMANCHE

10.00 La messe
11.00 Lettre de Sibérie
12.00 A vous Parle
1.00 Opinion
1.30 Les travaux et les jours
2.00 L'Univers des sports
4.30 Vacances d'une caméra
5.00 La Bonne Nouvelle
5.30 L'heure des quilles
6.00 Dictionnaire Magazine
7.00 Robin des bois

3.30 La Jardinière
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Ouragan
6.00 Panorama 61
7.00 2 sur 3 Cadorama
7.30 Temps présent
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 A communiquer
9.30 Sur deux notes
10.00 Le Troisième Homme
10.30 Film
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.26 Commentaires
11.34 Les couche-tard
12.04 Nouvelles anglaises

MERCREDI

12.30 Red River Jamboree
1.00 Cinéma: La Bête magnifique
2.30 Sourire-Maison
3.00 Votre cuisine, madame
3.30 La Jardinière
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Roquet Belles-Oreilles
5.30 Au bout du Monde
6.00 Panorama 61
7.00 Spectacle Epi
7.30 Filles et garçons
8.00 La Côte de sable
8.30 Dans les rues de Québec
9.00 Au nom de la Loi
9.30 Droit de Cité
10.00 Les Quatre Justiciers
10.30 Hitchkok présente
11.00 Téléjournal
11.26 Commentaires
11.34 Nouvelles anglaises

Un nom à retenir au Saguenay:

Chauffage Moderne d'Arvida Inc.

PLOMBERIE — BRULEURS A L'HUILE
CHAUFFAGE - COUVERTURE - VENTILATION

Téléphone 548-8275

201 LaSalle ARVIDA

Construction de deux nouvelles écoles à Alma

Les commissaires d'Alma s'adresseront au Département de l'Instruction publique pour obtenir la permission d'entreprendre les préparatifs nécessaires à la construction d'une école de 24 classes à Alma ainsi qu'un édifice de 16 classes à Naudville.

MESSAGE aux HOMMES
DE 30 à 50 ANS

Nous avons besoin de 2 Gérants de District, et de 10 représentants pour toute la région du Lac St-Jean.

Le travail consiste à nous représenter directement auprès des cultivateurs. Il s'agit d'une position stable demandant beaucoup de travail et d'initiative, mais les conditions offertes permettent un revenu bien au-dessus de la moyenne.

Qualifications requises:

- **Honnêtes et travailleurs.**
- **Demeurer à la campagne.**
- **Connaitre les besoins du cultivateur.**
- **Avoir déjà eu quelque expérience de la vente au cultivateur.**
- **Posséder une automobile.**

Nous serons au Lac St-Jean au début de décembre afin de choisir parmi les candidats. Ceux que nous choisirons recevront une semaine d'entrainement à Montréal.

Ecrivez dès aujourd'hui en donnant le plus de détails sur votre expérience passée, et en incluant votre numéro de téléphone, à:

Marcel Bergeron, Gérant général des ventes,

LABORATOIRES DR LEO LORRAIN LTEE
203-205 Place Youville, Montréal-1, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
CITE D'ARVIDA

Projet de règlement

(Suite de la 11e page)

vida, excepté en autant que ces dispositions sont incompatibles avec les conditions du présent règlement.

ARTICLE 17. Un plan de zonage pour la partie du territoire de la Corporation du Canton Chicoutimi annexé à la Cité d'Arvida et portant le numéro B-998, et signé par Monsieur Roland-A. Lemieux, I.P. et Gérant de cette Cite en date du 12 septembre 1961, et signé par son Honneur le Maire de cette Cité, pour fins d'identification après avoir été reconnu et accepté par la Corporation du Canton Chicoutimi. Ce plan est disponible pour consultation par toute personne intéressée.

La Cité d'Arvida accordera une limite de trois années pour la réalisation des modifications nécessitées par l'application du règlement de zoning et de construction aux bâtisses existantes dans le territoire annexé sous l'autorité du présent règlement.

ARTICLE 18. La Corporation du Canton Chicoutimi bénéficiera de la taxe de l'année courante payée par les propriétaires fonciers de la partie annexée, quelque soit la date de l'entrée en vigueur de l'annexion.

ARTICLE 19. A compter de la sanction du présent règlement par les autorités compétes, la Cité d'Arvida bénéficiera du montant de la taxe de vente municipale perçue par le Corporation du Canton Chicoutimi pour la population de la partie annexé au moment de l'annexion. Le dénombrement de la partie du territoire annexé fera l'objet d'un recensement immédiatement après l'annexion pour déterminer le nombre d'âmes à soustraire de la population de la Corporation du Canton Chicoutimi et à ajouter à la population de la Cité d'Arvida.

ARTICLE 20. Les dispositions de l'article 59 de la Charte de la Cité d'Arvida qui remplace l'article 522 de la Loi des Cités et Villes relativement à toute terre en culture ou affermée, ou servant au pâturage des animaux, de même que toute terre non défrichée ou terre à bois s'appliqueront intégralement aux propriétés comprises dans les limites du territoire annexé.

ARTICLE 21. La Corporation du Canton Chicoutimi déclare n'avoir point de dettes et la Cité d'Arvida déclare ne point exiger le partage de l'actif en conformité de ce que prévu à l'article 52 du Code Municipal et conséquemment y renoncer purement et simplement.

ARTICLE 22. Dans la mesure où cela pourra être nécessaire pour assurer la légalité du présent règlement d'annexion, celui-ci sera ratifié selon les conditions arrêtées lors de la présentation du prochain projet de loi de la Cité d'Arvida à la Législature Provinciale.

ARTICLE 23. Le présent règlement entrera en vigueur après qu'il aura été aprouvé par le Conseil des deux corporations de la Cité d'Arvida et du Canton Chicoutimi, sanctionné par les électeurs-propriétaire du territoire annexé et aussi approuvé par le Lt-Gouverneur en Conseil, selon les prescriptions de la Loi, le tout sujet aux dispositions du présent règlement.

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et Leux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

CHICOUTIMI
Fieri Facias
District de Chicoutimi
Cour Supérieure,
No 30,369.
J.-CONRAD MOREAU,
notaire, domicilié et demeurant à St-Gervais comté de Bellechasse district de Quebec,
DEMANDEUR;
VS
ROSAIRE THERRIEN,
d'Arvida, district de Chicoutimi,
DEFENDEUR.

"Une propriété à Kénogami, sur la rue Champlain, connue et désignée au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, comme étant le lot numéro vingt-deux B quatre-vingt-onze (22-B-91), dans le rang Trois (3) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Jonquière, avec bâtisses, appartenances et dépendances."

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale Ste-Famille de Kenogami le sixième jour du mois de décembre 1961 à Trois heures de l'après-midi.

Le Shérif,
RE[illegible]ISLE.
Bureau du Shérif
Chicouti[illegible] octobre 1961.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF ARVIDA

Proposed by-law

(Con't from page 14)

In the wards division, in conformity with section 8 of the City of Arvida Charter, which replaces section 31 of the Cities and Towns' Act.

SECTION 16. The residents of the annexed territory shall remain subject to the provisions of the various acts, by-laws, rules and regulations, in force at the time of the annexation or thereafter in virtue of the powers conferred by law upon the City of Arvida, except insofar as such provisions shall be incompatible with the conditions of the present by-law.

SECTION 17. A zoning plan for that part of the territory of the Corporation of the Township of Chicoutimi annexed to the City of Arvida and bearing number B-998 has been prepared and signed by Mr. Roland A Lemieux, P. Eng. and City Manager under date of 12th September 1961, and signed by His Worship the Mayor of this City, for identification purposes, after having been approved and accepted by the Corporation of the Township of Chicoutimi. This plan is available for consultation by all interested parties.

The City of Arvida will allow a limited period of three years for the realization of the alterations required by the application of the zoning and construction by-law to the existing buildings within the territory annexed under the authority of the present by-law.

SECTION 18. The Corporation of the Township of Chicoutimi shall collect the general current tax paid by the immoveable proprietors of the territory annexed whatever the date of the coming into force of the annexation may be.

SECTION 19. Effective from the date of the assent of the present by-law by the competent authorities, the City of Arvida shall benefit of the amount of the municipal sales tax collected by the Corporation of the Township of Chicoutimi for the population of the territory annexed, at the time of the annexation. The enumeration of that part of the territory annexed shall make the object of a census immediately after the a[illegible] der to determine the number of souls to deduct from the population of the Corporation of the Township of Chicoutimi and to be added to the population of the City of Arvida.

SECTION 20. The provisions of section 59 of the City of Arvida Charter, which replaces section 522 of the Cities and Towns' Act, respecting all land under cultivation, or farmed, or used as a pasture for cattle, as well as all uncleared lands or wood lots, shall apply fully to the immoveables comprised within the limits of the territory annexed.

SECTION 21. The Corporation of the Township of Chicoutimi declares that it has no debt and the City of Arvida declares not to require the apportionment of the assets in conformity with what is provided by article 52 of the Municipal Code and consequently to renounce to said assets purely and solely.

SECTION 22. To the extent that it could be required to ensure the legality of the present annexation by-law, the latter shall be assented to in accordance with conditions enacted herein, at the occasion of the presentation of the next Bill of the City of Arvida before the Legislative Assembly of Quebec.

SECTION 23. The present by-law shall come into force after its approval by the Councils of both the Corporations of the City of Arvida and of the Towship of Chicoutimi and by Lieutenant-Governor - in - Council, as provided by law, the whole subject to the provisions of the present by-law.

POSITION D'AVENIR
avec

HUDSON'S BAY Co.

dans des magasins situés dans les régions du Saguenay et de la Côte-Nord.

ASPIRANT-GERANT
de VETEMENTS pour HOMMES

ayant de l'expérience dans la vente des Vêtements pour hommes. Les aspirants devront être bilingues, âgés de moins de 30 ans et avoir complété la 11e année d'études.
Salaire initial jusqu'à $3.600 par année selon l'expérience.

EXCELLENTES CONDITIONS de TRAVAIL

- Journée de 8 heures
- Semaine de 5 jours — 40 heures
- Heures supplémentaires par jour à temps et demie
- 3 semaines de vacances après 5 ans de service
- Plan de pension avantageux
- Indemnités de maladie
- Escompte sur les achats personnels
- Plan d'épargnes sur le salaire
- Multiples autres avantages

FAIRE application par écrit donnant résumé d'éducation, expérience et détails personnels.

S'adresser à:
JEAN LAJOIE, gérant,

Hudson's Bay Company
INCORPORATED 2ND MAY 1670.
ARVIDA, Qué.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues par l'Officier Commandant de la Base de l'Aviation à Bagotville, jusqu'au 15 déc. 1961, des compagnies d'huile et de gazoline pour l'établissement sur la Base d'un garage et d'une station de service à l'usage du "RCAF Motor Club". Les soumissions devront comprendre la construction d'un garage de douze (12) places pour les automobiles, la station de services sur une base de remboursement, et fournir, sur louage, l'équipement pour l'opération d'une station de services, fournir la gazoline, l'huile et les accessoire. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

TENDER

SEALED TENDERS will be received by the Commanding Officer, RCAF Station Bagotville, from Gasoline and Oil Compagnies for the establishment of a Garage and Service Station for the use of the RCAF Motor Club, up to 15 December 1961. Tenders shall include the construction of a Twelve (12) bay garage and service station on a repayment basis, and the supply, on loan, of equipment for the operation of the service station and the supply of gasoline, oil and accessories. The lowest bid may not necessarily be accepted.

OFFRE D'EMPLOIS

INSTRUCTEUR

Fonctions:

a) concevoir et rédiger des programmes d'entrainement et des cours de vente
b) orienter et stimuler des représentants dans l'exercice de leur fonction d'assureur-vie.

Qualités requises:

a) degré universitaire ou baccalauréat ès arts
b) expérience en assurance-vie comme représentant ou gérant
c) gradué de cours d'assurance-vie reconnus
d) bonne connaissance de l'anglais.

SECRETAIRE DES AGENCES

Fonctions:

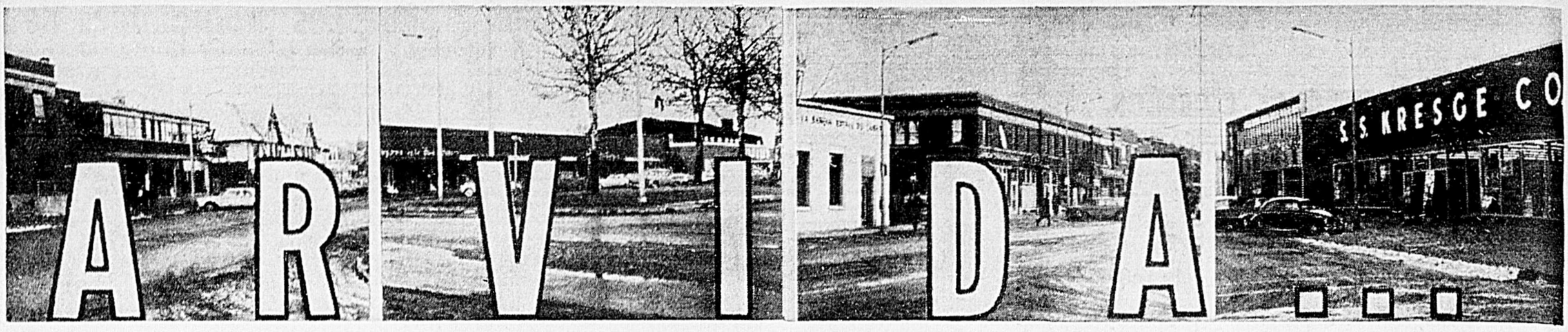
a) Administrer le secrétariat des agences: correspondance avec le personnel externe, rédaction de contrats, instructions, service aux assurés, sollicitation par la poste, etc.
b) Planifier le travail de bureau du personnel externe et dans les bureaux régionaux.

Qualités requises:

a) Age: au moins 30 ans
b) Etudes supérieures
c) Expérience dans un travail semblable au siège social ou dans une succursale importante d'une compagnie d'assurance-vie.
d) Excellente connaissance du français et de l'anglais.

Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à:

DIRECTEUR DES VENTES
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
Avenue des Commandeurs
Lévis (P.Q.)



VOUS OFFRE

LE PLUS COMPLET

CENTRE D'ACHATS

de tout le Royaume du Saguenay

—— Faites vos achats chez les marchands suivants ——

KRESGE'S
CARNER DAVIS ST. & DAVIS SQ. ARVIDA

H. Leonard & Frères Ltée
(Nouveautés)
390 RUE MELLON ARVIDA

ATELIER DE PEINTURE INC.
293 DAVIS Tél.: 548-4254 ARVIDA

RSVP ELECTRIQUE ENR.
350 RUE MELLON Tél.: 548-5339 ARVIDA

BIJOUTERIE SIMARD ENR.
RUE DAVIS Tél.: 548-4092 ARVIDA

Gagnon Frères Nouveautés et Meubles
430 MELLON Tél.: 548-5254 ARVIDA

B. BRASSARD Meubles Ltée
307 DAVIS Tél.: 548-8282 ou 83 ARVIDA

PEOPLES
PLACE DAVIS Tél.: 548-8882 ARVIDA

C.-E. TREMBLAY LTEE
(Nouveautés)
345 RUE DAVIS Tél.: 548-4621 ARVIDA

Hudson's Bay Company.
INCORPORATED 2nd MAY 1670.

COIN DE LA RUE DAVIS ET DU CARRE DAVIS, Téléphone 548-4651 ARVIDA

Magasinez au CENTRE D'ACHATS d'Arvida